



LUNDI 26 FÉVRIER 1996

No 36199 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Cuba

Avions abattus

Deux petits avions civils appartenant à une association d'exilés cubains installés aux Etats-Unis ont été abattus samedi par la chasse cubaine au large de La Havane, qui les accuse d'avoir violé son espace aérien.

Page 2

Suisse

«Pirates» libérés

Les trois Suisses arrêtées jeudi dans le cadre de l'affaire d'espionnage du réseau d'alarme des ouvrages militaires sont libres. Leur détention préventive s'est terminée vendredi soir, après qu'ils eurent avoué les faits. L'enquête va se poursuivre durant les prochaines semaines et débouchera sur un procès militaire. Pour leur part, les socialistes ont réclamé la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire de corruption qui secoue le DMF.

Page 4

Espace

Satellite mis en orbite

Les astronautes de Columbia ont mis en orbite hier un satellite. C'est grâce à un câble conducteur de 20 kilomètres de long que l'opération a eu lieu. Des problèmes informatiques avaient contraint, samedi, la NASA à reporter ce langage.

Page 6

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

132-78298

Deux attentats font 25 morts et près de 80 blessés

Israël en état de choc

Deux attentats revendiqués par le Hamas ont fait au moins 25 morts et près de 80 blessés hier matin à Jérusalem et Ashkelon. Israël a suspendu les négociations avec l'Autorité palestinienne jusqu'à nouvel ordre. Ces attentats ont été sévèrement condamnés dans le monde.

Le mouvement de résistance islamique Hamas, opposé au processus de paix entre Israël et les Palestiniens, a fait savoir qu'il voulait ainsi venger la mort, le 5 janvier à Gaza, de son principal artificier, Yahya Ayach, alias «L'Ingénieur». Celui-ci avait été déshabillé par l'explosion de son téléphone portable.

La première explosion s'est produite dans un autobus bondé près de la gare routière centrale de Jérusalem. Elle a fait 23 morts, dont un citoyen américain, et une cinquantaine de blessés. La charge explosive, de 10 kg, contenait des billes d'acier et des clous.

Shimon Peres, qui s'est rendu sur place, a été hué à son arrivée par des centaines d'Israéliens qui scandaient: «Peres, dehors!» ou «Mort aux Arabes». Cinquante minutes après, une deuxième bombe tuait deux personnes près d'un arrêt d'autocar d'Ashkelon, dans le sud du pays. Ces deux attentats sont un véritable cauchemar politique pour

Shimon Peres, qui fait campagne pour les élections législatives anticipées du 29 mai sur une plateforme de paix avec les Arabes. Selon la radio israélienne, les négociations devraient être gelées jusqu'aux obsèques des victimes.

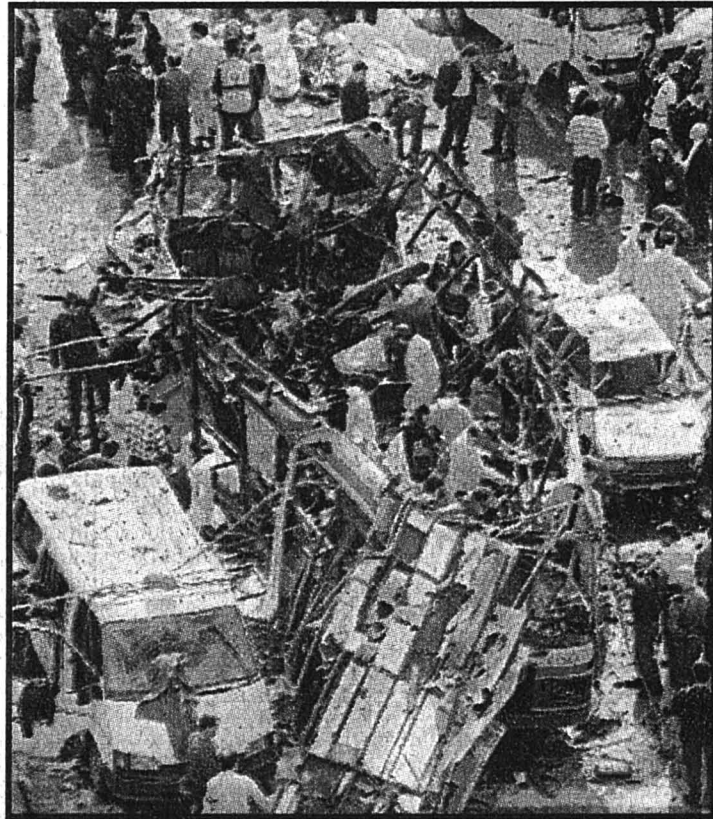
Shimon Peres a toutefois déclaré qu'il ne céderait pas aux terroristes et poursuivrait le processus de paix. Il a demandé au président palestinien Yasser Arafat de prendre des mesures sévères contre le Hamas et le Djihaad islamique.

Yasser Arafat a condamné les deux attentats. «Ce n'est pas une opération militaire, mais une opération terroriste. Ces attentats visent non seulement des civils mais aussi le processus de paix tout entier», a-t-il souligné. «J'adresse mes condoléances aux familles des victimes et au au premier ministre».

Ces attentats se produisent juste au moment où Israël et l'Autorité de l'autonomie viennent d'entamer l'examen détaillé du retrait de l'armée israélienne de la majeure partie d'Hébron, seule grande ville de Cisjordanie à n'avoir pas encore été évacuée. M. Arafat s'appuie de son côté à consolider son pouvoir avec la convocation début mars du nouveau Conseil de l'Autonomie (88 membres) et du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP).

DANS LE MONDE

L'armée israélienne a bouclé à nouveau la bande de Gaza, la Cisjordanie et la périphérie de



Jérusalem

La première explosion s'est produite dans un autobus bondé près de la gare routière centrale. (Keystone-AP)

Jérusalem. Le chef de l'opposition de droite, Benjamin Netanyahu, a estimé qu'il s'agissait d'une catastrophe nationale. Mais il s'est refusé à exploiter politiquement les attentats.

Ceux-ci ont été sévèrement condamnés par la communauté internationale, qui a souhaité que les «actes de terreur» n'entravent pas le processus de paix. (ats, afp, reuter)

OPINION

Un cycle infernal

Israël et l'OLP payent le prix fort pour parvenir à la paix. En frappant lâchement et en se servant de «kamikazes», le Hamas démontre une fois de plus qu'il entend pousser par tous les moyens les deux partenaires au divorce.

Même si les officiels ont laissé entendre qu'il n'en serait rien, le processus de paix paraît à nouveau menacé.

En portant la guerre sur le territoire de l'Etat hébreu, l'organisation fondamentaliste palestinienne s'attaque au talon d'Achille de l'édifice.

Les deux bombes qui ont éclaté hier à un peu plus de trois mois des élections législatives israéliennes risquent de coûter cher au premier ministre Shimon Peres.

Le chef du gouvernement a été accueilli sur les lieux de l'attentat par les cris de «mort aux Arabes». Si ces manifestations d'hostilité ne sont pas l'apanage d'une majorité, elles n'en reflètent pas moins le malaise qui règne au sein de la population israélienne.

Les pacifistes eux-mêmes semblent avoir perdu la foi.

Dans ces méandres de violence et d'abattement, le Likoud de Benjamin Netanyahu ne manquera pas d'exploiter à des fins électorales le terrorisme palestinien. Bien qu'elle s'en défende, l'opposition manifeste de la droite aux accords de paix a déjà provoqué la mort du prédécesseur de Shimon Peres, Yitzhak Rabin.

L'arrivée au pouvoir du Likoud donnerait naissance à des tensions qui pourraient aboutir à un embrasement fatal.

Du côté palestinien, les attentats du Hamas ne sont pas sans conséquence. Le premier effet ne tardera pas à se faire sentir. Israël a immédiatement procédé au bouclage de la bande de Gaza et de la Cisjordanie. Cette mesure prive de travail des milliers de personnes.

Du coup, les nouveaux chefs de l'Autonomie palestinienne sont mis sous pression.

Yasser Arafat n'en est pas dupe. Hier, il n'a pas tardé à condamner de manière virulente ce nouveau coup porté à la paix.

Les attentats de Jérusalem et d'Ashkelon, nous le voyons, ont pour but d'instaurer un cycle de violence propre à anéantir les chances de paix.

Au terrorisme aveugle ne pourra succéder que la répression. Elle ne saurait être la réponse idéale. Les frustrations et les privations en sont les signes distinctifs.

Les fondamentalistes jouent avec le futur des Israéliens et des Palestiniens. Cet avenir qui ne devrait pas être fait que de bombes, de sang et de larmes.

Daniel DROZ

Ski nordique - La dixième MegaMicro sous le soleil

Un succès retentissant



Daniel Sandoz - Thomas Wassberg

Ils ont été parmi les animateurs de la MegaMicro, remportée par le Français Philippe Grandclément. (Impar-Galley)

● Pages 7, 8, 19, 20 et 25

Ski alpin

Tomba: doublé!



Alberto Tomba

L'Italien a fait coup double à la Sierre Nevada. (Keystone-EPA)

● Pages 9 et 10

Plus meurtrière que le Vietnam

Ouvert sur...
la violence aux Etats-Unis

Page 32

«L'attaque ne restera pas sans réponse», selon Washington

Deux avions abattus par Cuba

Un nouvel incident a opposé ce week-end les Etats-Unis et Cuba. La chasse aérienne de La Havane a abattu deux petits appareils civils venant de Floride avec quatre personnes à bord appartenant à une organisation anticastriste. Les Etats-Unis ont affirmé que «l'attaque cubaine ne restera pas sans réponse».

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a affirmé que la destruction de deux appareils par la chasse cubaine «ne restera pas sans réponse», ajoutant que le président Bill Clinton

étudiait quelle mesure prendre. Les Etats-Unis ont déjà demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour «discuter d'une réponse internationale appropriée».

L'attaque «totalement injustifiée» samedi contre deux petits avions en plein jour au large des côtes de la Floride constitue «une violation flagrante des lois internationales et des normes d'un pays civilisé», a affirmé M. Christopher. Les explications fournies par La Havane «ne sont ni plausibles ni acceptables», a-t-il ajouté.

Aucune information n'était disponible sur le sort des quatre personnes à bord des deux appareils, des bimoteurs Cessna. Ils appartenaient à l'organisa-

tion «Frères du secours», fondée il y a cinq ans par des exilés cubains pour repérer en mer des réfugiés cubains (balseros) et organiser leur sauvetage.

DONNER UNE LEÇON

Le Ministère cubain des relations extérieures a indiqué hier dans une note officielle que les deux appareils avaient été abattus samedi entre 15 h 21 et 15 h 28 à des distances respectives de cinq et huit milles nautiques d'une plage, à l'ouest de la capitale. La destruction de ces «avions pirates» doit servir de leçon à ceux qui encouragent et réalisent de tels actes, ajoute la note.

Selon le texte, une première violation de l'espace aérien cubain a eu lieu samedi entre 10 h

15 et 11 h 27 par trois Cessna. Cette incursion initiale a été suivie d'une première sortie d'un appareil militaire cubain qui a réussi à éloigner les appareils américains.

La note précise enfin que l'un des responsables des incursions a été ensuite averti de la mise en alerte des forces aériennes mais qu'il n'avait pas pour autant décidé de rebrousser chemin.

Dans une déclaration à Shoreline, où il effectuait une visite électorale, le président Clinton a condamné samedi «de la manière la plus ferme qui soit» la destruction de ces deux appareils. Le président américain avait ordonné des opérations de recherche et de sauvetage. Il a aussi ordonné que les forces

américaines dans la région appuient ces opérations et assurent leur protection.

Le président de «Frères du secours», José Basulto, se trouvait dans un troisième avion. Rentré sain et sauf, il a dit qu'il était persuadé que les deux avions avaient été abattus au-dessus des eaux internationales. «J'ai vu au moins un MIG», a-t-il déclaré à son retour en Floride.

Des appareils de cette organisation avaient déjà violé l'espace aérien cubain le 9 et le 13 janvier et avaient procédé à un largage de tracts antigouvernementaux au-dessus de la capitale et de la province de La Havane. Les autorités cubaines avaient alors averti qu'elles n'hésiteraient pas à s'opposer à de telles incursions. (ats, afp, reuter)

26.2.1531 - Un tremblement de terre détruit une grande partie de Lisbonne et fait plusieurs dizaines de milliers de morts.

26.2.1832 - Le tsar de Russie Nicolas Ier abolit la Constitution polonaise.

26.2.1871 - Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif, signe avec Bismarck à Versailles les préliminaires du traité de paix franco-allemand.

BRÈVES

Alger

Voiture piégée

Une voiture piégée a explosé samedi matin dans le quartier des Eucalyptus, dans la banlieue ouest d'Alger, faisant un mort et quatre blessés, selon un bilan officiel. Les secouristes ont fait état, pour leur part, d'au moins 10 blessés. Plusieurs habitations ont été détruites par le souffle de l'explosion. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Présidentielle en Guinée équatoriale

Faible participation

La Guinée équatoriale vivait hier sa première élection présidentielle depuis un quart de siècle, mais la participation semblait particulièrement faible alors que trois des quatre candidats d'opposition ont quitté la course, se plaignant d'un harcèlement du pouvoir.

Espagne

Meeting indépendantiste

L'Espagne aborde la dernière semaine de la campagne pour les législatives du 3 mars. Les sondages donnent une large victoire aux conservateurs, alors que les indépendantistes basques occupent le terrain. Quelque 30.000 personnes ont participé samedi à un meeting de la coalition indépendantiste Herri Batasuna.

Primaires américaines

Forbes bat Dole

Le millionnaire Steve Forbes a remporté samedi l'élection primaire républicaine de l'Etat du Delaware. Il a battu le sénateur du Kansas Robert Dole, qui était favori, et le commentateur ultra-conservateur Patrick Buchanan.

Egypte

Troubles interconfessionnels

Des troubles interconfessionnels ont éclaté samedi soir dans un village du Delta du Nil à environ 150 km au nord-est du Caire. Quatre personnes ont été blessées et 41 maisons ont été incendiées, selon le Ministère égyptien de l'intérieur. Par ailleurs en Haute-Egypte, des islamistes ont abattu six civils.

Sri Lanka

Affrontements

Des combats sporadiques entre rebelles des Tigres tamouls et forces du gouvernement ont fait au moins huit morts dans la partie nord-est du Sri Lanka.

Fin des opérations russes en Ingouchie

Caucase menacé d'embrèvement

La guerre en Tchétchénie menace de s'étendre sur la République voisine d'Ingouchie. Deux villages ingouches ont ainsi été la cible des bombardements russes au cours de ces derniers jours. La tension est néanmoins retombée hier avec l'annonce de la fin des opérations russes.

Le commandant militaire russe du Caucase du Nord a accepté de retirer ses forces qui bombardent deux villages de la République d'Ingouchie, près de la frontière avec la Tchétchénie, a annoncé Rouslan Aouchev, le président ingouche.

VILLAGES BOMBARDÉS

Au cours d'une réunion avec les autorités ingouches, le général Guennadi Trochev, commandant de la 58e armée russe stationnée dans le Caucase, a annoncé qu'il donnerait l'ordre de cesser le feu et de retirer les troupes qui encerclent le village d'Archty. Samedi, le Conseil de sécurité de l'Ingouchie avait déclaré «illégal» l'entrée des troupes sur le territoire in-

gouche. Depuis jeudi, les deux villages ingouches, Archty et dans une moindre mesure Galachki, étaient encerclés et bombardés par les forces russes. Moscou affirmait que les bombardements visaient des groupes de combattants indépendantistes tchétchènes en représaille à l'attaque d'une colonne militaire russe dans cette région.

Selon les autorités ingouches, les tirs russes ont fait quatre morts et dix blessés parmi la population d'Archty. La frontière avec la Tchétchénie est située à quelques kilomètres d'Archty. Juste de l'autre côté de cette frontière se trouve le village tchétchène de Bamout, place forte rebelle.

Cette menace d'extension de la guerre a ravivé à Moscou les critiques contre le président Boris Eltsine. Celui-ci proclame haut et fort son intention de mettre fin au conflit tchétchène avant les élections présidentielles de juin, sans toutefois proposer de solution.

(ats, afp, reuter)

Gendres de Saddam Hussein tués en Irak

Satisfaction du Koweït

L'assassinat des gendres du président irakien Saddam Hussein a provoqué des réactions opposées dans la région. Salué par le Koweït, il a été condamné par la Jordanie et l'opposition irakienne. Samedi, Bagdad a réservé des obsèques officielles à deux des meurtriers.

Le général Hussein Kamel Hassan, responsable des programmes d'armement irakien, et son frère, le lieutenant-colonel Saddam Kamel, ont été assassinés vendredi soir, trois jours après leur retour à Bagdad. Selon les autorités, les deux repents ont été tués avec leur père et un troisième frère, Hakim, par des membres de leur famille qui voulaient laver l'honneur du clan.

L'opposition irakienne et les Etats-Unis ont estimé que Saddam Hussein avait fait exécuter le général Hassan et son frère.

Pour le président du Congrès national irakien (CNI), principale coalition de l'opposition, Ahmad Chalabi, «il s'agit d'un message aux autres membres de la famille et aux partisans leur signifiant qu'ils ne peuvent pas rester en vie s'ils abandonnent le régime».

LE ROI HUSSEIN «DÉGOÛTÉ»

De son côté, le roi Hussein de Jordanie s'est déclaré «dégouté»

et incapable de s'exprimer sur «ce terrible incident». Il s'est aussi dit convaincu qu'un changement de régime en Irak était «inévitables». Les Koweïtiens se sont au contraire réjouis de l'assassinat du général Hussein Kamel. Celui-ci était considéré dans l'émirat comme un criminel de guerre pour son rôle dans l'invasion irakienne de 1990.

«TRANCHER LES TÊTES»

A Bagdad, vingt membres des familles al-Majid et al-Sultan ont revendiqué l'exécution dans un message au président irakien. «Bien que vous leur ayez pardonné, il était de notre devoir de trancher les têtes de ces traîtres et de les expédier en enfer», indique le message.

Le général Hassan avait regagné l'Irak mardi dernier après six mois d'exil en Jordanie, d'où il avait appelé au renversement du régime de Saddam Hussein. Bagdad l'avait autorisé à rentrer comme un «citoyen ordinaire» qui a demandé pardon.

L'assassinat des deux transfuges, mariés aux deux filles aînées de Saddam Hussein, a eu lieu au lendemain de l'annonce de leur divorce. Les deux femmes ont affirmé ne pas avoir été prévenues de la trahison de leurs époux et avoir été retenues à Amman contre leur gré.

(ats, afp)

Serbes de Sarajevo

Collaboration avec l'IFOR

L'armée des Serbes de Bosnie et la force multinationale de paix (IFOR) sont convenues hier d'un plan d'évacuation des Serbes de Sarajevo qui refusent de vivre sous autorité croato-musulmane. Le HCR ne participera pas à cette opération, qu'il voit comme un soutien dangereux à l'homogénéisation ethnique.

Selon le général serbe Dragomir Milosevic, un convoi de camions militaires et civils déménagera aujourd'hui les biens des Serbes quittant la banlieue de Vogosca (nord), les quartiers de Rajlovac (ouest) et Centar (centre). L'opération sera surveillée par l'IFOR, qui convoiera également les personnes abandonnant leurs quartiers.

Par ailleurs, l'état-major serbe chargé du déplacement de la population serbe de Sarajevo a lancé un appel aux propriétaires de camions, voitures et autres véhicules à moteur en République serbe (RS, entité serbe de Bosnie), pour qu'ils se mettent à sa disposition afin d'aider à l'évacuation.

CONDAMNATION DU HCR

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a condamné cette opération, qu'il considère comme un soutien dangereux à l'homogénéisation ethnique prônée par les autorités serbes de Bosnie. Trente mille Serbes, selon le HCR, vivent encore dans quatre districts de Sarajevo qui doivent passer sous l'autorité complète de la Fédération croato-musulmane avant le 20 mars.

L'IFOR a justifié son soutien à ce plan en expliquant qu'elle essayait d'éviter un exode chaotique à des milliers de Serbes désireux de partir. L'initiative avait été annoncée samedi par le chef de l'IFOR l'Amiral Leighton Smith après que le quartier de Vogosca se fut vidé de ses 17.000 habitants dans la neige et le froid.

Samedi, l'IFOR avait annoncé la reprise totale de ses contacts avec les militaires serbes de Bosnie après plus de 15 jours d'interruption. Cette reprise écarte la perspective d'une paralysie prolongée de la mise en œuvre de la paix. Elle ouvre la voie à la suspension par le Conseil de sécurité de l'ONU de sanctions économiques contre la République serbe (RS) de Bosnie.

Les contacts entre la haute hiérarchie militaire des Serbes de Bosnie et l'IFOR avaient été interrompus le 8 février après l'arrestation de deux officiers serbes par la police bosniaque.

(ats, afp, reuter)

Toujours pas de gouvernement en Turquie

Les conservateurs agissent

Après deux mois de vaine recherche d'un gouvernement, la responsabilité de résoudre le problème de la vacance du pouvoir en Turquie est revenue au président Suleyman Demirel. Des responsables des partis conservateurs turcs se sont rencontrés hier en vue de la formation éventuelle d'une coalition de gouvernement.

Cette rencontre faisait suite à l'échec, la veille, des pourparlers entre le Parti de la mère patrie (ANAP, centre-droit, 133 députés sur 550) et le Parti de la prospérité (Refah, islamiste, 158 élus). L'ANAP avait notamment refusé de donner aux islamistes le contrôle des ministères «économiques» ou du Conseil des affaires religieuses.

Des députés de l'ANAP et du Parti de la juste voie (DYP, droite, 135 élus) du premier ministre en exercice Tansu Ciller se sont retrouvés hier pour tenter de conclure une alliance. Celle-ci est vivement souhaitée par les milieux d'affaires et la presse laïque, inquiète de l'arrivée au pouvoir des islamistes. Les discussions précédentes entre l'ANAP et le DYP ont échoué

en raison de la rivalité personnelle qui a opposé Tansu Ciller à Mesut Yilmaz.

Le président Demirel devrait de son côté rencontrer rapidement les leaders des groupes parlementaires: Refah, DYP, ANAP, le Parti de la Gauche démocratique (DSP, nationaliste, 75 élus) et le Parti républicain du Peuple (CHP, social-démocrate, 49 élus). A l'issue de ces entretiens, il peut remettre un nouveau mandat à un député chargé de former une alliance, qui aurait l'originalité d'écarter les chefs des trois premiers partis politiques.

En cas de blocage, le président Demirel peut convoquer de nouvelles élections législatives, mais pas avant le 22 mars, fin du délai légal de 45 jours après l'élection du bureau de l'assemblée. Une telle perspective, selon les analystes, devraient pousser les deux partis de droite à s'entendre: le Refah, qui a déjà profité d'un fort vote protestataire en décembre, risquerait en effet de gagner encore plus les faveurs d'une opinion publique lassée des attermoissements de la classe politique. (ats, afp, reuter)

Manifestations en Ulster

Marches pour la paix

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté en silence hier dans plus de 15 villes d'Ulster, d'Irlande, à Londres et à New York. Elles réclamaient le retour de la paix et du cessez-le-feu de l'IRA, rompu il y a quinze jours.

Simultanément à ces manifestations pour la paix, de nouveaux efforts politiques pour sauvegarder le processus de paix étaient entrepris. Le Sinn Fein, aile politique de l'IRA, a annoncé une rencontre aujourd'hui à Belfast avec des représentants du gouvernement britannique.

C'est le premier contact de ce type depuis la rupture de la trêve de l'IRA. Martin McGuinness, le numéro 2 du Sinn Fein, a déclaré que les participants examineront comment le processus de paix peut être reconstruit. «C'est pour nous un rendez-vous très sérieux», a ajouté M. McGuinness.

A Belfast, plus de 20.000 personnes, catholiques et protestants mêlés, se sont massées autour de l'Hôtel de Ville. Des milliers d'entre elles portaient des petits rubans blancs pour la paix et des colombes blanches en carton. A 15 h, les cloches des églises ont sonné sans interruption pendant 10 minutes, tandis

que la foule restait silencieuse. Puis les manifestants ont lancé des slogans de paix avant de se disperser au bout d'une heure. Pas de plate-forme, pas de leaders politiques, pas de discours. La manifestation était organisée par un collectif d'associations pour la paix. Quelques élus unionistes et nationalistes s'étaient mêlés à la foule.

Le même cérémonial devait être observé dans dix villes d'Ulster, dont Derry, Enniskillen, plusieurs villes en Irlande dont Dublin, Cork, A Londres, le rassemblement sur Trafalgar Square a réuni à peine 70 personnes. Le premier ministre irlandais John Bruton participait à une marche pour la paix dans son village natal de Dunboyne.

«Tout le peuple d'Irlande dit stop à l'IRA, cette organisation secrète, inconnue, qui ne rend des comptes à personne et n'a aucun droit d'agir en notre nom», a-t-il déclaré. M. Bruton a également prédit que les gouvernements de Londres et Dublin sont en train de progresser vers un accord sur une date pour des pourparlers. A Washington, le président Bill Clinton a apporté son soutien hier aux marcheurs pour la paix, indiquant que ses «espoirs et prières» sont avec eux. (ats, afp)

New Eclipse. The Power of Beauty.



En option: jantes alu «Star»

Nouvelle Eclipse: la voiture de sport selon Mitsubishi. Des lignes à couper le souffle pour un aérodynamisme de tout premier ordre (Cx 0.27). La puissance d'un moteur 2 litres DOHC 16 soupapes. Une suspension sport Multi-Link et des jantes alu «Aero» équipées de pneus larges. Un équipement qui répond à toutes vos exigen-

ces en matière de luxe et de sécurité: 2 airbags, ABS, pare-chocs à absorption d'énergie, antivol, lève-glaces électriques, verrouillage central, radio/ cassette et antenne électrique. Le Modèle Cool comprend en outre la climatisation, un becquet arrière et des feux antibrouillards. Eclipse GS 16V dès **31'990.-** net.

3 ans de garantie d'usine. TVA comprise dans le prix. Financement et leasing: EFL

Envoyez-moi de la documentation sur l'Eclipse.

Nom/Prénom _____

Adresse _____

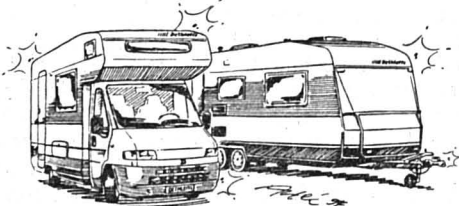
NPA/Localité _____

Envoyer à: MMC Automobile AG, Steigstr. 26, 8401 Winterthur, tél. 052/208 25 00

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



Un loisir,
un plaisir ...



Dethleffs

Exposition permanente à Avenches

Location et vente de CARAVANES et CAMPING-CARS

Grand choix de MOBILHOMES

Accessoires

Places de camping à disposition à
Chessel, Avenches et Grandson



1580 Avenches Rte de Berne 21

Tél. 037/ 75 14 49 Fax 037/ 75 38 57

DIVERS

Seulement jusqu'au
29. 2. 1996

SOLDES CUISINES
BAINS

Super-rabais exceptionnel!

Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les grandes marques! Apportez-nous vos plans, nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'en automne 1996.

Entreprise générale FUST

Pour votre cuisine, salle de bains, appartement ou maison! Pour toute nouvelle construction, rénovation ou transformation! Votre directeur des travaux FUST prend en charge toute la planification, l'établissement d'offres, permis de construire, la direction des travaux et de la main-d'oeuvre, contrôles inclus. Le tout à un prix fixe garanti. Nous vous renseignerons volontiers.

Ing. dipl. **FUST** CUISINES
BAINS

Electroménager, Luminaires, TV/HiFi/Video, Photo, PC, CD

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures 44, tél. 039 261650. Neuchâtel, rue des Terreaux 5, tél. 038 255370. Biemme, Hyper-Fust (EG), rte Soleure 122, tél. 032 521604. Yverdon, rue de la Plaine 5, tél. 024 218616

EG = (Succursales cuisines / salle de bains avec département Entreprise Générale)

05 27773 44

**Hypermarchés
et brico-bâti-centres
JUMBO**

APPEL À LA CLIENTÈLE

Ponceuses delta BOSCH PDA 100

Concerne les appareils avec le numéro de désignation 0603 307 003.

Cette série a été vendue exclusivement dans les filiales JUMBO entre le 7 décembre 1995 et le 20 février 1996.

Ces appareils ont été modifiés par une tierce personne sans la connaissance de Bosch et indépendamment de Jumbo.

Il se peut qu'en tirant sur le câble d'alimentation de certains des appareils de cette série, il se rompe.

De ce fait, il y a danger de décharge électrique.

Jumbo prie tous les acquéreurs de ces appareils de ne plus les utiliser et de les rapporter pour contrôle au Jumbo le plus proche.

Cet appel ne concerne pas les autres ponceuses delta BOSCH PDA 100 avec le numéro de désignation 0603 307 032 vendues en Suisse.

Pour d'autres informations, veuillez vous adresser à votre filiale JUMBO.

02-7765184x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

L'armée continuera son enquête sur les réseaux cette semaine

Les trois «pirates» libérés

Les trois Suisses arrêtés dans l'affaire de piratage des réseaux radio et téléphoniques de l'armée ont été libérés vendredi soir. Ils doivent s'attendre à être renvoyés devant un tribunal de division. A ce propos, le juge d'instruction militaire en charge du dossier rencontrera la semaine prochaine l'auditeur en chef de l'armée, a indiqué un porte-parole du DMF.

Arrêtés jeudi après-midi dans la région zurichoise, les trois suspects ont recouvré la liberté vendredi, selon le porte-parole du DMF Christian Kurth. Soupçonnés d'avoir violé le secret militaire, ils avaient reconnu dans les grandes lignes les faits qui leur sont reprochés. S'agissant

de la suite de la procédure, ils doivent s'attendre à une procédure ordinaire devant un tribunal de division, a précisé Christian Kurth.

Leurs interrogatoires semblent accrédiéter la thèse du piratage commandée par des motifs commerciaux, avait indiqué vendredi le DMF, ajoutant qu'il ne s'agissait donc pas d'une affaire d'espionnage au profit d'un Etat étranger.

Le réseau dans lequel se sont introduits les «pirates» est un système de transmission complexe destiné à surveiller en permanence des installations importantes comme des dépôts de munitions et des ouvrages fortifiés. L'accès non autorisé à de tels ouvrages déclenche une alarme transmise à une centrale par radio ou téléphone. Les fréquences radio et les numéros de téléphone sont classés «confidentiels» et la liste dans son ensemble «secret».

S'agissant de l'affaire Nyff-

egger, l'avocat du colonel à la retraite indiqué dans une interview publiée par le «SonntagsBlick» qu'il allait déposer une demande de libération dans les prochains jours.

NOUVEAUX CAS

Entre-temps, la «Sonntagszeitung» a rapporté un nouveau

cas de promotion militaire douteuse. Selon le journal, un homme d'affaires argovien a été promu au grade de major au début de l'année, bien qu'il ait été sous le coup d'une procédure pénale en rapport avec des délits économiques. Or, selon une ordonnance fédérale, les promotions doivent être ajournées aussi

longtemps qu'une procédure pénale est pendante.

Le porte-parole du DMF Martin Buehler n'a pas voulu prendre position sur ce cas hier, affirmant ne pas le connaître en détail. Il a ajouté que, sur les 6000 à 7000 promotions militaires chaque année, des erreurs étaient aussi possibles. (ap)

26 février 1976 – Grâce au don d'un mécène et à l'aide financière de la ville de Zurich, le Kunsthhaus inaugure un complexe de salles permettant de doubler sa surface et de réorganiser la présentation de ses collections. Le premier hôte d'honneur du musée rénové et agrandi est le conseiller fédéral Hans Hurlimann.

BRÈVES

Skieurs belges blessés

Vol spécial

Un avion de Sabena a décollé samedi après-midi de l'aéroport de Genève-Cointrin pour Bruxelles avec à son bord 27 touristes belges, victimes des sports d'hiver. Chaque année à la fin des vacances de neige, Europe-Assistance affrète spécialement un Boeing pour rapatrier les blessés du Plat Pays. Après avoir déposé à Bruxelles ces skieurs malheureux, le même avion se posera à Innsbruck pour embarquer les Belges blessés sur les pentes autrichiennes.

Transports et UE

Verts critiques

Le comité directeur des Verts/PES exige une nouvelle fois du Conseil fédéral l'introduction de la taxe poids lourds liée aux prestations. Réuni samedi à Berne, il a aussi dénoncé les négociations sur le trafic avec l'Union européenne et l'assouplissement possible de la limite des 28 tonnes.

Secrétariat du DMF

Argovien favori

L'actuel chancelier argovien Juan Felix Gut devrait être le nouveau secrétaire général du Département militaire fédéral (DMF). Adolf Ogi a proposé au Conseil fédéral ce fonctionnaire de 48 ans, sans parti, pour occuper le poste de secrétaire général. C'est ce qu'a indiqué le porte-parole du DMF Martin Buehler en confirmant l'information publiée par le «SonntagsBlick».

Climat en Suisse

Exceptionnel

Une Suisse baignée par le soleil, un ciel presque sans nuages et des températures élevées: le dernier week-end de février a été exceptionnel. Hier, le mercure a marqué jusqu'à quinze degrés de plus que vendredi. Au moins deux personnes sont mortes sur la route, où le trafic a été très dense. Entre vendredi et dimanche matin, la température sur le versant nord des Alpes et sur les montagnes du nord des Grisons a augmenté de dix à quinze degrés. En Valais, sur les montagnes tessinoises et du sud des Grisons, la hausse a été de cinq à neuf degrés. Le soleil a brillé sur toute la Suisse, sauf au Tessin.

Révision de la Constitution devant les socialistes

Non à la «cosmétique»!

Le Parti socialiste suisse veut de véritables réformes sociales dans le cadre de la réforme de la Constitution fédérale en lieu et place de ce qu'il appelle de la «cosmétique constitutionnelle». Il s'oppose en outre à l'augmentation du nombre de signatures pour les initiatives et les référendums.

Réuni samedi à Berne, le comité central du PS a critiqué le projet du Conseil fédéral: celui-ci re-

nonce à de véritables réformes sociales et limite la démocratie directe. Des modifications structurelles cosmétiques et rédactionnelles seules n'ont pas de valeur, selon le PS. Dans leur réponse à la procédure de consultation, les socialistes plaident pour une véritable «mise à jour» de la Constitution qui prenne en compte les besoins actuels de réformes politiques.

Pour le PS, la réforme doit

prendre en compte les problèmes essentiels et les plus urgents tels que le chômage, l'exclusion sociale ainsi qu'une économie d'avenir compatible socialement et avec l'environnement. Dans ce sens, il demande notamment que soit ancrée dans la Constitution une garantie d'existence comme droit social.

Parmi les autres réformes qu'il revendique, figurent l'obligation pour la Confédération et les cantons de contribuer à la réalisation effective du principe d'égalité entre hommes et femmes, le fait que le développement durable soit une obligation pour la Confédération ainsi que l'ancrage dans la Constitution du principe de publicité pour la Confédération et les cantons. Le PS demande en outre l'introduction de droits populaires transnationaux et l'amélioration des droits populaires par exemple avec le référendum constructif et l'initiative législative.

AUGMENTATION CRITIQUÉE

Il critique l'augmentation proposée du nombre de signatures pour les initiatives et référendums, alors que la réforme de la justice est jugée pas convaincante.

(ap)



Le président socialiste Peter Bodenmann

Réuni samedi à Berne, le comité central du PS a critiqué le projet de révision de la constitution soumis à consultation. (Keystone-Lehmann)

S. Schmidheiny devient un gros actionnaire de l'UBS

Une participation non stratégique

L'industriel et financier suisse Stephan Schmidheiny figure nouvellement parmi les gros actionnaires de l'Union de Banques Suisses (UBS). La participation prise n'a toutefois pas un caractère stratégique, selon Robert Jeker, président du conseil d'administration du groupe Schmidheiny.

Stephan Schmidheiny a acheté 923.200 actions nominatives UBS, pour une somme totale voisine de 270 millions de francs, a précisé hier Robert Jeker, confirmant un article paru la veille dans la «Neue Zürcher Zeitung» (NZZ). Cela correspond à 4,1% environ du total des actions nominatives UBS.

Pour financer l'opération, Stephan Schmidheiny a utilisé une part du produit de la vente de sa participation dans Landis

& Gyr à Electrowatt. «Cette participation (dans l'UBS) n'a toutefois pas de caractère stratégique», a expliqué Robert Jeker au journal dominical suisse allemand Sontagszeitung.

Il s'agit bien plus d'un placement, «car nous voyons un potentiel dans l'UBS, en lien avec la direction de la banque», a précisé Robert Jeker. Il faut rappeler à cet égard que, dès l'assemblée générale de l'UBS, à mi-avril, la présidence de la direction du groupe passera des mains de Robert Studer à celles de Mathis Caballavetta. Robert Studer sera parallèlement proposé comme nouvel administrateur. En principe, il devrait succéder à Nikolaus Senn à la présidence du conseil d'administration.

Avec 4,1% des actions-nominatives, Stephan Schmidheiny a

acquis environ 1% de l'ensemble du capital-actions de l'UBS. Ce dernier est constitué de 21,3 millions d'actions au porteur de 100 francs de valeur nominale chacune et de 22,25 millions d'actions nominatives d'une valeur nominale de 20 francs.

VENDEUR

Robert Jeker n'a voulu ni confirmer ni démentir l'information de la NZZ selon laquelle les titres achetés par Stephan Schmidheiny auraient été vendus par le groupe BZ de Martin Ebner. Même sans confirmation officielle, le groupe BZ apparaît comme le seul vendeur à disposer du portefeuille d'actions UBS nécessaire à la transaction, note la NZZ. Dans la foulée, le groupe BZ pourrait avoir acheté environ pour 1,06 million d'actions au porteur. (ats)

Toxicomanie: prévenir sans criminaliser

Le credo de Ruth Dreifuss

Il est possible de prévenir la toxicomanie sans la criminaliser pense Ruth Dreifuss. Décriminaliser la consommation de drogues ne banalise pas le problème. Mme Dreifuss ne veut toutefois pas encore se prononcer sur le rapport du groupe d'experts qui recommande la dépénalisation de la consommation des stupéfiants.

«En terme de santé publique, l'alcool et le tabac posent des problèmes infiniment plus graves que la toxicomanie», a dit dimanche Ruth Dreifuss sur les ondes de «La Première», Radio suisse romande. Le tabac provoque chaque année 10.000 morts, et l'alcool plusieurs milliers. Personne ne songe à criminaliser la consommation de tabac et de l'alcool. La société s'efforce d'en expliquer les dangers. «Pourquoi ne pas adopter une attitude comparable face à la toxicomanie?», se demande Mme Dreifuss.

Les vives réactions contre les conclusions des experts publiées jeudi viennent de ceux qui ont

peur qu'une décriminalisation banalise la consommation de drogues, a dit la cheffe du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Cette dernière pense qu'un débat est nécessaire.

SANS POSITION

Sans prendre position sur leurs conclusions, la conseillère fédérale a expliqué la démarche du groupe d'experts. La consommation de stupéfiants est punie en Suisse depuis 1975. Cette loi avait un but médico-social. Elle n'a pas atteint son objectif et le groupe d'experts s'est demandé quels changements il faudrait apporter à la politique actuelle. Mme Dreifuss et ses collègues du Conseil fédéral ne s'exprimeront qu'après examen du rapport.

«Dans notre société, quand quelqu'un veut se nuire à lui-même, il est contraire à nos principes de l'en punir», a ajouté Mme Dreifuss. Le suicide n'est pas réprimé en Suisse. Il n'y a qu'un seul comportement autodestructeur qui soit puni, c'est la toxicomanie. (ats)

Une Suisse et une Allemande enlevées

Bonn lance un appel

Le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel a lancé un appel pressant ce week-end pour la libération de la Suisse Susanne Siegfried et de l'Allemande Nicola Fleuchhaus, toutes deux enlevées au Costa Rica. Le gouvernement costaricien a pour sa part rejeté le lieu de rendez-vous proposé par les kidnappeurs pour des tractations.

Dans un appel diffusé par le service sud-américain de la radio «Deutsche Welle», Klaus Kinkel a demandé samedi «de mettre fin aux souffrances des otages innocents». Auparavant, les familles des deux femmes s'étaient aussi adressées aux ravisseurs. Dans une annonce publiée dans le journal «La Nación», elles leur ont demandé de prendre contact avec elles.

Mercredi dernier, le journal costaricien «La Prensa Libre» avait publié une lettre de Susanne Siegfried dans laquelle la Suisse soulignait qu'elle et Nicola Fleuchhaus étaient à

bout de forces tant physiquement que psychiquement et qu'elles craignaient pour leur vie.

CONTACTS ÉTROITS

Le ministre allemand des Affaires étrangères a expliqué que le gouvernement allemand a fait tout ce qui était possible jusqu'à maintenant pour contribuer à la libération des deux femmes. Les contacts avec les gouvernements du Costa Rica, du Nicaragua ainsi qu'avec la Suisse sont très étroits, a-t-il précisé.

Le commando des ravisseurs avait proposé que des négociations aient lieu aujourd'hui dans un lieu près de San Carlos, où les deux femmes avaient été enlevées au début de l'année. Une lettre dans ce sens avait été retrouvée jeudi près d'un émetteur de télévision local. Le gouvernement costaricien a expliqué qu'il était prêt à négocier, mais que le lieu fixé par les kidnappeurs ne convenait pas pour des raisons de sécurité. (ap)



4x4 compris

LEGACY Swiss Station

Subaru Legacy Swiss Station 4WD. 1994 ccm, 85 kW (115 ch DIN), 16 soupapes ✓ **4x4 permanent** ✓ Couple 170 Nm/4400 tr/min. ✓ **Airbags pour le conducteur et son passager (US Fullsize)** ✓ Carrosserie de sécurité et protections sur le pourtour de la voiture ✓ **ABS à 4 canaux** ✓ Freins à disques ventilés à l'avant ✓ **Hill-Holder/immobilisation en côte** ✓ Charge remorquée freinée jusqu'à 1600 kg ✓ **Transmission Dual-Range 2x5 vitesses** ✓ Consommation 8,8 l/100 km (mixte) ✓ **Direction assistée** ✓ Lève-glaces électriques ✓ **Verrouillage central** ✓ Rétroviseurs extérieurs électriques ✓ **Rails de toit** ✓ Appuie-tête AR ✓ **Radio-cassettes stéréo numérique avec RDS** ✓ Sièges AR rabattables séparément (60/40) ✓ **Coffre jusqu'à 1691 l** ✓ Un maximum d'atouts pour un minimum d'argent! Maintenant, chez votre concessionnaire Subaru!



CHAMPION SUISSE DU 4x4
101-744633/ROC

Pour de plus amples informations, contactez l'importateur: Subaru Switzerland, Streag AG, 5745 Safenwil, 062/788 88 66, ou l'un des quelque 300 concessionnaires. Subaru super-leasing 4x4: 021/631 24 30. (TVA 6,5% comprise)

SUBARU
Votre concessionnaire



Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 039/279 777

Grande vente de **MEUBLES-CHAUSSURES-HABITS**

Lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 février

TOUT à 50%

+10% paiement cash!

VESTES en CUIR
Hommes et femmes
Fr. 100.-

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

DES AFFAIRES EN OR!

FAILLE-HIT
200'000 ARTICLES NEUFS À PRIX CASSÉS!

CADEAUX:
● cravates
● foulards
● boucles d'oreilles

La Chaux-de-Fonds
10 h - 18 h 30 NON-STOP
Polyexpo - 153, rue des Crêtets
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 26 72 26

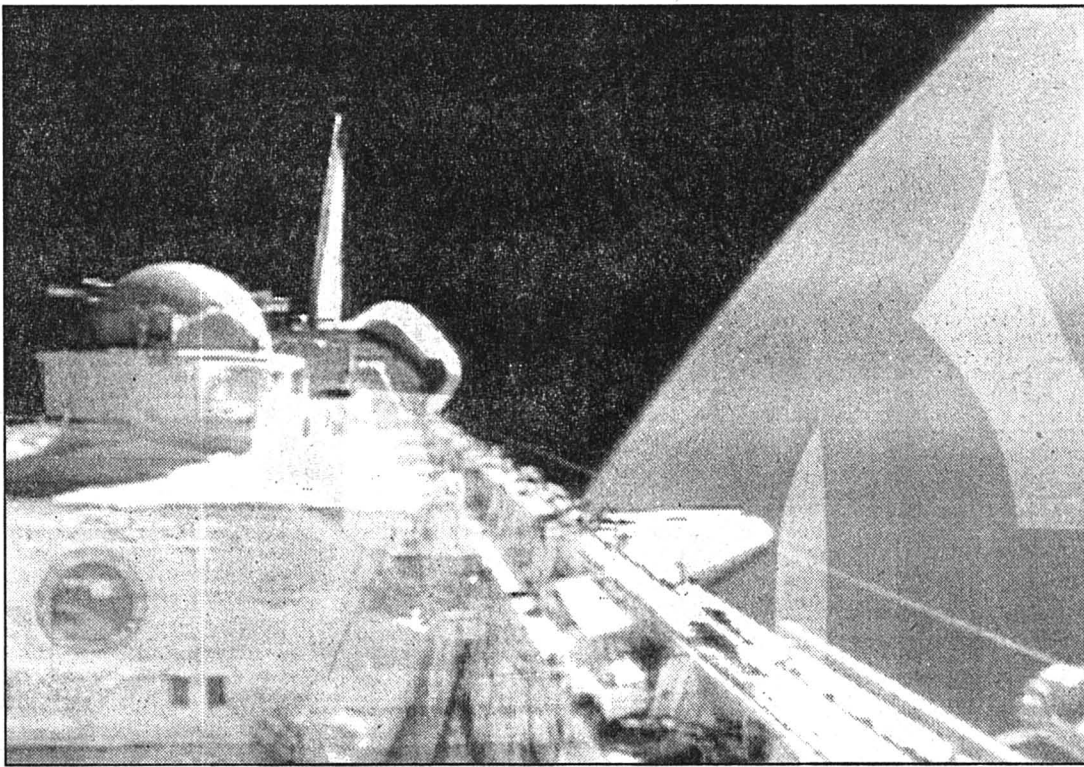
Mission réussie pour les astronautes de la navette Columbia Satellite italien déployé

L'équipage de la navette spatiale américaine Columbia a procédé hier soir au déploiement du satellite à fil italien TSS. L'opération s'est déroulée comme prévu. Le satellite doit servir à l'étude de la propagation des ondes à basses fréquences, a indiqué la NASA.

Principal temps fort de la mission de Columbia, le déploiement de TSS avait été reporté samedi matin de vingt-quatre heures, de façon à procéder à d'ultimes vérifications sur le fonctionnement d'un ordinateur de bord. Un ordinateur qui aura pour mission de transmettre les données collectées par le satellite.

Bien que l'équipage de Columbia ait réussi à remettre les ordinateurs en état de marche avec l'aide de techniciens du centre de contrôle de Cap Canaveral, la NASA avait estimé qu'il serait plus prudent de reporter cette mission d'une journée.

«C'était la meilleure chose à faire», a expliqué le directeur de vol Chuck Shaw, qui souhaitait réunir toutes les garanties de sécurité, notamment pour les procédures d'urgence en cas de



La navette Columbia dans l'espace

Le satellite italien (au premier plan) a été déployé avec 24 heures de retard.

(Keystone-EPA)

panne des ordinateurs une fois le satellite largué.

PETITES FUSÉES

Constitué d'une sphère de 1,6 mètre de diamètre traversée

d'une part par deux mâts et de l'autre de deux bras télescopiques, le satellite à fil italien doit maintenant s'éloigner peu à peu de Columbia, sous l'action de petites fusées à azote. Son fil de

22 kilomètres de long doit se dérouler jusqu'à 20,7 kilomètres de Columbia.

Après 22 heures de fonctionnement, TSS sera ramené dans la soute de Columbia avec

toutes ses données scientifiques. Cette opération de récupération doit être achevée demain en début de soirée. Avec TSS, la NASA et l'Agence spatiale italienne disposent de la plus longue antenne jamais déployée dans l'espace.

Les expériences italo-américaines visant à produire de l'électricité dans l'espace à l'aide de câbles ont d'ores et déjà coûté 443 millions de dollars aux deux pays. La dernière tentative s'était soldée par un échec en 1992, lors d'un précédent vol d'une navette américaine.

Les scientifiques italiens et américains espèrent parvenir à produire 5000 volts quand le satellite traversera le champ magnétique terrestre. Ils comptent ainsi prouver que de tels systèmes pourraient un jour permettre d'alimenter en électricité des engins spatiaux.

Par ailleurs, des études sur la propagation des ondes à basses fréquences, les seules à pouvoir pénétrer à des profondeurs importantes dans les océans, pourraient être ainsi permises. Ceci facilitera à terme les communications avec les sous-marins. La navette comprend à son bord un équipage de sept hommes, dont le Suisse Claude Nicollier. Sa mission doit durer quatorze jours. (ats, reuter, ap)

BRÈVES

Mexique

Violent séisme

Une violente secousse tectonique de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter a été ressentie samedi soir au Mexique, près de la ville côtière d'Oaxaca. Le séisme s'est produit à 21 h 08, heure locale (4 h 08 suisses). Son épipcentre était situé à 160 km au sud-ouest d'Oaxaca et à 400 km au sud-est de Mexico. Aucune victime, ni dégâts n'ont été signalés.

Moscou

Pneus en feu

Un gigantesque incendie s'est déclenché dans la nuit de samedi à dimanche dans une usine de pneumatiques du sud-est de Moscou, a indiqué le service des pompiers. Aucune information n'a été donnée sur d'éventuelles victimes. A la mi-journée, une cinquantaine de camions d'incendie luttent toujours contre le sinistre, dans des conditions rendues difficiles par les émanations toxiques. Une forte odeur de caoutchouc brûlé flottait dans les rues de Moscou. Le ciel était assombri par la fumée dans le secteur de l'incendie.

Pyrénées françaises

Avalanche meurtrière

Un randonneur à skis a été tué et deux autres grièvement blessés dans une avalanche qui s'est produite hier sur les flancs du Pic du Midi dans les Pyrénées. Deux autres randonneurs ont été plus légèrement blessés.

Canton du Valais

Ecrasée par sa voiture

Une Italienne de 46 ans, domiciliée à Chippis (VS), a perdu la vie hier peu avant 3 heures sur la route près de Sière. A la sortie d'un virage, elle a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est retourné sur le toit. La conductrice a été écrasée par la voiture. Elle est décédée sur place, a précisé la police cantonale.

Berlin

Chasse à l'Ours ouverte

La chasse à l'Ours (d'or) du Festival du film de Berlin était menée samedi par «L'Armée des douze singes», le thriller futuriste de Terry Gilliam et sa star Bruce Willis. Le film est en compétition notamment avec un western chinois et un film danois «destroy» et halluciné.

Plus de peur que de mal à Cointrin Un avion sur le ventre

Un avion de tourisme a atterri sur le ventre hier peu après onze heures à l'aéroport de Genève-Cointrin. Il n'y a pas eu de blessé. La piste principale a été fermée au trafic pendant deux heures. Il s'agit d'un monomoteur qui arrivait de Lucerne. Seul le pilote était à bord.

Un problème de train d'atterrissage serait à l'origine de cet

incident. L'avion a été immobilisé au milieu de la piste. Il a été délogé par une grue. En cette période de ski et de retour de vacances de Genevois, le trafic aérien passablement chargé a été perturbé. Seuls deux avions ont eu l'autorisation de décoller alors que le monomoteur était immobilisé sur la piste.

(ats/photo Keystone-Aviolat)



Le nombre d'accidents continue d'augmenter Routes européennes moins sûres

Les automobilistes européens continuent à faire honneur à leur mauvaise réputation d'agités du volant. Après le recul des dernières années, le nombre des accidents de la route a de nouveau augmenté en 1994, de 3,2% en Europe occidentale et de 7,4% en Europe centrale et orientale, selon le dernier rapport de la Conférence des ministres européens des Transports (ECMC).

Le nombre de victimes de la circulation (morts et blessés) est également en hausse. En Europe occidentale, il s'établit à 1,88 million en 1994, en augmenta-

tion de 1,2% par rapport à l'année précédente. Les résultats diffèrent toutefois selon les pays: pour une augmentation qui atteint jusqu'à 10,7% en Italie ou 5,7% en Suède, le chiffre est en baisse de 10% au Portugal, de 4,4% en France, de 3,4% en Belgique et de 3,4% en Espagne.

Parallèlement, le nombre d'accidents mortels est globalement en baisse, de 4%, s'établissant à 51.700 morts, soit le meilleur résultat depuis 1970.

L'ECMC tire de ces résultats la conclusion que «les progrès en matière de sécurité réalisés au fil des années restent précaires»

et souligne que «le nombre de victimes de la route apparaît encore beaucoup trop élevé, en termes humains comme en termes économiques et sociaux».

EN SUISSE AUSSI

Bien qu'ils n'aient pas analysé dans leur étude le rôle exact de la vitesse et de l'imprudence dans ces accidents, les ministres s'inquiètent d'autant plus de la remontée de l'insécurité routière qu'elle touche y compris des pays tels que l'Autriche, les Pays-Bas ou la Suisse, où les routes sont en bon état et régulièrement entretenues. (ap)

Première phase du pompage du pétrolier «Sea Empress» Catastrophe écologique évitée

La première phase du pompage du pétrolier «Sea Empress» s'est achevée hier avec le transfert de quelque 25.000 tonnes de brut à terre par un second pétrolier. Sur les plages du sud du pays de

Galles, les opérations de nettoyage et de ramassage des oiseaux morts ou blessés se poursuivaient. Le «Star Bergen», qui effectue le pompage du brut dans le port de Milford Haven,

devrait quitter dans la soirée le flanc du «Sea Empress», amarré à quai. Il doit aller déverser ses 25.000 tonnes de pétrole à un autre quai du terminal pétrolier. (ats, afp)

Les pigeons continuent à proliférer dans les villes de Suisse

Lausanne se sert de graines contraceptives

Malgré les différentes tentatives d'élimination, les pigeons continuent à proliférer dans les villes. Durant l'hiver, certains citadins leur distribuent des kilos de graines, en dépit d'amendes répétées. La ville de Lausanne a tenté de leur fournir du mas anticonceptionnel, mais quelques «dames aux pigeons» persistent à les nourrir de grains dépourvus d'additif contraceptif.

Afin de contrôler la nidification des milliers de pigeons de la capitale vaudoise, le Service de l'environnement et de l'hygiène a ouvert des pigeonniers, notamment à Saint-François. Des

cages sont aussi posées dans certains quartiers, mais le nombre de captures est dérisoire, indique Jean Blaser, le responsable de l'affaire au Service de l'environnement.

Les volatiles se multiplient à cause surtout de la nourriture offerte par les habitants des villes. Certaines personnes distribuent des kilos de graines en dehors des quelques endroits réservés à cet effet à Lausanne. La «dame aux pigeons» notamment nourrit depuis plusieurs années et sans relâche ses protégés, malgré les nombreuses amendes et un jugement du tribunal destinés à la décourager de cette pratique.

Le Service de l'environnement a même tenté une collaboration avec les membres de la Ligue pour la défense des animaux et contre la vivisection: il livrait 650 kilos de mas anticonceptionnel à cette ligue, à condition que les pigeons soient nourris sur les places autorisées. Mais les amoureux des pigeons ont continué à distribuer des graines sans contraceptif un peu partout.

TACTIQUE CHANGÉE

Le service a donc décidé de cesser ses livraisons à la ligue et change de tactique. Depuis le début du mois, des sacs de graines contraceptives de deux

kilos sont mis gratuitement à disposition de la population dans les postes de police de quartier, avise-t-il dans le journal communal. Cette nouvelle expérience sera menée à titre d'essai durant six mois.

La situation est aussi préoccupante à Fribourg, où il y a de 4000 à 5000 pigeons, selon l'estimation de la police locale. Cela, alors que la ville, pour des raisons de salubrité, ne pourrait en «supporter» que quelques centaines. La ville a aussi sa dame aux pigeons et des récidivistes qui agissent souvent la nuit depuis que le nourrissage a été interdit.

La cité des Zaehringen tente

de réguler les naissances au pigeonier de la Tour-Henri au centre-ville. «Mais cela ne fait que renouveler la race», constate le sergent Marchon.

MOINS AIGU

A Genève, où le nourrissage est autorisé par la loi cantonale avec des graines anticonceptionnelles et où les immeubles sont souvent dotés de protection, le problème semble moins aigu, selon la voirie.

Enfin à Neuchâtel, un responsable de la police sanitaire assure que la ville ne connaît aucun problème, car une personne est chargée de tirer les pigeons régulièrement. (ap)

Ski nordique - MegaMicro: Philippe Grandclément récidive

Deux présences, deux victoires

Philippe Grandclément aime décidément bien la MegaMicro. Déjà vainqueur l'an dernier, le Français des Mous-sières a récidivé hier pour sa deuxième participation au grand fond des vallées franco-suisse de la précision. Vainqueur avec plus de deux minutes d'avance sur un excellent Daniel Sandoz, il a forgé la décision dans les dix derniers kilomètres, où il a notamment pu bénéficier d'un meilleur ski que ses adversaires. Quant à Thomas Wassberg, l'attraction de l'épreuve, il a terminé à un quatorzième rang qu'il a estimé très bon compte tenu de la maladie qui l'a handicapé ces derniers jours.



Philippe Grandclément

Le Français a mené la course à sa guise, en profitant d'un excellent ski sur une neige plus douce en fin de course. (Impar-Galley)

Par
Renaud TSCHOUMY

Philippe Grandclément a donc réussi la passe de deux à la MegaMicro. Et le Français a géré sa course à sa guise. «Jusqu'à La Chaux-du-Milieu, nous étions un groupe plutôt compact de cinq ou six hommes, expliquait-il. Mais j'avais remarqué lors de mes reconnaissances qu'il y avait quelques belles bosses sur la fin. Je les ai donc attendues avant de porter mon attaque.»



Grandclément faisait allusion à la petite montée du Quartier. «Philippe a attendu La Chaux-du-Milieu pour accélérer, confirmait son dauphin Daniel Sandoz. J'ai très vite accusé un retard d'une quarantaine de secondes, et je me suis dès lors concentré sur les deux autres Français (réf: Pascal Moysse et Benoît Chopard). J'ai attaqué dans la deuxième partie de la dernière montée pour assurer mon deuxième rang.»

MERCI AU REDOUX

Philippe Grandclément a grandement profité du redoux de fin de matinée. «En début de course, je glissais nettement moins bien que Daniel Sandoz, confirmait le Français. Mais comme le groupe de tête était composé de coureurs ayant participé à la Tranjurassienne, donc ne souhaitant pas aller à fond, j'ai bien tenu le choc avant de

porter l'estocade. Et je les ai tous lâchés au train à partir du cinquantième kilomètre environ. Mais je dois avouer que j'ai remarqué avec contentement que la neige se réchauffait progressivement.»

Daniel Sandoz ne contestait pas la victoire de Grandclément. «J'ai fait une très belle course, presque parfaite, expliquait-il. J'ai eu de bonnes sensations d'entrée et je suis très content de moi. Il faut aussi dire que j'avais bien préparé cette MegaMicro, en renonçant notamment à la Tranjurassienne dimanche passé.»

André Rey était également satisfait. «Après l'affaiblissement provoqué par ma maladie, je sens que je retrouve gentiment mes sensations. Mais je ne me faisais guère d'illusions au départ. D'ailleurs, à La Brévine, j'étais déjà à la bourre. Ma chance a dans le fond été que personne ne veuille dynamiter la course. Cela m'a permis de rester dans le sillage du groupe de tête.» La cinquième place de

«Dédé» rassure donc le coureur des Cernets, qui n'a pas été épargné par la poisse en ce début d'année.

WASSBERG SURPRISE EN BIEN

Le Suédois Thomas Wassberg a certainement été le fondeur le plus applaudi tout au long des 60 km de cette MegaMicro. Pourtant, il s'en est fallu d'un rien que cette légende vivante du ski de fond ne renonce. «J'ai eu la grippe la semaine dernière, et j'ai franchement été à deux doigts de ne pas venir. Mais comme j'avais donné ma parole aux organisateurs, j'ai tenu à honorer mon contrat.»

Et plutôt bien, puisque le Suédois a terminé à un très bon quatorzième rang. «Je suis vraiment très content, confirmait-il. Je suis d'ailleurs surpris que ma course se soit déroulée d'aussi bonne manière. J'ai eu de la peine du côté de La Chaux-du-Milieu, où cela brassait pas mal. Mais j'étais étonnamment bien en fin de course. Vraiment, ce fut une bonne expérience.»

Pointé au-delà du quarantième rang à La Brévine, Wassberg a fourni un effort incroyable au cours des vingt kilomètres séparant La Brévine de La Chaux-du-Milieu pour «avalier» une vingtaine de concurrents..

GEYMOND FAIT FORT

La course féminine a pour sa part été remportée par Florence Geymond, une Grenobloise devenue Suisse par alliance et désormais établie au Brassus. Quatrième de la Tranjurassienne dimanche dernier, elle a profité de l'abandon d'une autre grande favorite, Jasmin Nunige-Baumann.

«Nous avons skié ensemble durant les vingt premiers kilomètres, et je me suis soudain retrouvée seule quand Jasmin s'est arrêtée. J'ai donc dû «rentre» en solitaire, et cela n'a pas été facile. Car si j'avais une bonne glisse en début de course, ce n'était plus le cas par la suite. Dans les quinze derniers kilomètres, j'avais l'impression de coller à la piste. J'ai d'ailleurs passablement souffert sur la fin.» Ce que son état de fraîcheur après la course ne laissait franchement pas entrevoir.

Ancienne championne de France juniors, maman d'un petit Pierre-Yves de huit mois, Florence Geymond (25 ans) s'est superbement imposée. Et celle qui avoue aimer les courses de longue distance devrait refaire parler d'elle. A la MegaMicro... ou ailleurs. R.T.

● Tous les classements en page 8.

Conditions parfaites

Les organisateurs de la MegaMicro, qui fêtaient le dixième anniversaire de leur épreuve, arboraient tous un large sourire, hier dans le stade des Foulets. C'est que – et pour une fois, pourrait-on ajouter – les conditions météorologiques étaient parfaites. Neige fraîche, ciel bleu et soleil: que demander de plus? Les participants de la MegaMicro étaient d'ailleurs unanimes: jamais ils n'avaient disputé le grand fond des vallées franco-suisse dans d'aussi bonnes conditions. C'était à souligner. R.T.

Caroline Bieri remporte superbement le 15 km dames

De la graine de championne

Le Ski-Club La Chaux-de-Fonds possède une véritable graine de championne en la personne de Caroline Bieri (18 ans). Celle-ci s'est en effet superbement imposée dans le 15 km classique de cette MegaMicro, reléguant sa dauphine Patricia Tièche à plus de deux minutes. Avec Vincent Feuz et Corinne Isler-Ducommun (vainqueurs du 35 km), elle fut l'une des grandes animatrices de cette édition 1996 de la MegaMicro.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, Caroline Bieri peinait à comprendre ce qui lui arrivait. Félicitée par sa famille – et notamment par sa sœur Pauline, elle aussi prometteuse –, elle ne semblait pas réaliser qu'elle s'était imposée. «Je n'y crois pas encore, expliquait-elle. Mon but

était avant tout de bien tourner, mais je ne pensais pas à la victoire en prenant le départ.»

Et pourtant! «J'ai pris un concurrent masculin pour une fille, et je me suis crue menacée jusqu'au bout, ajoutait-elle. J'ai donc fini à bloc. Lorsqu'on m'a dit aux Entre-deux-Monts que j'étais en tête, je n'osais cependant pas trop y croire.» Mais du rêve à la réalité, il n'y a souvent qu'un petit pas...

Le 15 km classique masculin a pour sa part été remporté par le Français des Fourgs Vincent Dornier, âgé de 17 ans.

FEUZ: REVANCHE

Le 35 km libre a permis au Loclois Vincent Feuz de prendre une revanche sur le sort. «En 1991, j'avais été battu au sprint par Harald Kämpf, se rappel-

ait-il. Mais cette année, j'ai bien su doser mes efforts pour porter l'estocade au sommet de la dernière montée (réf: celle des Bressel). Là, j'ai relancé très fort et j'ai pu faire le trou. Cela dit, je suis très surpris de ma victoire. Je ne me suis guère entraîné que ces deux dernières semaines. Mais Daniel (réf: Schumacher, deuxième) a peut-être eu le tort de trop vouloir tirer.»

Daniel Schumacher parlait plutôt d'une différence de skis. «Vincent avait un super ski sur la fin, ce qui n'était pas mon cas. J'ai bien essayé de le lâcher aux Entre-deux-Monts, mais je n'ai pas réussi. Cela dit, j'ai eu un plaisir immense. J'ai participé à toutes les MegaMicros, mais jamais nous n'avons eu d'aussi bonnes conditions. C'était du délire, vraiment.»

ISLER-DUCOMMUN: ENFIN!

Le 35 km dames a pour sa part été remporté par Corinne Isler-Ducommun. «J'ai fait ma course toute seule, expliquait-elle une fois redescendue du podium. Et même si je n'avais pas un ski fantastique, j'ai eu un plaisir fou. A part cela, je ne pensais pas réaliser une aussi belle performance: je n'ai sorti mes skis qu'il y a dix jours et je n'ai participé qu'à une course, le Marathon du Jura (réf: qu'elle a d'ailleurs remporté).»

Cela a cependant suffi pour que Corinne Isler-Ducommun, toujours placée mais jamais victorieuse sur le tracé de la MegaMicro, précède Janine Lauenstein et vainque ainsi le signe indien. R.T.

MEGA... BRUITS

PAS DE TRACES

Si les participants à la dixième MegaMicro ont eu le vent dans le dos durant toute la course, ils n'en ont pas tous tiré avantage. C'est ainsi que les concurrents du 15 km classique ont eu la désagréable surprise de constater qu'il n'y avait pas de traces entre La Chaux-du-Milieu et Le Quartier, soit tout au début de leur course. Non que les organisateurs aient oublié de tracer cette portion de parcours, mais le vent avait fait voler de la neige qui avait tout recouvert. Les adeptes du style classique ont dû s'accommoder de ces conditions particulières.

EN VOMISSANT

Comme à l'accoutumée, certains concurrents ont fini l'épreuve très éprouvés. On a ainsi assisté à l'arrivée tragique d'un jeune concurrent du 15 km classique qui vomissait tout en donnant ses ultimes coups de bâton. Faites du sport...

FAUX BOND DU SPEAKER

Annoncé en grandes pompes par les organisateurs de la MegaMicro, Jean-Marc Richard leur a fait faux bond. Après quelques vains appels – «On demande Jean-Marc Richard à la camionnette du speaker» –, celui qui s'exprimait au micro a dû se résoudre à commenter la course lui-même. Qu'il se rassure: il s'est fort bien acquitté de sa tâche. Tous les concurrents ont ainsi encore en mémoire les «Heja! Heja!» qu'il distillait en guise d'encouragements.

GESTE SYMPA

Les organisateurs n'avaient pas oublié les inscrits de la première heure. C'est ainsi que tous les concurrents ayant participé à la première et à la dixième MegaMicro recevaient un présent – et notamment un bon bout de fromage – une fois la ligne d'arrivée franchie. Un geste sympa.

UN SPORT FUN

Tout à la joie de son succès dans le 35 km, le Loclois Vincent Feuz, entraîneur au Giron jurassien, n'en oubliait pas de vanter les beautés de son sport favori. «On entend souvent que le ski de fond n'est pas un sport à la mode, mais c'est faux, rappelait-il. C'est vraiment fun. Par de telles conditions, il est impossible de ne pas prendre de plaisir sur les lattes.» Ce que l'on croit volontiers.

L'HOMMAGE DE GRANDCLÉMENT

Double vainqueur de la MegaMicro, Philippe Grandclément tenait à rendre hommage à Thomas Wassberg. «C'est un monument, expliquait-il. Franchement, cela m'a fait quelque chose de le voir au départ. Je me souviens être entré en équipe de France alors qu'il était au faite de sa gloire. Je l'admirais à l'époque... et c'est toujours le cas aujourd'hui. D'ailleurs, il n'a physiquement pas changé.» Comme si les années n'avaient aucune prise sur le Suédois.

FRÉSARD ET LE PAYSAGE

Vainqueur du 30 km l'année dernière, le Jurassien Christophe Frésard s'est inscrit au 60 km cette année. «Je voulais une fois essayer la grande distance, expliquait-il. Mais je ne suis pas franchement content. J'ai très rapidement été incapable de suivre le rythme imposé par les leaders. Ce n'était pas une question de skis, mais plutôt de jambes. Ma foi, j'en ai profité pour admirer le paysage...» Reste que Frésard a terminé à un plus qu'honorable onzième rang, juste derrière Nicolas Siegenthaler, Claude Borel et Gille Dumont, mais avant un certain Thomas Wassberg... R.T.

En pensant à l'Engadine –
L'un des grands objectifs de Daniel Sandoz, c'est le Marathon de l'Engadine, qui se déroulera le dimanche 10 mars prochain. Le citoyen de La Chaux-du-Milieu, établi quasiment sur place à Davos, va préparer ce Marathon au plus près de sa conscience, lui qui ne va pas courir le week-end prochain de manière à ne rien perdre de sa forme. (si)

BRÈVES

Patinage artistique Kwan et Urmanov se placent

L'Américaine Michelle Kwan, chez les dames, et le Russe Alexei Urmanov (messieurs) ont remporté la première finale des champions de patinage artistique, à Paris, se plaçant ainsi en favoris pour les Mondiaux d'Edmonton (Canada) du mois de mars.

Hockey sur glace

Grogg à Zoug

Stefan Grogg (22 ans), attaquant du HC Bienne (LNB), a signé un contrat de deux ans avec Zoug (LNA).

Ski-orientation

La Suisse septième

Lillehammer (No). Championnats du monde. Relais. Messieurs (48 km/520 dén/64 postes): 1. Suède 2 h 50'26". 2. Finlande à 13". 3. Norvège à 3'18". Puis: 7. Suisse (Luc Béguin, Lukas Stoffel, Jan Béguin, Stefan Lauenstein) à 22'00". Dames (27/360/42): 1. Suède 1 h 57'55". 2. Russie à 2'37". 3. Finlande à 4'06". Puis: 7. Suisse (Barbara Iff, Regula Hulliger, Claire-Lise Chiffelle) à 24'22".

Football

Baup limogé

Elie Baup (41 ans), l'entraîneur de l'AS Saint-Etienne, actuellement 18e du championnat, a été démis de ses fonctions par le président Michel Vernassa. Selon toute vraisemblance, c'est le directeur sportif Maxime Bossis qui assurera l'intérim en dirigeant l'équipe forézienne, mardi soir, sur le banc stéphanois pour le derby contre Lyon.

La Suède gagne

Brisbane. Match international: Australie - Suède 0-2 (0-0). Buts: 86e Anders Andersson 0-1. 87e Anders Andersson 0-2.

Boxe

Ciprietti défait

Un petit tour et puis s'en va. Umberto Ciprietti n'a en effet pas passé le cap du premier tour des championnats suisses qui se sont déroulés hier à Berne. Dans la catégorie des mi-moyens (- 71 kg), le welter Chaux-de-Fonnier s'est nettement incliné face au Grison Leonardo, aux points au terme des trois rounds de trois minutes.

Ski nordique - Tous les classements de la MegaMicro

De Grandclément à Roger

Catégorie 60 km hommes

Table of ski race results for the 60 km men's category, listing names, clubs, and times.

Table of ski race results for the 60 km men's category, listing names, clubs, and times.

Catégorie 35 km hommes

Table of ski race results for the 35 km men's category, listing names, clubs, and times.

Table of ski race results for the 60 km men's category, listing names, clubs, and times.

Catégorie 15 km hommes

Table of ski race results for the 15 km men's category, listing names, clubs, and times.

Table of ski race results for the 60 km men's category, listing names, clubs, and times.

Catégorie 60 km dames

Table of ski race results for the 60 km women's category, listing names, clubs, and times.

Catégorie 35 km dames

Table of ski race results for the 35 km women's category, listing names, clubs, and times.

Catégorie 15 km dames

Table of ski race results for the 15 km women's category, listing names, clubs, and times.

Ski alpin - Championnats du monde: doublé pour Alberto Tomba

Comme la grêle en automne

Deux titres pour Lausanne - Lausanne-Olympique (skip Patrick Hürlimann) chez les messieurs et Lausanne-Nestlé (Caroline Gruss) chez les dames ont remporté le titre national de curling à Arlesheim. Lausanne-Olympique a en effet battu Berne (Mario Flückiger) 6-3 alors que Lausanne-Nestlé s'est défait de Bârn-Mutze (Marianne Amstutz) 7-4. Les Lausannois représenteront la Suisse aux Mondiaux à Hamilton, du 23 au 31 mars prochain. (si)

BRÈVES

Cyclisme

Encore Jalabert

Vainqueur jeudi de la Clasic Haribo à Marseille, le Français Laurent Jalabert a remporté au sprint la 50e édition de la Ronde cycliste d'Aix-en-Provence, premier critérium de l'année, qui s'est disputée sur le cours Mirabeau sur une distance de 77 kilomètres.

Bartoli au sprint

L'Italien Michele Bartoli (MG) a remporté le 56e Tour de Reggio de Calabre. Le coéquipier de Pascal Richard s'est imposé au sprint parmi un groupe de six coureurs, dans lequel figurait le Suisse Beat Zberg. L'Uranais a pris la troisième place.

Un succès de Boscardin

L'Italo-Genevois Bruno Boscardin a remporté au sprint la 28e édition du Tour du Haut-Var, samedi entre Draguignan et Fréjus (199 km), en devançant deux Néerlandais, Leon Van Bon (Rabo Bank) et Tristan Hoffman (TVM).

Football

Cadete au Celtic?

L'attaquant international portugais du Sporting Lisbonne Jorge Cadete a affirmé avoir signé un contrat le liant jusqu'à la fin de la saison au Celtic de Glasgow.

Victoire suisse

Gozo (Malte). Championnat d'Europe moins de 16 ans, tournoi qualificatif. 1re journée: Yougoslavie - Malte 2-0 (1-0). Suisse - Arménie 1-0 (0-0). But: 63e Bächtold (Schaffhouse).

Tennis

Sampras victorieux

Memphis (683.000 dollars). Simple messieurs, demi-finales: Martin (EU/5) bat Philippoussis (Aus) 6-3 7-5. Sampras (EU/1) bat Chang (EU/3) 6-3 6-2. Finale: Sampras bat Martin 6-4 7-6 (7-2). Oklahoma City (164.000 dollars). Simple dames, demi-finales: Coetzer (AS/3) bat Rubin (EU/1) 6-4 6-4. Schultz-McCarthy (Ho/2) bat Likhovtseva (Rus/7) 7-6 (7-2) 6-3. Finale: Schultz-McCarthy bat Coetzer 6-3 6-2. Essen. Tournoi WTA (450.000 dollars), simple, finale: Majoli (Cro/1) bat Novotna (Tch/4) 7-5 1-6 7-6 (8/6)

On l'avait annoncé comme le grand bonhomme de ces championnats du monde, il n'a pas déçu! S'il avait irrité l'Espagne toute entière, avant l'ouverture officielle des championnats, en ironisant sur l'attribution des Mondiaux à la Sierra Nevada, Alberto Tomba s'est bel et bien montré le plus grand sur les pistes. Privé de couronnes mondiales jusqu'à ce jour, il a gagné de deux courses extraordinaires, comme lui seul sait le faire, la tache qui noircissait encore son palmarès. Du coup, Alberto Tomba a égalé l'exploit qu'il avait réalisé en 1988 à Calgary, lorsqu'il avait remporté coup sur coup les deux médailles d'or olympiques du géant et du slalom.

De notre envoyé spécial
Gérard JORIS/ROC



Alberto Tomba

L'italien n'a pas déçu ses supporters (ici avec un membre de la délégation italienne) à la Sierra Nevada. (Keystone-AP)

Avant cette ultime course, tout le monde s'interrogeait sur la capacité réelle d'Alberto Tomba de pouvoir répéter deux performances de très haut niveau en quarante-huit heures. La réponse est tombée drue comme de la grêle en automne au terme de la seconde manche, une seconde manche que le Bolognais avait pourtant entamée avec un retard de 81 centièmes sur le Norvégien Finn Christian Jagge, alors en tête, et 67 centièmes d'avance sur l'Autrichien Mario Reiter, qui occupait déjà la deuxième place, mais dans laquelle il allait se montrer absolument souverain.

«A Albertville en 1992 et à

Lillehammer en 1994, j'avais déjà dû remonter plusieurs concurrents dans la seconde manche, se félicitait Alberto Tomba après avoir reçu sa seconde médaille d'or. Après ma première manche, je ne pensais franchement plus à la médaille d'or. J'espérais tout au plus, avec un peu de chance, pouvoir revenir pour la médaille de bronze. Pour cela, j'ai eu besoin d'un peu de chance. Alors que j'ai très bien skié dans la deuxième manche, ceux qui étaient devant moi ont presque tous connu des problèmes.»

SUISSES ÉTONNANTS

Brillant, l'Italien n'a pas tenu à lui seul la vedette dans cette course et nous en sommes les premiers heureux. Généralement absents des podiums en slalom, une discipline qu'ils traitent comme un boulet depuis des lustres - la dernière médaille masculine dans la discipline remonte à 1950 à Aspen avec la victoire du regretté Chaux-de-Fonnier Georges Schneider -, les Suisses se sont mis au diapason. Et de quelle manière!

En prenant la troisième place, Michael Von Grünigen a épâté tout le monde. Andrea Zinsli, de son côté, a pris une inattendue quatrième place, après avoir réalisé le meilleur chrono de la seconde manche devant Alberto Tomba. «Je n'avais pas grand chose à perdre dans cette course, confiait le médaillé de bronze de ce slalom. Cette piste me plaisait. Je savais que si je réalisais une bonne course, j'aurais des possibilités de faire une médaille. J'ai commis une grosse faute dans le haut du parcours de la deuxième manche, mais

j'ai quand même réussi à conserver la troisième place.» Quatrième à l'issue de la seconde manche devant Alberto Tomba et Michael Von Grünigen, Andrea Zinsli, lui, se satisfaisait amplement de sa quatrième place. «Je ne m'attendais bien sûr pas à un aussi bon résultat ici, confiait-il, heureux. Avec cette quatrième place, je réalise mon meilleur classement de la saison. Je ne peux rien regretter. Cette performance va me relancer pour la saison prochaine.» G.J./ROC

Théo Nadig et Fritz Züger étaient aux anges

«Le dessert après le repas»

Chef du ski alpin suisse, Théo Nadig avait quitté la Sierra Nevada, samedi déjà, afin de rendre visite aux skieurs et skieuses suisses engagés depuis ce week-end dans les championnats du monde juniors, à Hoch-Ybrig. C'est donc devant son écran de télévision que le Saint-Gallois a suivi les exploits de Michael Von Grünigen et d'Andrea Zinsli dans ce slalom des championnats du monde.

Atteint par Natel, celui-ci nous a fait part de ses premières réactions: «Si ce n'est pas une véritable surprise, c'en est en tout cas une très agréable, a-t-il confié. Avant de quitter l'Espagne, j'avais dit que «Mike» avait une chance sur cette pente très raide et très difficile. L'année dernière, il avait prouvé à Wengen (red: une deuxième place derrière Tomba) qu'il savait skier sur ce genre de piste. Je prends cette médaille comme le dessert après un bon repas.»

S'il était heureux de la médaille de bronze de Von Grünigen, Théo Nadig l'était évidemment aussi de la quatrième place inattendue d'Andrea Zinsli et de la douzième d'Urs Kälin. «Zinsli m'a surpris, poursuivait-il. Je savais qu'il avait des qualités, mais ses résultats n'avaient pas été à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre de lui cette saison.

En début d'hiver, Urs Kälin avait beaucoup hésité entre l'option géant et l'option slalom. Cette douzième place prouve qu'il est également à l'aise dans cette discipline.»

Au sujet de Didier Plaschy, éliminé dans la première manche alors qu'il était sur le point de réaliser un très bon chrono, le chef se montrait également très positif. «Je n'ai rien à lui reprocher. Il a fait ce qu'il fallait. On lui avait demandé de prendre des risques. Il a attaqué, mais il est sorti. Je préfère cela à la on-

zième place de Martina Accola, samedi.»

ZÜGER AUX ANGES

Comme Théo Nadig, Fritz Züger, le chef des techniciens, n'était pas avare de louanges envers ses slalomeurs, hier après-midi. «C'est à une brillante performance d'ensemble que nous avons assisté aujourd'hui, confiait-il, un large sourire sur les lèvres. Si j'espérais un exploit de Von Grünigen sur cette pente très raide, je n'attendais franchement pas une aussi brillante performance de la part d'Andrea Zinsli et d'Urs Kälin. Depuis quelques semaines, Andrea traversait une crise de confiance qui s'était répercutée sur ses résultats en Coupe du monde. Ici, il a prouvé qu'il avait de grandes qualités. Kälin a également réalisé une grande course. Dommage que Plaschy, qui aurait terminé dans les temps de Zinsli, ait enfourché dans les dernières portes.» G.J./ROC

Classement

Slalom messieurs: 1. Tomba (It) 1'42"26. 2. Reiter (Aut) à 0"31. 3. Von Grünigen (S) à 0"55. 4. Zinsli (S) à 1"22. 5. Miklavc (Sln) à 1"50. 6. Amiez (Fr) à 1"53. 7. Furuseth (No) à 1"71. 8. Aamodt (No) à 1"81. 9. Mayer (Aut) à 2"25. 10. Kjus (No) à 2"52. 11. Tescari (It) à 2"89. 12. Kälin (S) à 3"52. 13. Stiansen (No) à 3"97. 14. Kunc (Sln) à 4"69. 15. Hirasawa (Jap) à 4"77.

PARTI PRIS

Une totale réussite

Il y a une année, alors que la neige faisait totalement défaut sur l'Andalousie, certains s'étaient interrogés sur le bien-fondé de l'attribution des championnats du monde à la Sierra Nevada. La réponse est tombée d'elle-même, au terme de ces quinze jours qui resteront inoubliables pour ceux qui ont eu la chance de les vivre. Privée d'or blanc l'hiver passé, la Sierra Nevada s'est largement rattrapée cette année, offrant des conditions parfaites aux skieurs et skieuses.

Les voix qui s'étaient élevées pour signaler l'inconstance des conditions météorologiques se sont tues aujourd'hui. A l'exception des entraînements de descente et du slalom du combiné masculin, qui s'est disputé en nocturne sous une tempête de neige, aucune des compétitions au programme n'a été contrariée dans son déroulement. Redouté, le vent n'a dérangé aucune des dix épreuves.

En quinze jours, les organisateurs n'ont déploré qu'un accident sérieux: celui qui a vu la skieuse russe Tatiana Lebedeva heurter de plein fouet un responsable de la FIS, l'Allemand Harald Schönhaar, lors des entraînements de la descente féminine. Absolument pas imputable aux organisateurs, cet incident ne doit en aucun cas ternir des championnats qui ont connu un déroulement presque sans faille.

Critiquée par certains, l'organisation a évidemment connu quelques lacunes. Mais pas plus que lors des championnats précédents. Ces dernières ont d'ailleurs été gommées par la grande disponibilité des personnes chargées de la contrôler. Chaleureux et enthousiaste, le public espagnol, de son côté, a su redonner à cet événement mondial la dimension qu'il mérite.

Sur le plan sportif, la réussite a été également totale. Aucune épreuve n'a couronné des champions de pacotille.

La Suisse espérait entre deux et quatre médailles. Elle en totalise cinq. C'est infiniment mieux qu'il y a trois ans à Morioka, où elle avait dû se contenter du titre de champion du monde de descente d'Urs Lehmann. C'est bien la preuve que, malgré le retrait de Vreni Schneider, notre pays appartient toujours à l'élite du ski alpin mondial.

Gérard JORIS/ROC

LE PALMARÈS

MESSIEURS	Or	Argent	Bronze
Descente	Ortlieb (Aut)	Ghedina (It)	Alphand (Fr)
Super-G	Skaardal (No)	Järbyn (Su)	Aamodt (No)
Slalom géant	Tomba (It)	Kälin (S)	Von Grünigen (S)
Slalom	Tomba (It)	Reiter (Aut)	Von Grünigen (S)
Combiné	Girardelli (Lux)	Kjus (No)	Mader (Aut)
DAMES	Or	Argent	Bronze
Descente	Street (EU)	Seizinger (All)	Lindh (EU)
Super-G	Kostner (It)	Zurbriggen (S)	Street (EU)
Slalom	Wiberg (Su)	Chauvet (Fr)	Hrovat (Sln)
Slalom géant	Compagnoni (It)	Roten (S)	Ertl (All)
Combiné	Wiberg (Su)	Wachter (Aut)	Kjörstad (No)

TABLEAU DES MÉDAILLES

	Or	Argent	Bronze	Total
Italie	4	1	-	5
Suède	2	1	-	3
Autriche	1	2	1	4
Norvège	1	1	2	4
Etats-Unis	1	-	2	3
Luxemb.	1	-	-	1
Suisse	-	3	2	5
Allemagne	-	1	1	2
France	-	1	1	2
Slovénie	-	-	1	1

Ski alpin - Championnats du monde: Wiberg gagne le slalom

De l'or et encore de l'or

Ike Quartey
boxeur de l'année -
Le Ghanéen Ike Quartey, champion du monde des welter WBA, a été désigné boxeur de l'année 1995 par l'Association mondiale de la boxe, à Caracas. Tenant du titre depuis 1994 et sa victoire sur le Vénézuélien Crisanto Espana, Quartey est considéré comme le boxeur le plus doué de sa génération. Il recevra son trophée le 30 mars à Atlantic City lors du congrès annuel de la WBA. (si)

Bob à quatre

Surprenant Rohner

De façon surprenante mais avec beaucoup de brio, le Zougois Marcel Rohner (32 ans), déjà médaillé de bronze aux Européens de Saint-Moritz, s'est adjugé la médaille d'argent du championnat du monde de bob à quatre de Calgary. Seul l'invincible Christoph Langen a réussi à le devancer sur la piste olympique canadienne.

L'Allemand est d'ailleurs devenu le premier pilote à réussir la passe de quatre: les deux titres européens et les deux titres mondiaux au cours du même hiver.

Deuxième, Marcel Rohner a réussi l'authentique exploit de laisser derrière lui le second équipage allemand, celui du tenant du titre, Wolfgang Hoppe (38 ans), qui n'a jamais été en mesure de lui contester la médaille d'argent et qui s'est rapidement contenté de défendre une médaille de bronze convoitée par le troisième équipage germanique, celui de Wiese. Depuis 1983, Hoppe a toujours figuré sur le podium des Mondiaux.

GÖTSCHI HANDICAPÉ

Relégué dans le groupe 2, Reto Götschi (31 ans) a été handicapé dans la première manche par une piste légèrement enneigée. Il n'a cessé de s'améliorer par la suite pour remonter à la sixième place, un résultat parfaitement honorable compte tenu des circonstances. S'il avait pu partir dans le premier groupe, le médaillé de bronze des Mondiaux de bob à deux aurait été un candidat au podium en bob à quatre.

Marcel Rohner, dont l'équipage est composé de trois Argoviens, Markus Wasser (28 ans), Thomas Scheiber (28) et Roland Tanner (27), a annoncé la couleur dès la première manche où, avec le No 1, il a d'emblée amélioré de près de trois dixièmes le record de la piste. Certes, derrière lui, l'incontournable Christoph Langen a fait mieux. Mais les autres adversaires du Zougois de Baar étaient avertis.

CLASSEMENT

Calgary/Ca. Championnat du monde de bob à quatre. Classement final (quatre manches): 1. Langen - Zimmermann - Rühr - Hampel (All 2) 218"39. 2. Rohner - Wasser - Scheiber - Tanner (S 1) à 0"67. 3. Hoppe - Voss - Peter - Embach (All 1) à 0"93. 4. Wiese (All 3) à 1"00. 5. Tout (GB 1) à 1"30. 6. Götschi (S 2) et Lori (Ca 2) à 1"71. (si)

Cinq jours après avoir décroché le titre de championne du monde du combiné, Pernilla Wiberg s'est offert une deuxième médaille d'or à la Sierra Nevada en remportant le slalom devant la Française Patricia Chauvet et la Slovène Urška Hrovat. Citée par beaucoup comme la grande favorite de cette dernière course féminine, surtout après la démonstration à laquelle elle s'était livrée dans le slalom du combiné, la Suédoise a fait honneur à sa réputation.

De notre envoyé spécial
Gérard JORIS/ROC

Deuxième de la première manche à cinq centièmes de la Slovène Urška Hrovat, Pernilla Wiberg (25 ans) a aisément retourné la situation à son avantage dans la seconde manche. «J'étais très contente d'être seulement deuxième de la première manche, confiait la skieuse de Norköpping. Comme je voulais à tout prix cette médaille d'or, cela m'a obligée à attaquer dans la deuxième, où je n'avais vraiment rien à perdre. En prenant des risques, j'ai pu revenir sur Patricia (réd: lisez Chauvet), qui était alors en tête, et conserver une marge sur Urška (réd: Hrovat).»

Logiquement remporté par Pernilla Wiberg, ce slalom a quand même connu une petite surprise avec la deuxième place de la Française Patricia Chauvet, qui n'avait jamais fait mieux que cinquième (slalom de Serre-Chevalier) cette saison en Coupe du monde. La Parisienne, qui vit maintenant à Briançon, où elle a été élue dernièrement conseillère municipale, n'était d'ailleurs que sixième de la première manche à 98 centièmes de Hrovat. Deuxième chrono du second par-



Pernilla Wiberg
La Suédoise a de quoi laisser éclater sa joie.

(Keystone-AP)

cours, Patricia Chauvet, qui compte une victoire en Coupe du monde (slalom de Haus en 1993) a su profiter du recul d'Elfi Eder et de la chute de Marlies Oester pour venir cueillir la première médaille de sa carrière.

SUISSESSES: ÉCHEC

Du côté des Suissesses, ce slalom a débouché sur un échec cuisant. Seule classée, Martina Accola, dont on se demande bien avec quels objectifs elle se présente dans le portillon de départ tant elle semble se balader sur la piste, n'a terminé que onzième à 2"20 de Pernilla Wiberg. Les trois autres ont été, quant à elles, purement et simplement éliminées, Karin Roten et Sonja Nef dans la première manche et Marlies Oester dans la deuxième.

L'élimination de la Bernoise est d'autant plus regrettable qu'elle occupait le quatrième rang de la première manche à 0"80 d'Urška Hrovat, alors en tête, et que tous les espoirs de médaille lui étaient encore permis.

Partie pour réaliser un truc, Karin Roten a échoué, elle, à l'entrée du mur final après avoir déjà bénéficié d'un sursis dans la partie initiale. Sonja Nef, enfin, n'a pas été beaucoup plus loin que lors de la deuxième manche du géant, jeudi. Surprise sur le ski intérieur, l'Appenzelloise, qui aura décidément vécu un véritable cauchemar dans ces championnats du monde, a chuté dès la quatrième porte.

«Cette journée n'aura vraiment pas été la nôtre, confiait Angelo Maina, le chef alpin des dames. Avec deux éliminées dans la première manche, nous étions dans la moyenne de cette course. On espérait en revanche qu'Oester puisse nous faire quelque chose dans la seconde manche. Sur un parcours qui était piqueté de manière trop serrée pour elle, elle n'a pas réussi à aller au bout de sa course. C'est dommage, car elle n'avait pas mal skié jusque-là.» G.J./ROC

Classement

Slalom dames: 1. Wiberg (Su) à 1'31"46. 2. Chauvet (Fr) à 0"86. 3. Hrovat (Sln) à 0"87. 4. Riegler (NZ) à 0"96. 5. Salvenmoser (Aut) à 1"08. 6. Andersson (Su) à 1"18. 7. Eder (Aut) à 1"21. 8. Tichy (Tch) à 1"82. 9. Köllerer (Aut) à 1"92. 10. Bokal (Sln) à 2"06. 11. Accola (S) à 2"20. 12. Biavaschi (It) à 2"75. 13. Gerg (All) à 3"37. 14. Sourd (Fr) à 3"61. 15. Nowén (Su) à 4"19.

Maina remonté contre Martina Accola

«Je n'aime pas ça»

Au terme de ce slalom bien décevant pour les Suissesses, le plus mauvais de la saison au niveau du résultat d'ensemble, Angelo Maina n'en voulait évidemment ni à Marlies Oester, ni à Karin Roten. «Toutes les deux se sont battues.» Il ne pouvait non plus s'en prendre à Sonja Nef. «Le matin, elle avait bien skié à l'entraînement. Il faut croire qu'elle avait encore sa chute de jeudi dans sa tête.»

En revanche, le Tessinois, qui n'a pas pour habitude de dissimuler le fond de sa pensée, s'en prenait vertement à Martina Accola, à laquelle il reproche une prudence qui dépasse les limites. «Cette fille ne va jamais au bout d'elle-même. Elle n'attaque pas et se contente de terminer. Je n'aime pas ça. Dans un championnat du monde, il faut prendre des risques. On lui a fait confiance en la sélectionnant. Or, elle réalise ici le plus mauvais résultat de la saison.» Fortement remonté contre la Grisonne, Angelo Maina se

consolait heureusement avec un bilan d'ensemble somme toute encourageant. Avec deux médailles (Heidi Zurbriggen en super-G et Karin Roten en slalom géant), la Suisse a rempli son contrat à Sierra Nevada. «Nous étions venus ici pour faire des médailles. Nous en avons deux. C'est ce que nous voulions. Le bilan d'ensemble est donc positif. Avec un peu de chance, nous aurions pu en faire une de plus, mais avec un peu de poisse, une de moins peut-être aussi. Quand je vois ce qui est arrivé à l'Autrichienne, je me dis que ce que nous avons réalisé ici n'est déjà pas si mal. L'équipe est jeune. C'est rassurant pour l'avenir.»

Sur le plan individuel, Angelo Maina se félicitait surtout des performances des deux Valaisannes, Heidi Zurbriggen et Karin Roten. «Après tant d'années d'attente, Heidi méritait une médaille. A l'inverse, Karin, c'est la jeunesse. Or, il n'y a pas beaucoup de jeunes qui ont fait des médailles ici.»

G.J./ROC

Ski nordique - Epreuves de Coupe du monde de Trondheim

Di Centa et Smirnov en forme

Au lendemain du succès du Kazakh Vladimir Smirnov sur 30 km, la Norvège a enlevé le relais 4 x 10 km des épreuves de Coupe du monde de Trondheim (No), répétition générale avant les Mondiaux de l'an prochain. Chez les dames, la course-poursuite (10 km) est revenue à l'Italienne Manuela Di Centa. Succès norvégien également en combiné nordique, grâce à Knut Tore Apeland, alors que le saut a été annulé en raison du vent.

Aussi à l'aise en style classique qu'en pas de patineur, un double talent qu'aucune des ses rivales ne parvient à conjuguer aussi bien, Manuela Di Centa est la skieuse en forme du moment. Victorieuse samedi des 5 km avec 8" d'avance, la Transalpine a porté son avantage final à 22"5 sur la Russe Elena Välbe. La troisième place est revenue à une seconde Russe, Nina Gavriluk, distancée de 28"0.

APELAND EN COMBINÉ

En combiné nordique, Knut Tore Apeland a fêté sa troisième victoire de la saison, en devançant le Japonais Kenji Ogiwara et le Finlandais Hannu Manninen. Parti avec 33" de retard sur le Japon et 6" sur le Finnois, le Norvégien avait rejoint ses rivaux dès les 5 km.

Le Vaudois Jean-Yves Cuedet a pris la douzième place, le Grison Marco Zaruçchi la qua-

torzième. Les deux Suisses, respectivement sixième et septième en fond, ont récupéré une partie du retard concédé sur le tremplin (dix-neuvièmes ex aequo).

SAUT ANNULÉ

Arrêté après vingt-cinq concurrents en raison d'un vent violent et irrégulier, le concours de saut au grand tremplin a été définitivement annulé à l'unanimité du jury. Le Bernois Bruno Reuteler était alors en tête avec un bond de 125 m. A l'instar de l'Autrichien Stefan Horngacher (121,5 m), le Suisse avait bénéficié d'une brise favorable.

C'est la première fois qu'une épreuve de saut ne peut aller à son terme à Trondheim depuis... 1948.

CLASSEMENTS

Ski de fond. 30 km messieurs (style libre): 1. Smirnov (Kaz) 1 h 09'36"4. 2. Dählie (No) à 21"9. 3. Prokurov (Rus) à 40"5. 4. Valbusa (It) à 47"0. 5. Ulvang (No) à 1'10"1. 6. Alsgaard (No) à 1'55"2. **Puis les Suisses:** 48. Aschwanden à 5'09"0. 64. Mächler à 5'57"5. 69. Wigger à 6'19"4. 85. Rölli à 7'21"7. **Relais 4 x 10 km messieurs (mixte):** 1. Norvège (Ulvang, Jevne, Dählie, Alsgaard) 1 h 40'06"3. 2. Italie à 0"6. 3. Suède à 5"2. 4. Finlande à 39"1. 5. Russie à 1'30"7. 6. Allemagne à 1'48"4. **Puis:** 11. Suisse (Aschwanden, Wigger, Mächler, Rauch) à 6'34"9. **Coupe du monde:** 1. Dählie (No) 950. 2. Smirnov (Kaz) 831. 3. Prokurov (Rus) 449.

Par nations: 1. Norvège 2747. 2. Italie 1739. 3. Finlande 1652. **Puis:** 15. Suisse 109.

10 km dames (style libre, deuxième partie de la poursuite): 1. (classement du 5 km de la veille: 1) Di Centa (It) 41'19"6. 2. (6) Välbe (Rus) à 22"5. 3. (8) Gavriluk (Rus) à 28"0. 4. (12) Belmondo (It) à 35"4. 5. (2) Mikelsplatt (No) à 37"3. 6. (3) Latsutina (Rus) à 57"4. **Puis les Suisses:** 21. (25) Honegger à 2'35"4. 31. (41) Albrecht à 3'18"3. 45. (32) Huber à 4'24"1.

Coupe du monde: 1. Välbe (Rus) 865. 2. Di Centa (It) 775. 3. Jegorova (Rus) 622. **Puis les Suisses:** 18. Honegger 148. 24. Albrecht 93. 62. Huber 1.

Par nations: 1. Russie 4127. 2. Italie 1961. 3. Norvège 1819. **Puis:** 6. Suisse 424.

Général (messieurs + dames): 1. Russie 5466. 2. Norvège 4566. 3. Italie 3700. **Puis:** 10. Suisse 533.

Combiné nordique. Final: 1. Apeland (No) 38'53"7. 2. Manninen (Fin) à 4"0. 3. K. Ogiwara (Jap) à 7"6. 4. Mantila (Fin) à 1'14"2. 5. Sapraranta (Fin) à 1'51"2. 6. Vik (No) à 1'51"6. **Puis les Suisses:** 12. Cuedet à 2'59"5. 14. Zaruçchi à 3'02"0. 37. Kunz à 8'19"5.

Coupe du monde: 1. Apeland (No) 1121. 2. K. Ogiwara (Jap) 1020. 3. Mantila (Fin) 921. **Puis les Suisses:** 12. Zaruçchi 419. 23. Cuedet 298. 35. Kunz 153. (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Ce n'était pas du ski de fond, mais un conte de fées.»

Daniel Schumacher

Tiriac manager de Graf? - Le Roumain Ion Tiriac, ancien manager de Boris Becker, est pressenti comme manager de Steffi Graf, annonce l'hebdomadaire allemand «Der Spiegel». La signature du contrat n'est pas encore effective, mais «nous sommes sur la même longueur d'ondes» a déclaré la championne à l'hebdomadaire. «Ce ne sont que des spéculations, nous n'avons pas encore de contrat, encore rien de concret» a toutefois déclaré Ion Tiriac. (rt)

SANS-GRADE

2e-3e ligues, gr. A
Delémont - Court 3-10

CLASSEMENT

1. Court	1	1	0	10	3	2
2. Star CDF	0	0	0	0	0	0
3. Delémont	1	0	0	1	3	10

3e-4e ligues, gr. A
Pts-Martel - Courrendlin . . 3-11

CLASSEMENT

1. Courrendlin	1	1	0	11	3	2
2. Reconvilier	0	0	0	0	0	0
3. Pts-Martel	1	0	0	1	3	11

3e-4e ligues, gr. B
Les Breuleux - Sonceboz . . 5-4

CLASSEMENT

1. Les Breuleux	1	1	0	0	5	4
2. Savagnier	0	0	0	0	0	0
3. Sonceboz	1	0	0	1	4	5

3e-4e ligues, gr. C
Crémines - Les Enfers-M. . 0-6

CLASSEMENT

1. Enfers-M.	1	1	0	0	6	0
2. Fr.-Mont. II	0	0	0	0	0	0
3. Crémines	1	0	0	1	0	6

Automobilisme

Ferrari et la pluie

L'écurie italienne Ferrari n'a pas pu conclure dimanche le programme prévu pour sa dernière journée d'essais sur le circuit d'Estoril, près de Lisbonne, en raison de fortes averses. Le champion du monde de Formule 1, l'Allemand Michael Schumacher, n'a pas pu simuler comme prévu dans l'après-midi une course de Grand Prix, la piste étant mouillée.

Schumacher a toutefois effectué le matin trente-huit tours au volant de la nouvelle Ferrari F310 équipée du nouveau moteur V10. Il a été très peu pour découvrir les petits problèmes» a affirmé le pilote allemand, qui va continuer à tester la nouvelle Ferrari à Fiorano, en Italie.

L'autre écurie encore présente à Estoril, McLaren-Mercedes, n'est pas sortie dimanche sur la piste, en raison des ennus survenus samedi avec la monoplace de l'Ecossais David Coulthard (casse du moteur). Elle devrait reprendre ses essais ce lundi. (si)

Hockey sur glace - Promotion en première ligue: de justesse
Tramelan a frisé le code

● **TRAMELAN - NENDAZ**
3-2 (3-0 0-1 0-1)

Incroyable. Alors que Tramelan avait tous les atouts en main pour remporter aisément son premier match de finale, les Tramelots sont tombés dans le piège de la facilité. Corollaire: le gang des Lovières a frisé le code, qui a tremblé jusque dans les ultimes secondes. Et pourtant, Nendaz n'a pas donné l'impression d'être un foudre de guerre. Reste que pour la bande de Robert Paquette, l'essentiel est acquis. Le derby de mercredi contre Franches-Montagnes s'annonce donc des plus explosifs.



Lionel Aubry - Christophe Flury
A l'image de leur numéro 18, les Valaisans ont trébuché samedi aux Lovières. (Impar-Galley)

Tramelan
Gérard STEGMÜLLER

«J'avais pourtant prévenu mes gars. Nendaz n'allait pas se laisser manger tout cru. Même menée 0-3 après un tiers, je savais que cette équipe vendrait chèrement sa peau. Je ne m'étais pas trompé. Mais bon. Ce fut un match typiquement de finale. Nous aurions pu l'emporter 8-2 mais comme nous n'avons pas l'habitude d'inscrire beaucoup de buts lors d'un match, je ne suis pas franchement étonné de la tournure prise par les événements.» Tels étaient les propos tenus par Robert Paquette au terme d'une partie que Tramelan aurait dû enlever haut la main.

Mais comme l'analysait avec pertinence le Québécois, ses joueurs ont beaucoup trop gâché d'occasions de but. Certes, le

portier visiteur Schöpfer a fourni une prestation digne d'éloges, mais il serait malvenu de masquer la maladresse dont les Tramelots ont fait preuve devant la cage adverse. «C'est simple, reprenait Paquette, on a tiré sur le gardien. On a même pas cherché à le feinter.»

MOUVEMENT REMARQUABLE

On croyait Tramelan parti pour réaliser un festival. Lors des dix premières minutes, les hockeyeurs locaux ont joué au chat et à la souris avec leur hôte qui semblait ne pas avoir digéré le long déplacement. Par deux fois, en supériorité numérique, le HCT avait trouvé la faille, grâce à Dupré et E. Vuilleumier. La réussite de ce dernier fut à tout point remarquable. Le ser-

vice de son compère Dupré itou. Quel beau mouvement.

Au quart d'heure, les Tramelots enfonçaient le clou par l'entremise de Morandin. Les Valaisans appelaient leur maman. Mais le scénario s'est inversé à

l'appel du tiers intermédiaire. C'était au tour des Tramelots de balbutier leurs fondamentaux. Inexplicable aux yeux de beaucoup. Mais pas pour Robert Paquette: «A 3-0, les gars ont cru que tout allait être facile. Ils se

Les Lovières: 680 spectateurs.
Arbitres: MM. Jeanmairet et Pinget.

Buts: 6e Dupré (Habegger, à 5 contre 4) 1-0. 9e E. Vuilleumier (Dupré, à 5 contre 4) 2-0. 15e Morandin (E. Vuilleumier) 3-0. 29e Guntern 3-1. 47e Guntern 3-2.

Pénalités: 6 x 2' plus 2 x 10' (E. Vuilleumier et Ross) contre Tramelan, 8 x 2' contre Nendaz.

Tramelan: Willemin (26e Kaufmann); Giovannini, Zigerli; Morandin, Habegger; Ducommun, Perinetti; O. Vuilleumier, Feusier, Voiron; Dupré, Boillat, Ross; Bartolomé, Mafille, Wyss; Flury, E. Vuilleumier.

Nendaz: Schöpfer; Python, R. Bornet; Giroud, Lenz; D. D'amico, Michelet, O. Bornet; Mariéthoz, X. D'amico, C. Bornet; Aubry, Guntern, Vuillamoz.

sont déconcentrés. Ils n'avaient plus la hantise de mal faire. Autrement formulé, ils évoluaient sans pression.»

Comble de malheur, le HCT a perdu son gardien titulaire peu avant la demi-heure, Willemin se blessant à l'aine au moment où il regagnait son banc à toute vitesse, l'arbitre ayant sifflé une pénalité différée contre un visiteur.

AVERTISSEMENT

Son premier puck, l'infortuné Kaufmann est allé... le chercher au fond de sa cage (29e). Nendaz était relâché. Mais ce n'est que dix-huit minutes plus tard que les Valaisans inscrivaient le numéro deux, la «carotte» Guntern, parti à la limite du hors-jeu, plongeant les Lovières dans un silence de mort.

Jamais au grand jamais, Tramelan n'aurait dû connaître une fin de match aussi éprouvante. D'accord, on fut plus souvent près du 4-2 que du 3-3. Mais on n'a pas le droit de jouer ainsi avec les nerfs de ses supporters. A l'image du duo Wyss-Boillat qui a galvaudé une occasion en or, archi seul devant Schöpfer.

«Nendaz nous a donné un sérieux avertissement» reprenait Robert Paquette. Puisse les Tramelots retenir la leçon. Sinon... G.S.

LE POINT

Tramelan - Nendaz 3-2
Forward M. - Fr.-Montagnes 3-4

CLASSEMENT

1. Fr.-Mont.	1	1	0	0	4	3	2
2. Tramelan	1	1	0	0	3	2	2
3. Forward M.	1	0	0	1	3	4	0
4. Nendaz	1	0	0	1	2	3	0

PROCHAINE JOURNÉE

Mercredi 28 février. 20 h 15: Franches-Montagnes - Tramelan. Nendaz - Forward Morges.

Première ligue, tour de relégation: Neuchâtel YS victorieux
Miracle au Littoral

● **NEUCHÂTEL YS - STAR LAUSANNE** 4-3 (1-0 0-2 3-1)

Mené 3-1 à moins de dix minutes du terme de la rencontre, Neuchâtel YS est parvenu à s'imposer 4-3, grâce à un fabuleux retour. Au passage les hommes de Morin remercieront les Lausannois de leur excès de nervosité. Car sans une longue série de pénalités sifflées par M. Es-Borlat dans les dernières minutes du match, nul doute que les «orange et noir» auraient perdu leurs dernières illusions d'éviter la relégation en deuxième ligue.

Tendus à cause de l'importance de l'enjeu, les Neuchâtelois réussirent toutefois un bon premier tiers, trouvant la faille grâce au volontaire Sylvain Vaucher. «En début de rencontre, mes gars ont bien appliqué les systèmes, ce ne fut malheureusement plus le cas par la suite.»

Pour preuve, dès le début du second «vingt», les visiteurs prirent imperceptiblement au fil des minutes la maîtrise du jeu. Et sans l'excellente prestation de Pascal Jaquet, les Neuchâtelois auraient très bien pu compter un même à un retour miraculeux.

Car complètement désunis après le 3-1 signé Greiter tombé à la vingt-sixième seconde du troisième tiers, les Neuchâtelois ne furent qu'à une série de circonstances favorables de revenir dans le match.

Les «orange et noir» furent ainsi totalement remis en selle

par les pénalités distribuées à tire-larigot aux Lausannois par M. Es-Borlat. Evoluant à deux reprises consécutivement à cinq contre trois, la première ligne neuchâteloise parvint en quarante-deux secondes à annihiler l'avantage des visiteurs. «Je dois admettre que nous avons bénéficié de certaines décisions arbitrales lors de la troisième période, souligne Eric Morin. Cependant, on a bien su jouer en power-play.»

Totalement remis en selle, les Neuchâtelois n'évoluant qu'à deux blocs, parvinrent à passer l'épaule par Endres. «J'ai tenté le tout pour le tout et ça a payé, relevait l'entraîneur de Neuchâtel YS, toutefois je n'ai rien à reprocher à mon troisième bloc.»

Grâce à ce succès issu du néant, l'espoir de maintien si minuscule soit-il demeure du côté du Littoral...

Littoral: 250 spectateurs.
Arbitres: MM. Es-Borlat, Portmann et Boujon.

Buts: 17e Vaucher (Endres, Dessarzin) 1-0. 30e Leimer (Greiter) 1-1. 40e Gfeller (à 5 contre 4) 1-2. 41e Greiter (Diem, Leimer) 1-3. 53e (52'16) Stehlin (Leuenberger, à 5 contre 3) 2-3. 53e (52'59) L. Moser (à 5 contre 3) 3-3. 58e Endres (Dessarzin, S. Lutz) 4-3.

Pénalités: 9 x 2' contre Neuchâtel YS, 8 x 2' plus 3 x 10' (Cevy, Greiter, Delmonaco) plus pénalités de méconduite de match (Greiter, Delmonaco) contre Star Lausanne.

Neuchâtel YS: Jaquet; Favre, L. Moser; S. Lutz, Gilomen; Lorenz; Leuenberger, Rohr-

bach, Stehlin; Endres, Vaucher, Dessarzin; Willi, Caporosso, D. Moser.

Star Lausanne: Rigamonti; Cevy, Cart; Cordey, Arnold; Diem, Greiter, Leimer; Cenciola, Renggli, Chenuz; Nanchen, Pittet, Gfeller.

Notes: Neuchâtel YS sans Pahud (blessé) ni I. Lutz (raisons professionnelles). F.Z.

LE POINT

Loèche - Yverdon 7-0

CLASSEMENT

1. Yverdon	4	2	0	2	14	17	20
2. Loèche	4	1	2	1	15	13	17
3. Star LS	4	1	2	1	12	10	16
4. Neuchâtel YS	4	1	2	1	9	10	15

Entre parenthèses points de la qualification

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 27 février. 20 h: Loèche - Neuchâtel YS. Yverdon - Star Lausanne.

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Bruggen Saint-Gall - Urdorf 2-1. Wil - Bellinzona 6-2. Classement: 1. Wil 4-26 (19)*. 2. Bruggen Saint-Gall 4-21 (15). 3. Bellinzona 4-15 (12). 4. Urdorf 4-7 (7).
Bellinzona et Urdorf sont relégués.

Groupe 2: Thoune - Worb 15-2. Signau - Aarau 1-4. Classement: 1. Thoune 4-21 (15)*. 2. Signau 4-18 (18). 3. Aarau 4-17 (9). 4. Worb 4-5 (3).
Worb est relégué.

* = entre parenthèses les points de la qualification.

Play-off: bon départ d'Ajoie
Avec mille peines

● **AJOIE - VIÈGE** 6-1 (1-0 1-1 4-0)

Il fallait bien se douter que le nouvel adversaire des Jurassiens n'allait pas se déplacer en victime expiatoire. Face à des Valaisans fidèles à leur image de marque, les Ajoulots eurent mille peines à résoudre le problème.

Regroupé en défense, Viège était telle une citadelle attendant des attaquants jurassiens qui s'y cassaient régulièrement les dents. En tentant des percées solitaires ou des tirs de loin, il était clair que le très bon portier Karlen, battu après cinq minutes de jeu, n'avait guère de souci à se faire pour annihiler tout cela.

Ragaillardis par le thé, les Valaisans allaient prendre les choses en main. Et ça commençait de barder dans le camp des Ajoulots, l'égalisation tombant justement à la mi-match.

Ce coup de semonce a rappelé soudainement à Pestrin et ses gars que l'on était dans des play-off, et qu'il fallait y aller. Il a alors fallu prendre le couteau entre les dents et monter en attaque. Ajoie augmentait le rythme, retrouvait ses sensations et son esprit collectif. Et enfin, le hockey reprit le dessus. C'est finalement dans la logique des choses que l'addition prit des proportions plus réalistes.

Cela dit, le match de mardi à Viège n'est pas encore gagné, même si le président d'Ajoie Patrice Buchs est optimiste: «Nous avons eu de la peine à entrer dans le match, c'est vrai. Cela est probablement dû à la semaine de pause que l'on vient d'avoir. Lors du dernier tiers, nous avons retrouvé toutes nos

sensations, et le résultat est venu. Il nous faut maintenant gagner à Viège et l'affaire pourrait être liquidée. Attention toutefois à la peau de l'ours, et Viège chez lui sera des plus coriaces.»

Patinatoire d'Ajoie: 1800 spectateurs.

Arbitres: MM. Heinger, Biemann, Vallat.
Buts: 5e G. Vauclair 1-0. 29e Biser (Manley) 1-1. 40e Pestrin (Marquis) 2-1. 46e Marquis (Frey, à 5 contre 4) 3-1. 47e Guyaz (Berger) 4-1. 57e Heinrich (Baechler) 5-1. 57e J. Vauclair (Voillat) 6-1.

Pénalités: 5 x 2' contre Ajoie, 3 x 2' contre Viège.

Ajoie: Rosado; Frey, Jäggi; Baechler, Berger; Cramatte, Migy; Marquis, G. Vauclair, Pestrin; J. Vauclair, Voillat, Boesch; Guyaz, Meyer, Heinrich.

Viège: Karlen; Kolb, Wyssen; Volken, Anthamatten; Andenmatten, Krattiger; Ogier, K. Truffer, Braide; Mäusli, Biser, Manley; Kuonen, B. Truffer, Albert; Vogel. (bv)
Ajoie mène 1-0.

Autre match: Sierre - Saas Grund 8-3 (1-0 3-1 4-2).

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 27 février. 20 h: Saas Grund - Sierre. Viège - Ajoie.

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Dübendorf - Winterthour 3-4 (série 0-1). Lucerne - Uzwil 3-1 (série 1-0).

Groupe 2: Lyss - Wiki-Münsigen 9-4 (série 1-0). Bâle-Petit-Huningue - Berthoud 3-3 a.p., 2-1 aux tirs au but (série 1-0).

Hockey sur glace - LNA, play-out: et de deux pour FR Gottéron

Lausanne s'enfoncé

Protêt repoussé - Le protêt déposé par Langnau après son match perdu à Hérisau (1-5) mardi dernier a été repoussé par le juge unique de la Ligue, Heinz Tännler. Les Bernois avaient voulu protester contre les Appenzellois, coupables à leurs yeux d'avoir aligné Sascha Bleiker, un joueur perché à Coire en début de saison et qui était revenu à Hérisau pour le début des play-off, soit en dehors de la période légale. (si)

LNB

HERISAU - LANGNAU 6-2 (2-2 3-0 1-0)

Centre sportif: 2128 spectateurs (record de la saison). Arbitres: MM. Simic, Betticher et Wittwer. Buts: 7e Cantoni (Vilgrain, à 5 contre 4) 1-0. 9e Germann (Krapf, Weibel) 2-0. 17e Glowa (Beutler, Brechbühl, à 4 contre 3) 2-1. 19e Brechbühl (Lambert, Stoller, à 5 contre 4) 2-2. 26e Cantoni (Guay, Derungs) 3-2. 29e Vilgrain (Guay, à 4 contre 4) 4-2. 31e Cantoni (Fust, M. Knecht, à 4 contre 4) 5-2. 54e Vilgrain 6-2. Pénalités: 8 x 2' contre Herisau, 9 x 2' plus 1 x 5' (Baumgartner), plus 1 x 10' (Beutler), plus pénalité de match (Baumgartner) contre Langnau. Les deux équipes en sont à 2-2.

PROCHAINE JOURNÉE
Mardi 27 février. 20 h: Langnau - Hérisau.

JEUX

Sport-toto
1 XX - 1 X2 - 2 11 - XX1 - 1
Loterie à numéros
2 - 10 - 12 - 29 - 31 - 40
Numéro complémentaire: 25
Joker: 258 014
Toto-X
5 - 11 - 23 - 29 - 34 - 37
Numéro complémentaire: 3

LAUSANNE - FR GOTTÉRON 2-7 (1-3 0-2 1-2)

La deuxième rencontre des play-out de LNA entre Lausanne et FR Gottéron a tourné à l'avantage des Fribourgeois, vainqueurs 7-2 sur la glace de Malley. Avec deux victoires à rien à leur compte, les protégés de Kjell Larsson sont désormais en bonne voie d'assurer leur opération de maintien. Lausanne, pour sa part, peut craindre le pire.

Les affaires commençaient plutôt bien pour les Fribourgeois. Après moins de deux minutes, Rottaris traversait toute la patinoire pour offrir le palet sur un plateau à Leuenberger, via Aeschlimann. Lausanne qui avait fait montre d'une terrible agressivité jeudi, avait mis le bémol, à l'exception de Gagnon qui écopait d'une pénalité mineure pour une faute sur Bykov. Les Fribourgeois en profitaient pour doubler la mise par Aeschlimann. Dans la même minute, Brasey y allait de son petit numéro, imparable, de la ligne bleue. Autant dire qu'à ce moment-là, les actions lausannoises subissaient une chute vertigineuse.

Heureusement pour l'intérêt du jeu, les protégés de Doug McKay se reprénaient, réduisant même le score par Maurer. La rage au ventre, Verret semait alors le trouble et forçait Berger à la parade. Affligeant constat d'une stérilité offensive qui allait s'avérer capitale pour la suite des opérations.

A l'appel du deuxième tiers, c'est en effet FR Gottéron qui réussissait le break par la crosse d'un Schaller qui trouvait encore la faille un peu plus tard. Piqué dans son orgueil après avoir rongé son frein sur le banc des remplaçants durant toute la période intermédiaire (sa faute sur Bykov, aussi stupide qu'inutile avait entraîné le deuxième but fribourgeois), Gagnon redonnait un peu d'espoir aux siens. Bien tenu cependant.

Malley: 8257 spectateurs. Arbitres: MM. Ballmann, Ehmke et Hefermehl.

Buts: 2e Leuenberger (Aeschlimann, Rottaris) 0-1. 9e Bobillier (Leuenberger) 0-2. 10e Brasey (Schaller) 0-3. 18e Maurer (Guignard, à 5 contre 4) 1-3. 26e Schaller (Lomakin, Bykov, à 5 contre 4) 1-4. 37e Schaller (Lomakin) 1-5. 41e Gagnon (Monnier) 2-5. 48e Heim (Egeli) 2-6. 60e Brasey (Brown) 2-7.

Pénalités: 5 x 2' contre Lausanne, 6 x 2' contre FR Gottéron.

Lausanne: Andrey (10e Kindler); Marquis, Stoffel; Simonet, Guignard; Gagnon, Wyssen; Monnier, Verret, Maurer; La-pointe, Raymond, Desjardins; Robert, Pasquini.

FR Gottéron: Berger; Hofstetter, Brasey; Bobillier, Keller; Egli, Streit; Brown, Bykov, Schaller; Aeschlimann, Rottaris, Leuenberger; Heim, Lüthi, Lomakin.

Notes: tirs sur le poteau de Meier (55e) et de Lomakin (58e). (si)

FR Gottéron mène 2-0.

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 27 février. 20 h: FR Gottéron - Lausanne.



Beat Kindler - Andrei Lomakin

FR Gottéron n'est plus qu'à deux victoires de son maintien.

(Keystone)

PLAY-OFF

BERNE - ZURICH 5-1 (2-0 1-0 2-1)

Allmend: 12.951 spectateurs. Arbitres: MM. Moreno, Simmen et Sommer.

Buts: 6e S. Leuenberger (Howald, Orlando, à 5 contre 4) 1-0. 7e Howald (Meier) 2-0. 36e Orlando (Sirén, Voisard, à 4 contre 4) 3-0. 46e Fuchs (Friedli, Triulzi) 4-0. 55e Howald (Meier) 5-0. 55e Micheli (Ivan-kovic, Zeiter) 5-1.

Pénalités: 8 x 2' plus 1 x 10' (Orlando) contre Berne, 9 x 2' contre Zurich.

Berne: Tosio; Sirén, Voisard; S. Leuenberger, Langer; Steinegger, Rauch; Meier, Orlando, Howald; Friedli, Triulzi, Fuchs; L. Leuenberger, Léchenne, Müller.

Zurich: Papp (6'04" à 6'24" Stecher); Princi, Zehnder; Kout, Salis; Hager; Lüber, Fortier, Gagné; Micheli, Zeiter, Ivanovic; McLaren, Jeannin, Morger; Vollmer.

Notes: Berne sans Montandon (suspendu, Berne joue sous protêt contre la suspension de deux matchs du joueur), Vrabc, Keller ni Haapakoski (blessés). Zurich sans

Brodman, Steck (blessés) ni Ruotsalainen (étranger surnuméraire). 29e Tosio arrête un penalty de Fortier. 46e tir sur le poteau de Léchenne. Berne mène 2-1.

KLOTEN - LUGANO 3-1 (1-1 1-0 1-0)

Schluefweg: 6800 spectateurs (guichets fermés).

Buts: 10e Weber (Rothen) 1-0. 12e Aeschlimann (Sjödén, à 5 contre 4) 1-1. Wäger (Bruderer, Johansson, à 5 contre 4) 2-1. 53e Wäger (Bayer, Johansson, à 4 contre 3) 3-1.

Pénalités: 3 x 2' contre Kloten, 6 x 2' plus 1 x 10' (Sutter) contre Lugano.

Kloten: Pavoni; Bruderer, Klöti; Bayer, Weber; Schneider, Sigg; Holstenstein, Johansson, Wäger; Rothen, Berglund, Hoffmann; Erni, Celio, Della Rossa; Holzer.

Lugano: Weibel; Sjödén, Sutter; Tschumi, Bertaggia; Nideröst; Lebeau, Jenni, Fair; Ton, Aeschlimann, Eberle; Walder, Bütler, Looser.

Notes: tirs sur le poteau de Fair (7e) et Looser (35e).

Kloten mène 2-1.

RAPPERSWIL - AMBRI-PIOTTA 6-4 (1-2 3-2 2-0)

Lido: 5800 spectateurs. Arbitres: MM. Clemençon, Hirzel et Pfister.

Buts: 6e Thibaudeau (Richard) 1-0. 9e Reinhart (Peter Jaks, Kwartalnov, à 5 contre 4) 1-1. 15e Wittmann 1-2. 26e Chibirev (Kwartalnov, Fritsche) 1-3. 36e N. Celio (Fair) 1-4. 36e Hofstetter 2-4. 38e Thöny (Soguel, à 5 contre 4) 3-4. 40e Ritsch (Thöny, Soguel) 4-4. 46e Ritsch (Soguel) 5-4. 60e Thibaudeau (Richard) 6-4.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Capaul, Kradolfer; Rutsch, Ritsch; Rogenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Thöny, Soguel; Rufener, Weber, Bachofner; Meier, Werder, Hofstetter.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; Guyaz, Riva; B. Celio, Horak; Kwartalnov, Chibirev, Fritsche; Peter Jaks, N. Celio, Wittmann; Glanzmann, Heldner, Vignano.

Notes: tirs sur le poteau de Fair (7e) et Looser (35e). Ambri-Piotta mène 2-1.

ZOUG - DAVOS 7-6 a.p. (3-1 2-3 1-2 1-0)

Herti: 7600 spectateurs (guichets fermés).

Arbitres: MM. Kurmann, Huwyler et Salis.

Buts: 15e Antsin (Yaremchuk, Fischer, à 5 contre 4) 1-0. 15e Crameri (Weber, Müller) 1-1. 16e Müller 2-1. 20e Antsin 3-1. 22e Hodgson (Honegger, Crameri) 3-2. 26e McDougall (Aebersold, Rötheli) 4-2. 28e Müller (Weber, Crameri) 4-3. 31e Müller 5-3. 37e Stirnimann (Roth, à 5 contre 4) 5-4. 45e Crameri (Müller) 5-5. 50e McDougall (Rötheli, Fazio) 6-5. 56e Hodgson (Alston, à 4 contre 5) 6-6. 78e Müller (Antsin) 7-6.

Pénalités: 6 x 2' contre chaque équipe.

Zoug: Schöpf; Schafhauser, Kessler; T. Künzi, A. Künzi; Mazzoleni, Fazio; Antsin, Yaremchuk, Müller; Fischer, Steffen, Neuschwander; Aebersold, Rötheli, McDougall. Davos: Wieser; Equilino, Honegger; Brich, Balmer; Häller, Gianola; Alston, Hodgson, LaVallee; Müller, Weber, Crameri; Roth, Stirnimann, Näser; von Arx.

Zoug mène 2-1.

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 27 février. 20 h: Ambri-Piotta - Rapperswil. Davos - Zoug. Zurich - Berne. 20 h 15: Lugano - Kloten.

PMUR

Demain à Enghien, Prix de Sedan, (autostart), Réunion I, 4e course, 2150 m, 15 h 45.

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	LES	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Batak	2150	P. Allaire	P. Allaire	29/1	Da0a0a	7 Au vu de ses dernières courses, il semble un peu surclassé, mais ce n'est pas fait d'avance car il préfère plus long.	IMPAR-PRONO 7* 8* 3*
2	Bifidus	2150	C. Bigeon	C. Bigeon	12/1	6aDa0m		
3	Belle-Victoire	2150	B. Le Prevost	M. Vaudoit	7/1	7a0a1a	8 C'est celui qui a défait le bon J. Jison, alors, s'il répète, il ne sera pas loin du gagnant.	11 9 2 13 5 *BASES
4	Bonnie-des-Blaves	2150	G. Verva	P. Verva	13/1	1a5aDa		
5	Barbara-d'Erah	2150	E. Rauline	E. Rauline	17/1	6m5a4a	3 Elle est régulière mais serait mieux sur un parcours de tenue.	COUP DE POKER 2
6	Bambi-Classique	2150	P. Vercruysse	J.-L. Peupion	14/1	Da0aDa		
7	Canaille-Aldo	2150	J.-L. Bigeon	J.-L. Bigeon	5/1	2a4a2a	11 Il vient de nous créditer d'un bon parcours sur cette piste.	AU 2/4 7 - 11
8	Cordoba	2150	F. Blandin	F. Blandin	8/1	0a1a0a		
9	Cigale-de-Thoury	2150	P. Ferre	P. Ferre	10/1	1a0a5a	9 Il a incontestablement sa place dans ce lot, mais ne répète pas toujours ses performances.	AU TIERCÉ POUR 14 FRANCS 7 - 8 - X
10	Classic-Rodney	2150	J. Hallais	J. Hallais	15/1	0a5a6a		
11	Czar-de-Pitz	2150	J.-Y. Raffegau	J.-Y. Raffegau	16/1	3aDa6a	2 Semble sur la bonne voie, et une petite place est à sa disposition.	IMPACT-SURPRISE 9 8 7 13 1 2 4 11
12	Centaure-Nay	2150	G. Cogne	H. Cogne	13/1	1a6a0a		
13	Charlie-Passion	2150	N. Roussel	J. Kruithof	18/1	5a2a0a	13 Il aime cette piste et sa vitesse de base lui autorise des ambitions.	
14	Chanson-des-Hêtres	2150	P. Levesque	F. Brohier	28/1	DaDaDa		
15	Cette-Bretaille	2150	D. Mottier	D. Mottier	21/1	7a3m1m	5 Fait aussi bien monté qu'attelé et son engagement retient l'attention.	
16	Celine-de-Oizon	2150	O. Picard	J.-C. Picard	17/1	6a6a0a		

LES REMPLAÇANTS :

6
Il est trop intermittent, mais sa qualité n'est pas en cause.
16
A déjà bien fait dans de meilleurs lots, mais son driver n'est pas un maître et pénalise le cheval.

Basketball - Promotion-relégation LNB/première ligue

Un arbitre énervant

Reiziger et Davids blessés - Joueurs d'Ajax Amsterdam, Michael Reiziger et Edgar Davids ont été blessés dans un accident de la circulation. Les deux joueurs se rendaient au stade lorsque leur voiture a percuté un véhicule qui leur a refusé la priorité, a indiqué un porte-parole du club. Michael Reiziger a été blessé à la tête et à une main, tandis que Edgar Davids, qui était au volant, souffre seulement de quelques égratignures. (si)

BRÈVE

Tennis

Frieden échoue

Trois Suisses étaient engagés dans les qualifications du tournoi de Milan, doté de 689.250 dollars. Si Patrick Mohr et Lorenzo Mantta ont été éliminés d'entrée, Valentin Frieden a échoué sur le fil. Victorieux 7-6 7-6 de l'italien Cristiano Caratti (ATP 131) lors de son deuxième match, le Neuchâtelois s'est incliné au troisième et dernier tour devant le Français Jérôme Hanquez. Jakob Hlasek affrontera aujourd'hui l'italien Renzo Furlan tandis que Marc Rosset sera opposé mardi au Tchèque Martin Damm.

PMUR

Samedi à Enghien, dans le Prix Chambon

Tiercé: 13 - 10 - 11.
Quarté+: 13 - 10 - 11 - 1.
Quinté+: 13 - 10 - 11 - 1 - 6
ou 13 - 10 - 11 - 1 - 18.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 299,00 fr.

Dans un ordre différent: 59,80 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

3864,00 fr.

Dans un ordre différent: 483,00 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 15,30 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ 13 - 10 - 11 - 1 - 6

Dans l'ordre: 33.218,40 fr.

Dans un ordre différent: 214,20 fr.

Quinté+ 13 - 10 - 11 - 1 - 18

Dans l'ordre: 137.680,00 fr.

Dans un ordre différent: 2753,60 fr.

Bonus 4: 181,40 fr.

Bonus 3: 11,80 fr.

Rapports pour 5 francs

2/4: 48,00 fr.

Dimanche à Vincennes, dans le Prix d'Espalion

Tiercé: 17 - 13 - 1.

Quarté+: 17 - 13 - 1 - 16.

Quinté+: 17 - 13 - 1 - 16 - 14.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 3638,50 fr.

Dans un ordre différent: 727,70 fr.

Quarté+ dans l'ordre: 36.103,70 fr.

Dans un ordre différent: 1737,50 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 168,80 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 657.642,80 fr.

Dans un ordre différent: 3868,80 fr.

Bonus 4: 409,00 fr.

Bonus 3: 109,00 fr.

Rapports pour 5 francs

2/4: 78,00 fr.

● LA CHAUX-DE-FONDS - VILLARS-SUR-GLÂNE 72-78 (42-39)

Non, non et non: M. Faller n'est pas digne d'arbitrer en Ligue nationale. Caporaliste à l'extrême, cherchant davantage à régler ses comptes qu'à diriger un match, il a eu le don d'énervé tous les joueurs, entraîneurs et spectateurs présents au Pavillon des sports. Si la défaite concédée par La Chaux-de-Fonds ne saurait être imputée à ses seuls choix, il n'en a pas moins pris des décisions bizarres, sifflant notamment trois fautes techniques et une disqualifiante (!) contre le banc du BBCC. Tant que de tels arbitres siffleront, le basketball suisse ne progressera pas. Tant pis.

Par

Renald TSCHOUMY

De fait, l'arbitre a grandement contribué à faire pencher la balance du côté de Villars-sur-Glâne, en sifflant un passage en force à Randy Lavender dans un premier temps - alors que c'est Boone qui avait commis sa quatrième faute (36e) -, en lui refusant un panier pour un marcher douteux ensuite (39e).

C'en était trop pour Philippe Chanel. L'entraîneur chaux-de-fonnier explosait littéralement et écopait d'une faute technique doublée d'une faute disqualifiante. C'en était fait des chances du BBCC, qui n'était

pourtant mené que 69-72 à cet instant-là, soit à l'07' de la sirène finale.

«Ce marcher inexistant sifflé contre Lavender a décidé du match à ce moment, mais nous n'avions rien fait de bon auparavant, relevait Philippe Chanel. Si nous avons perdu, c'est avant tout à nous-mêmes que nous devons nous en prendre. Nous aurions dû faire la décision bien avant.»

MANQUE DE RÉUSSITE

Mais là où Villars-sur-Glâne a su garder son calme - «J'avais prévenu mes joueurs et leur avais demandé de ne pas contester les décisions des arbitres» relèvera l'entraîneur fribourgeois Jean-Pierre Raineri -, La Chaux-de-Fonds-Basket s'est énervé, à l'image d'un Thierry Benoît en manque de réussite - trois sur onze à trois points - et d'un Randy Lavender qui n'a pas toujours donné l'impression d'être concerné par le match.

«Nous n'avons pas réussi à imposer notre système une seule

fois, regrettait encore Chanel. Il aurait fallu pour cela pouvoir compter sur un Laurent Feuz en forme.» Mais le transfuge d'Université NE, à court d'entraînement pour cause de maladie, n'a pas répondu à l'attente.

PAS DU BON CÔTÉ

Le BBCC n'avait pourtant pas si mal empoigné son affaire, qui se détacha à 13-6, puis à 17-12 (7e). Mais les «blancs» connurent alors un passage à vide qui permit à Villars-sur-Glâne d'inverser la tendance (10e: 19-26). Accident de parcours, pensa-t-on, puisque La Chaux-de-Fonds avait repris les commandes à la pause.

En deuxième période, Ian Forrer - seul Chaux-de-Fonnier à pouvoir échapper à la critique - entretint l'illusion en réussissant notamment deux paniers à trois points (32e: 59-61). C'est alors que les événements se précipitèrent et que M. Faller perdit le contrôle de la rencontre.

«Nous avons joué n'importe comment, sans aucune lucidité,

Pavillon des sports: 150 spectateurs.

Arbitres: MM. Faller et Bendayan.

La Chaux-de-Fonds: Wälchli (4), Benoît (16), Forrer (9), Schinz (8), Lavender (28); Rauss (2), Béring, Büttikofer (3), Feuz (2).

Villars-sur-Glâne: Lamka (3), Baldoni (5), Seydoux (16), Rey (6), Boone (22); Schrago (17), Déneraud (9), Currat.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Chatellard (blessé). Villars-sur-Glâne sans son capitaine Lauper (blessé). Fautes techniques au banc chaux-de-fonnier (10e, 26e et 39e). Faute

disqualifiante à l'entraîneur chaux-de-fonnier Philippe Chanel (39e). Sorti pour cinq fautes: Forrer (38e).

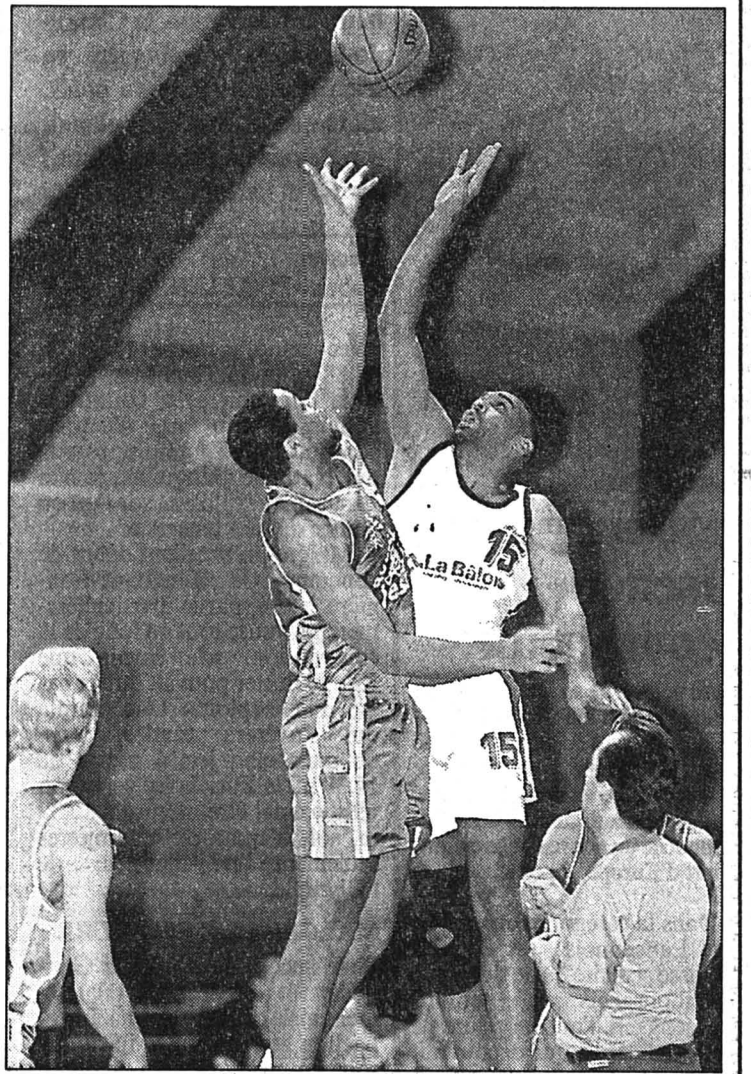
En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 26 paniers sur 59 tirs (44%), dont 6 sur 26 (23%) à trois points (3 x Benoît, 2 x Forrer et Lavender), et 14 lancers francs sur 18 (78%). Villars-sur-Glâne inscrit 29 paniers sur 63 tirs (46%), dont 4 sur 12 (33%) à trois points (2 x Schrago, Déneraud et Seydoux), et 16 lancers francs sur 21 (76%).

Au tableau: 5e: 13-10; 10e: 19-26; 15e: 29-32; 25e: 48-45; 30e: 54-59; 35e: 61-67.

déplorait encore Philippe Chanel. Et nous avons concédé une défaite importante. Marly étant plus faible que tout le monde, je ne tiens pas compte de notre victoire initiale, et je ne retiens donc que nos deux défaites.

Rien n'est encore perdu, mais nous ne sommes pas du bon côté.»

Et ce n'est pas en jouant comme contre Villars-sur-Glâne que la situation du BBCC s'améliorera. R.T.



Chris Boone - Randy Lavender

Le duel entre les deux Américains a tourné à l'avantage du premier nommé. (Impar-Galley)

LE POINT

MESSIEURS

LNA. Tour final: Monthey - FR Olympic 103-92 (46-43). Pully - Bellinzone 89-92 (52-47). Lugano - Versoix 95-91 a.p. (81-81 31-45). Classement (4 m): 1. FR 22 (16)*. 2. Bellinzone 19 (13). 3. Monthey 18 (12). 4. Versoix 13 (11). 5. Pully 13 (11). 6. Lugano 11 (9). Entre parenthèses les points de la qualification.

Promotion-relégation LNA/LNB: GE Basket - Regensdorf 84-83 (40-39). Vevey - Cossonay 70-82 (38-44). Saint-Prex - SAV Momo 89-104 (46-49).

Classement (3 m): 1. GE 6. 2. Cossonay 4. 3. Union NE 4. 4. Vevey 4. 5. SAV Momo 2. 6. Regensdorf 2. 7. Blonay 2. 8. Saint-Prex 0.

Promotion-relégation LNB/première ligue. Groupe 1: Epalinges - Uni Berne 112-63. Morges - Pâquis-Seujet 86-83. Viganello - Birsfelden 95-92.

Classement (3 m): 1. Morges 6. 2. Pâquis-Seujet et Epalinges 4. 4. Viganello et Uni Berne 2. 6. Birsfelden 0.

Groupe 2: Marly - Grand-Saconnex 70-84. Wetzikon - Martigny 87-79. La Chaux-de-Fonds - Villars-sur-Glâne 72-78 (42-39).

Classement (3 m): 1. Wetzikon 6. 2. Martigny et Villars-sur-Glâne 4. 4. La Chaux-de-Fonds et Grand-Saconnex 2. 6. Marly 0.

Première ligue. Tour de maintien.

Groupe 1: STB Basket - Yverdon 63-53. Université NE - Arlesheim 90-78.

Classement: 1. Onex 4-6. 2. Université NE 5-6. 3. Arlesheim 3-4. 4. Baden et Yverdon 3-2. 6. Lausanne et STB Basket 4-2.

Groupe 2: Marin - St-Otmar SG 62-95. Brigue - Vernier 101-83. Hélios Basket - Boncourt 65-68. Zoug - La Tour 85-90.

Classement: 1. Boncourt 5-10. 2. St-Otmar SG 4-6. 3. Vernier et La Tour 5-6. 5. Hélios Basket et Brigue 5-4. 7. Zoug 4-2. 8. Marin 5-0.

DAMES

LNA. Tour final: Wetzikon - Sion 83-89 (49-44). Troistorrens - Baden 90-63 (41-29). Bellinzone - Star Gordola 54-68 (27-23).

Classement (1 m): 1. Wetzikon 17. 2. Troistorrens 15. 3. Bellinzone 15. 4. Sion 13. 5. Star Gordola 11. 6. Baden 8.

LNA. Tour de relégation: Nyon - Femina Lausanne 57-74 (31-33). City FR - Arlesheim 58-78 (33-38).

Classement (1 m): 1. Nyon 7. 2. Femina Lausanne 6. 3. Arlesheim 4. 4. City FR 4.

LNB. Tour de promotion: La Chaux-de-Fonds - Opfikon 62-87 (31-36). Pully - Vedeggio 123-53 (56-25).

Classement: 1. Pully 4-8. 2. Opfikon 4-6. 3. Regensdorf 3-4. 4. Martigny 3-2. 5. Vedeggio 4-2. 6. La Chaux-de-Fonds 4-0.

Tennis - Tournoi d'Anvers

Stich, le retour

Michael Stich, qui avait dû s'astreindre à un repos forcé de quatre mois après une blessure, a retrouvé les joies de la victoire. A Anvers, l'Allemand a battu le Croate Goran Ivanisevic 6-3 6-2 7-6 (7-5) en 84 minutes.

L'Allemand n'avait plus remporté de tournoi depuis son succès à Los Angeles en août dernier. A Anvers, Stich a posé très rapidement les bases de sa dix-septième victoire dans un tour-

noi ATP. Il bouclait le premier set à son avantage en vingt-trois minutes. Vingt-deux minutes et deux breaks plus tard, il menait déjà deux sets à zéro! Ivanisevic a manqué l'occasion de s'adjuger son troisième tournoi de rang après ses succès à Zagreb et à Dubai.

Anvers. Tournoi ATP (1.000.000 dollars). Simple messieurs, finale: Stich (All/6) bat Ivanisevic (Cro/3) 6-3 6-2 7-6 (7-5). (si)

LNB féminine, tour de promotion: défaite du BBCC

Un profond ennui

● LA CHAUX-DE-FONDS - OPFIKON 62-87 (31-36)

On s'est franchement ennuyé samedi après-midi au Pavillon des sports. Après une première mi-temps pourtant prometteuse - Opfikon n'a pas démontré être un foudre de guerre -, l'équipe féminine du BBCC n'a plus rien fait de bon après le thé, laissant la formation zurichoise s'envoler vers un succès qui n'aurait jamais dû être aussi aisés.

«Je ne comprends pas comment une équipe peut changer comme cela du tout au tout, regrettait Stefan Rudy. Le premier «vingt» a pourtant montré qu'Opfikon était à notre portée.»

Mais les Chaux-de-Fonnières n'ont pas su se convaincre de cet état de fait. Il faut aussi relever

l'exceptionnel début de deuxième mi-temps de l'Américaine d'Opfikon Ann Hollingsworth. Plutôt timide auparavant (huit petits points en première mi-temps), elle a inscrit les quatorze premiers points d'Opfikon après la pause, faisant passer le score de 31-36 à 35-50 à elle toute seule.

«Il aurait fallu que nous puissions inscrire le premier panier de la deuxième période» ajoutait Stefan Rudy. Mais ce ne fut pas le cas. Crispées, ne cherchant même pas à jouer pour leur plaisir, les «rouges» ont donc laissé filer l'express zurichois sans parvenir à s'accrocher.

Pavillon des sports: 50 spectateurs.

Arbitres: M. Jaccard et Mlle Morciano.

La Chaux-de-Fonds: Ganguillet (7), Leonardi (6), Tschumi

(18), Longo (8), Sabrina Ducommun (10); Sandrine Ducommun (3), Opplinger, Favre (10).

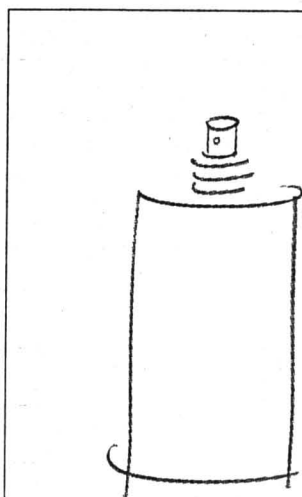
Opfikon: Hollingsworth (36), Hasler (14), Lehmann (3), Carecci (6), Franceschini (5); Bucher (9), Lanfranchi (6), Risch (5), Hirschi (2), Sidler (1).

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Gritti (blessée) ni Schmied (à court d'entraînement). Faute technique à Longo (30e). Sorties pour cinq fautes: Leonardi (34e), Sidler (35e), Carecci (38e) et Sandrine Ducommun (40e).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 20 paniers sur 45 tirs (44%) et 22 lancers francs sur 38 (58%). Opfikon inscrit 30 paniers sur 58 tirs (52%) et 27 lancers francs sur 38 (71%).

Au tableau: 5e: 6-6; 10e: 16-13; 15e: 21-26; 25e: 35-49; 30e: 43-61; 35: 52-76. R.T.

PUBLICITÉ

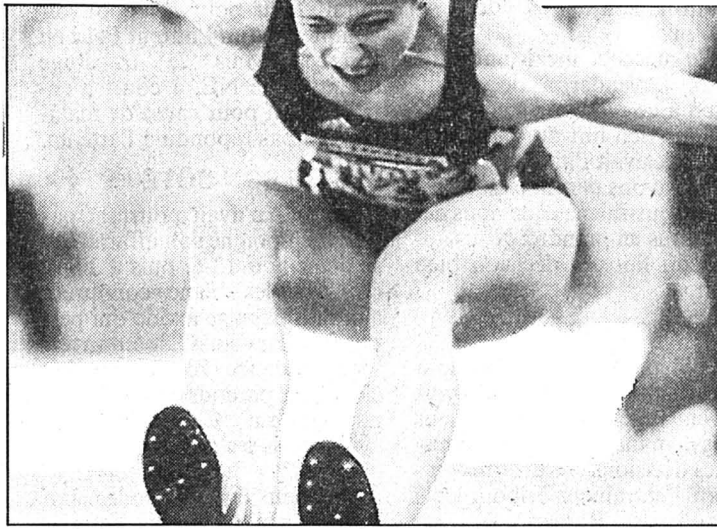


ne comptez pas sur nous pour vous en dire plus avant le 29 février.

paco rabanne

Athlétisme - Championnats suisses en salle: régionaux titrés

Ganguillet parée d'or



Claudia Vetsch

La Zurichoise a décroché la lune hier à Macolin. (Keystone)

Les régionaux Nathalie Ganguillet et Raphaël Monachon ont remporté deux nouveaux titres de champion suisse en salle, hier à Macolin. Sur les hauteurs de Bienne, la Chaux-de-Fonnière a remporté sa trentième couronne au poids, alors que le Jurassien glanait son deuxième titre consécutif sur 60 m haies.

Macolin
Fabrice ZWAHLEN

Avec respectivement 15,30 m, 14,88 m et 15,53 m lors de ses trois premières tentatives, l'Olympienne a forgé d'emblée son succès. «Toutefois, regrettaient Nathalie Ganguillet, je n'ai jamais pu «exploser» sur l'un ou l'autre de mes lancers.»

Malgré un excellent début de concours, la Chaux-de-Fonnière est apparue particulièrement nerveuse tout au long de la compétition. «Je savais que Kaethi Sutter pouvait être capable d'un exploit.» Une crainte qui s'avérera fondée, puisqu'après cinq jets à moins de 14,30 m, la Zurichoise verra son ultime essai être mesuré à 15,39 m, soit à quatorze centimètres seulement de l'athlète de l'Olympic.

MALGRÉ UNE BLESSURE

Si le succès de Nathalie Ganguillet fut tout de même relativement aisé, celui de Raphaël Monachon se joua sur le fil du rasoir. Pour preuve, ce n'est qu'au millième de seconde que les juges départagèrent le Jurassien et Gunar Schrör. S'il se montrait satisfait de son deuxième titre consécutif remporté à Macolin, l'athlète du CA Courtelary n'affichait pourtant pas un sourire rayonnant, et pour cause. En demi-finale, le Jurassien n'a raté la limite pour les championnats d'Europe que de trois centièmes et le record de Suisse détenu depuis 1980 par Roberto Schneider, d'un misérable centième.

Autre athlète du CA Courtelary à se mettre en belle évidence, la jeune Noémie Sau-

vage: âgée d'à peine 18 ans, la Jurassienne a remporté la médaille d'argent sur 60 m. Un exploit réalisé malgré une contracture à la cuisse gauche. «Je peinais à accélérer, relevait Noémie Sauvage, folle de joie.» Si cette douleur ne l'a pas empêchée de signer cet exploit argenté, la Jurassienne a rapidement perdu toutes ses illusions sur le 200 m, sa blessure la faisant souffrir plus que de raison.

Côté biennois, la bonne surprise est venue de Martin Stauffer. Le licencié du LAC Bienne a remporté l'or à la hauteur, avec 2,12 m. «Je ne m'attendais pas à sauter plus de 2,09 m» expliquait le Biennois. Un saut tout de même vingt centimètres infé-

rieurs au record de Suisse détenu depuis une bonne décennie par Roland Dahlhäuser.

Autre médaille glanée par un athlète biennois, le bronze remporté par le lanceur de poids, José Delémont.

PERROUD À LA PEINE

Unique représentant de Neuchâtel-Sport, Ivan Perroud a déçu sur 800 m, en ne terminant qu'au cinquième rang de sa série éliminatoire. Menant lors des six cents premiers mètres, le Neuchâtelois a subi la fin de course. «Voyant que personne ne voulait assurer le train, j'ai pris le commandement des opérations. Demeurant en tête, cela me permettait d'éviter les ris-

ques de chute.» Toutefois, dans l'emballage final, Perroud s'est vu dépasser par quatre adversaires. «Il m'a manqué peut-être une ou deux compétitions dans les jambes, soulignait-il. Maintenant je vais me concentrer sur la saison estivale et tenter d'approcher mon record de 1'49"97.»

Parmi la forte délégation féminine du CEP Cortaillod, une inscrite de dernière minute, Carine Nkoue sur 60 m a creuvé l'écran. A deux reprises, la jeune athlète a amélioré son record personnel, pour le porter à 7"77. Un temps qui ne lui permettait cependant pas d'entrer en finale, pour trois centièmes. «Au début de la journée, je me serais aisément contentée d'une place en demi-finale. Mais bon, l'appétit venant en mangeant, on en veut toujours plus. Je suis satisfaite toutefois de mon temps, même si c'est un peu rageant de rater d'aussi peu la finale.» Quant au duo du triple saut, Dejana Chacot-Rakit a terminé au sixième rang avec un bond de 11,41 m, soit trente-sept centimètres de mieux que Geneviève Swedor, dixième.

BERGER TRANSCENDÉ

Mais la meilleure prestation individuelle des athlètes du Bas a été incontestablement réalisée par Olivier Berger. S'il a décidé de faire l'impasse le matin sur le triple, le Bevaisan a ensuite réalisé en longueur, avec un bond de 7,45 m, un nouveau record cantonal en salle. Ce résultat permet au Neuchâtelois de décrocher une brillante médaille d'argent derrière l'invincible Simon Schranz (7,72 m). «L'impressionnante série de Simon m'a transcendé, raconte le Bevaisan. Dès les premiers sauts, tout s'est bien déroulé.» Pour preuve, il réussit 7,40 m au premier saut et 7,45 m au deuxième, avant une impressionnante série de nuls. «Cela faisait deux ans que je n'avais pas atterri aussi loin» renchérisait Olivier Berger, un large sourire aux lèvres.

Cette édition 1996 des CS en salle restera gravée d'une pierre blanche pour les athlètes régionaux, malgré la semi-contra-performance de Raphaël Monachon. F.Z.

CLASSEMENTS

MESSIEURS

60 m: 1. Burkart (LC Zurich) 6"71 (MPS, limite pour les CE en salle/renonce à sa sélection). 2. Widmer (Stade Genève) 6"74 (limite CE/renonce). 3. Diriwachter (Lausanne-Sports) 6"84. **Puis:** 5. Stauffer (LAC Bienne) 6"90. **200 m:** 1. Widmer (Stade Genève) 21"39. 2. Portmann (LCB Saint-Gall) 22"00. 3. Harzenmoser (LCB Saint-Gall) 22"03. **400 m:** 1. Rusterholz (TV Herisau) 47"20 (MPS, limite CE/renonce). 2. Reimann (LC Zurich) 48"19. 3. Eichenberger (BTV Aarau) 48"55. **800 m:** 1. Geissbühler (TV Bösingen) 1'50"24. 2. Philipp (BTV Coire) 1'50"25. 3. Friedli (Stade Genève) 1'50"98. **1500 m:** 1. Belz (ST Berne) 3'59"65. 2. Jenni (TVL Berne) 4'00"32. 3. Kliem (LC Frauenfeld) 4'03"98. **3000 m:** 1. Hacksteiner (TV Windisch) 8'17"67. 2. Röhlin (STV Alpnach) 8'22"63. 3. Otero (LC Frauenfeld) 8'27"19. **60 m haies:** 1. Monachon (CA Courtelary) 7"86 (7"83 en séries, MPS). 2. Schrör (LCB Saint-Gall) 7"86. 3. Mazou (Stade Genève) 8"07. **Hauteur:** 1. Stauffer (LAC Bienne) 2,12 m. 2. Chassot (TSV Guin) 2,12 m. 3. Schinz (CA Broyard) 2,06 m. **Perche:** 1. Csebits (OB Bâle) 5,30 m (MPS égalee). 2. Mury (TVL Berne) 5,20 m. 3. Gigandet (GG Berne) 4,90 m. **Longueur:** 1. Schranz (GG Berne) 7,72 m (MPS, limite CE). 2. Berger (CEP Cortaillod) 7,45 m. 3. Gianfrancesco (Stade Genève) 7,45 m. **Triple saut:** 1. Piffaretti (SFG Chiasso) 15,28 m (MPS). 2. Brechbühl (TVL Berne) 14,94 m. 3. Ackle (BTV Aarau) 14,91 m. **Poids:** 1. Sandmeier (LC Zurich) 18,50 m (MPS, limite CE). 2. Buchs (TSV Guin) 16,48 m. 3. Delémont (LAC Bienne) 15,59 m.

F. Z.

DAMES

60 m: 1. Feusi (LC Zurich) 7"61. 2. Sauvage (CA Courtelary) 7"65. 3. Schönenberger (LC Zurich) 7"67. **Puis:** 8. Ischer (CARE Vevey) 7"77. **200 m:** 1. Donders (TVL Berne) 24"08 (23"93 en série, limite espoirs pour les CE). 2. Stoop (BTV Aarau) 24"43. 3. Schumann (LCB Saint-Gall) 24"81. **400 m:** 1. Protti (Lausanne-Sports) 54"65. 2. Lucchini (LC Zurich) 56"31. 3. Borella (SAL Lugano) 56"48. **Finale B:** 2. Méritat (CA Courtelary) 57"80. **800 m:** 1. Zürcher (LC Frauenfeld) 2'09"17. 2. Scalabrin (LC Frauenfeld) 2'09"56. 3. Brägger (LC Lucerne) 2'09"63. **Puis:** 8. Dürrenmatt (LAC Bienne) 2'19"54. 10. Rieder (Moutier) 2'27"81. **60 m haies:** 1. Stähli (LC Zurich) 8"28 (8"28 en série, MPS). 2. Stoop (BTV Aarau) 8"43. 3. Nadler (LK Zoug) 8"56. **Hauteur:** 1. Cadusch (TVU Zurich) 1,86 m (MPS). 2. Ellinger (LG Küsnacht-Erlenbach) 1,80 m. 3. Mathys (TV Orpund) et Mathys (TV Orpund) 1,77 m. **Longueur:** 1. Nadler (LK Zoug) 6,15 m (MPS). 2. Hofmann (GG Berne) 6,04 m. 3. Devaud (CA Genève) 5,91 m. **Puis:** 12. Swedor (CEP Cortaillod) 5,31 m. **Triple saut:** 1. Vetsch (LCZ Zurich) 13,42 m (MPS, limite CE). 2. Schmid (BTV Aarau) 13,22 m (limite espoirs pour les CE). 3. Hodel (LC Zurich) 12,77 m. **Puis:** 6. Cachot-Rakit (CEP Cortaillod) 11,41 m. 10. Swedor (CEP Cortaillod) 11,04 m. **Poids:** 1. Ganguillet (Olympic La Chaux-de-Fonds) 15,53 m. 2. Sutter (LC Schaffhouse) 15,39 m. 3. Hagmann (KTV Wil) 14,87 m. (si)

Tickets décrochés

A Macolin, plusieurs athlètes jouaient leur dernière carte pour décrocher l'un des billets qualificatifs en vue des championnats d'Europe de Stockholm (8-10 mars). A ce petit jeu, Claudia Vetsch (13,42 m) et Manuela Schmid (13,22 m) au triple saut, Simon Schranz (7,72 m) en longueur et Mireille Donders (23"93) sur 200 m ont décroché la lune. De son côté, le protégé de Werner Guenthor, Marc Sandmeier, a confirmé sa qualification européenne en atteignant 18,50 m au poids, une longueur jamais atteinte depuis le retrait du pluri-médaille mondial. Quant au trio Burkart (6"71) sur 100 m, Widmer (6"74) également sur 100 m et Rusterholz (47"20) sur 400 m, malgré leur excellent résultat chronométrique, ils ont décidé de faire l'impasse sur le rendez-vous suédois.

Ils axeront en priorité leur saison sur une éventuelle qualification aux Jeux olympiques d'Atlanta. F.Z.

Motocyclisme

Ischer courageux

Au guidon de sa Ducati 888 du team italien De Cecco, le Lausannois Yves Matthey a signé la meilleure performance suisse, à Jerez de la Frontera, à l'occasion de la première manche du nouveau championnat d'Europe «open».

Dans la catégorie Superbike, le Lausannois s'est en effet classé sixième, juste devant le Fribourgeois Bernard Haenggeli, l'ancien pilote de Grands Prix qui découvrirait la catégorie: «Je suis content de ma performance, mais sans plus» avait Matthey qui devrait recevoir sa toute nouvelle moto dans deux semaines.

En 250 cmc, le Neuchâtelois Martial Ischer a eu le courage de terminer la course (24e) avec une moto 100% standard: «C'était la première fois de l'année que je reprenais le guidon et après avoir cassé mon bon moteur aux essais, je savais qu'il n'y aurait pas de miracle...» (si)

BRÈVES

Football

Bye bye Lalas

L'Américain Alexi Lalas, défenseur de Padova, a fait ses adieux dimanche aux supporters du club vénétien avant de partir pour les Etats-Unis jouer dans le nouveau championnat américain (Major League Soccer) qui débutera en avril.

Cyclisme

Rominger abandonné

Lors du Trophée Luis Puig entre Valence et Benidorm, le Vaudois Laurent Dufaux a pris la septième place dans le même temps que le vainqueur, le Belge Peter van Petegem. Dufaux s'était extrait du peloton avec sept autres coureurs dans une côte à 15 km de l'arrivée. A ce moment de la course, Tony Rominger avait déjà abandonné.

Cross-country

Spoede quatorzième

En couvrant les 8,4 km en 28'07", le Chaux-de-Fonnier Manuel Spoede a pris la quatorzième place du cross international du Mont-sur-Lausanne remporté par le Marocain Ben Salah en 25'55". Chez les dames, Jessica Hänni a terminé septième, elle qui a couvert les 5,6 km en 23'10".

Badminton - Championnats suisses juniors

Corinne Jörg en or

Les meilleurs juniors avaient rendez-vous à Saint-Gall afin de se partager quinze titres. Question partage, les Chaux-de-Fonniers n'ont pas été des modèles. Il leur aura fallu la bagatelle de dix-sept médailles pour que leur faim gargantuesque soit assouvie.

Dans la catégorie des moins de 14 ans, Morgan et Gwenaëlle Bonfanti sont parvenus à conquérir le titre après avoir infligé une véritable correction à leurs adversaires Zuppiger et Schärer (15-6 15-4). Ce dernier allait pourtant priver les deux frères d'une totale domination dans le simple aussi. En effet, autant Gwenaëlle en demi-finale que Morgan en finale ne parvinrent à effacer Michaël Schärer.

Autre figure marquante de cette classe d'âge, Annick Rosselet a remporté l'argent en double dames associée à Catherine Alder d'Uzwil et le bronze en mixte, aux côtés d'un Chaux-de-Fonnier cette fois, Yoann Ging. Chez les moins de 16 ans, Jennifer Bauer n'a pu se défaire en finale de Shefali Rolf, pensionnaire du BC Moseedorf. Elle s'est inclinée sur le score de 11-3 11-4. Elle revient malgré tout avec une médaille d'argent et une autre de bronze, pour la

demi-finale perdue d'extrême justesse dans le double dames où elle jouait comme à l'accoutumée avec Jessica Hitz. Autre bonne performance de la catégorie, en mixte, Xavier Voirol et Emanuelle Ging ont échoué de peu en demi-finale face aux favoris Marco Schwinger et Petra Kretzer. C'est donc le bronze qui est venu les récompenser.

Dans la dernière catégorie juniors, celle des moins de 18 ans, un deuxième titre est tombé dans l'escarcelle du BCC. Après celui glané par les frères Bonfanti, c'était au tour de Corinne Jörg de réaliser une fantastique performance. La Chaux-de-Fonnière a conquis son titre en écrasant Fabienne Baumeyer de Tâfers sur le score de 11-2 11-4. Après avoir atteint les quarts de finale aux championnats suisses élites, elle est en train d'accomplir une saison remarquable. A relever qu'elle s'est encore adjugé une médaille de bronze dans le double dames où elle était associée à Aline Schmidt ainsi qu'une médaille d'argent en mixte aux côtés de Stephan Rüfenacht. Celui-ci est ensuite parvenu en demi-finale du double messieurs avec Christian Eilinger. Il a ainsi remporté deux médailles amplement méritées. (h)

Football - Match amical

Le FCC en progrès

NE XAMAX INTERS A1 - LA CHAUX-DE-FONDS 0-4 (0-1)

On s'attendait à découvrir Vinicius Dantas, mais on a surtout vu Erik Vilars. Non que le renfort chaux-de-fonnier ait raté son match, mais la prestation de l'ex-Néraoui a sensiblement éclipsé les débuts du Brésilien sous ses nouvelles couleurs.

Auteur de deux buts et d'un nombre élevé d'assistances millimétriques, Erik Vilars a convaincu. Son apport pourrait s'avérer appréciable dans la construction du jeu chaux-de-fonnier. Face à un adversaire limité offensivement, le FCC a livré une prestation d'ensemble de bonne facture. «Je considère ce genre de rencontre comme plus utile qu'un simple entraînement. Cela permet de développer certains automatismes» relevait Pierre-Philippe Enrico.

Si Vilars est sorti du lot, Dantas a de son côté laissé un sentiment contrasté. S'il compense avec dextérité son manque de poids par un excellent fond technique, voire physique, le Brésilien ne possède pas la puissance d'un Stevic dans les derniers mètres. Véritable «neuf et demi» plutôt qu'avant-centre - il peut donc tout aussi être l'homme de

la dernière passe que buteur -, il devrait toutefois lutter grâce à son jeu altruiste et avec l'aide de Vilars, contre le manque d'idée souvent constaté dans le jeu offensif chaux-de-fonnier. «Il lui reste à confirmer face à des adultes» soulignait PPE.

Parmi les nombreux jeunes joueurs alignés par PPE, on mettra en exergue l'excellente demi-heure réalisée par Ivan Deschenaux. «Dommage que la peur de mal faire l'empêche de jouer ainsi lors des matches officiels» analysait Pierre-Philippe Enrico.

L'entraîneur du FCC a encore fixé deux matches amicaux avant la reprise, soit le 5 mars face à Deportivo et le 13 contre Audax-Friül, dans des lieux encore à définir.

La Riveraine: 20 spectateurs. **Buts:** 28e Vilars 0-1. 62e De Pianté 0-2. 72e Vilars 0-3. 84e Gigandet 0-4.

La Chaux-de-Fonds: Sartorello; Sangiao; Smith (61e Blatter), Angelucci (46e De Pianté), Rupil; Otero (61e Deschenaux); Pittet, Vilars, De Franceschi; Marchini (46e Gigandet), Dantas. **Notes:** La Chaux-de-Fonds sans Meyer, Aubry (blessés) ni Guede (raisons professionnelles). F.Z.

Football - Italie: l'AC Milan résiste à la Juventus

Sur la route du titre

Un championnat commun - La Hollande et la Belgique envisagent de créer un championnat de première division commun aux deux pays. Chaque Etat fournirait huit clubs à ce championnat selon l'idée avancée par le manager d'Anderlecht, Michel Verschueren. «L'affaire Bosman abolit les frontières de l'Union européenne. Elle a ouvert de nouveaux horizons et ce serait dommage de ne pas profiter des occasions qui nous sont offertes.» (si)

L'AC Milan a ramené un point de son délicat déplacement à Turin face à la Juventus. Les Milanais possèdent encore cinq points d'avance sur leur poursuivant immédiat, la Fiorentina.

Juventus avait ouvert la marque dès la troisième minute grâce à un but de Conte, mais les leaders du championnat sont revenus au score par l'inévitable George Weah à la demi-heure de jeu. Ce but permet aux «rouge et noir» de rester invaincus depuis dix-huit matches. Les joueurs de Capello semblent bien partis pour fêter un quatrième «scudetto» en cinq ans.

La Fiorentina, qui a facilement dominé Naples (3-0), a confirmé sa deuxième place au classement puisque son rival direct Parme a été tenu en échec (0-0) sur le terrain d'Udinese. Décourageante dimanche dernier à Crémone (0-0), la Fiorentina a retrouvé face à Naples tout à la fois la victoire et le chemin des filets avec le retour de son attaquant argentin Gabriel Omar Batistuta, suspendu contre la Cremonese. En grande forme, «Batigo» s'est montré de nouveau le grand artisan du succès de son équipe. Il a inscrit un joli doublé, le troisième de la saison, offert le troisième but à Baiano et rejoint Igor Protti (Bari) à la première place du classement des buteurs, avec seize buts.

La Lazio a confirmé sa victoire dans le derby contre l'AS Roma (1-0), lors de la précédente journée, en s'imposant (3-1) à Padoue sous l'impulsion des internationaux Beppe Signori et Pierluigi Casiraghi auteurs d'un excellent match et d'un but chacun. L'Inter de Milan a poursuivi son retour au premier plan en venant à bout d'Atalanta (1-0), alors que l'AS Roma s'est réhabilitée face à son public en battant (1-0) Torino qui continue

de s'enfoncer dans les profondeurs du classement.

DIFFICILE VICTOIRE DE L'ATLETICO

En Espagne, l'Atletico Madrid a difficilement battu le Celta Vigo (3-2) lors de la 28e journée, n'évitant le match nul sur son terrain que grâce à un but de José Luis Caminero, dix-huit minutes avant le coup de sifflet final. Les Madrilènes comptent huit points d'avance sur le FC Barcelone, vainqueur (1-0) du Betis Séville. Il aura toutefois fallu attendre la 85e minute pour qu'un but de l'international bosniaque Leho Kodro délivre les joueurs de Johan Cruyff.

Troisième, Saint-Jacques de Compostelle a évité de justesse la défaite à domicile face au Real Madrid, grâce à un but de Virgilio marqué dans les arrêts de jeu (94e), et qui a ramené le score à 3-3.

COMITÉ SPORTIF POUR FERNANDEZ

Michel Denisot, président-délégué du PSG, a créé un comité sportif symbolisant «l'union sacrée nécessaire au redressement du club» au lendemain de la quatrième défaite consécutive du Paris-SG, à Auxerre, en huitièmes de finale de la Coupe de France. «Dans cette période difficile, ce comité sera chargé d'aider l'entraîneur (Luis Fernandez) dans sa tâche dans les semaines à venir pour atteindre les objectifs du club fixés en début de saison, à savoir être champion de France et gagner la Coupe d'Europe» indique un communiqué du PSG.

Ce comité, présidé par Michel Denisot et comprenant le président Bernard Brochand, le vice-président Alain Cayzac, le directeur Jean-François Domergue, le directeur sportif Jean-Michel Moutier et l'entraîneur Luis Fernandez, a tenu sa première réunion, dimanche au siège du club, avant la mise au vert des joueurs retenus pour jouer au Parc des Princes, mardi soir, contre Lens lors de la 29e journée du championnat. (si)



Alkorta - Bellido
Le Real Madrid s'est fait rejoindre sur le fil. (Keystone)

TOUS AZIMUTS

ANGLETERRE

Coupe de la Ligue. Demi-finale. Matches retour: Leeds - Birmingham 3-0 (aller 2-1). La finale opposera Leeds à Aston Villa le 24 mars à Wembley.

ÉCOSSE

Première division (27e journée): Celtic - Partick 4-0. Hibernian - Falkirk 2-1. Kilmarnock - Hearts 0-2. Motherwell - Raith. Aberdeen - Glasgow Rangers 0-1.

Classement (27 m): 1. Rangers 65. 2. Celtic Glasgow 62. 3. Aberdeen 40. 4. Hearts 40. 5. Hibernian 36.

FRANCE

Coupe. Huitièmes de finale: Niort (D2) - Strasbourg 0-1. Toulon (N1) - Montpellier 1-1, 1-4 aux tirs au but. Valence (D2) - Laval (D2) 1-0. Blénois (N3) - Marseille (D2) 0-2. Auxerre - Paris Saint-Germain 3-1. Thours (N1) - Nîmes (N1) 0-2. Lille - Monaco 1-1, 5-4 aux tirs au but. Caen (D2) - Sochaux (D2) renvoyé au 28 février.

HOLLANDE

Première division (24e journée): Fortuna Sittard - Sparta Rotterdam 0-1. Breda - Nîmègue 2-1. Ajax Amsterdam - Heerenveen 6-2. Feyenoord Rotterdam - PSV Eindhoven 0-0. Classement: 1. Ajax 21/56. 2. PSV Eindhoven 22/54. 3. Feyenoord 23/40. 4. Sparta 23/35. 5. Willem II Tilburg 21/33. 6. Breda et Vitesse Arnhem 22/33.

PORTUGAL

Coupe. Quarts de finale: Olhanense (D2B) - Sporting Lisbonne 1-2. Uniao Leiria - Marítimo Funchal 2-1. FC Porto - Penafiel (D2) 2-0. Benfica - Vitoria Guimaraes 1-0 a.p. (si)

TV-SPORTS

- TSR**
19.15 Tout Sport.
DRS
21.10 Time out.
TSI
23.30 Eurogoal.
France 3
20.35 Tout le sport.
RTP
11.30 Domingo desportivo.
14.00 Basketball.
EUROSPORT
08.30 Athlétisme.
09.30 Ski nordique.
10.30 Ski alpin.
11.30 International motorsports.
12.30 Boxe.
13.30 Saut à skis.
15.00 Bobsleigh.
17.00 Tennis.
18.00 Trial.
19.00 Speedworld.
19.30 Eurogoals.
20.00 Speedworld.
22.00 Eurofun.
22.30 Taekwondo.
23.00 Eurogoals.
00.00 Eurogolf.
01.00 Formule 1.

Volleyball - LNB masculine: à Bévillard-Malleray le derby TGV-87 trop fébrile

● TGV-87 - BÉVILARD-MALLERAY 2-3 (13-15 15-10 15-10 9-15 13-15)

Dans ce derby jurassien, le jeu n'a pas atteint des sommets. A défaut de beaux gestes, la confrontation a vécu par l'intensité d'un tie-break où la chance a souri à l'expérience, principale qualité qui a fait défaut à TGV-87.

On ne saura jamais ce qu'il serait advenu, si TGV-87 avait remporté le premier set alors qu'il menait largement 11-1! Mais voilà, dix points d'avance ne suffisent pas encore aux Tramelots pour gérer sagement un set qu'il dominait dans tous les

secteurs de jeu. Trop fébriles en réception notamment, les volleyeurs locaux ont alors laissé Bévillard-Malleray retrouver son calme, ce qui lui a permis de revenir sagement dans le match et de s'adjuger la manche 13-15.

Piqué dans son amour propre et pour éviter aussi de vivre la même mésaventure qu'au premier tour, TGV-87 a serré les coudes et déployé au cours des deux sets suivants un volleyball aussi riche qu'efficace. Les Tramelots parvenaient ainsi à renverser la situation sur un score identique 15-10. Très discrets jusque-là, les ex-joueurs de LNA que sont Visinand et Lovis ont alors poussé Tramelan à la

faute et assuré les points qu'il fallait pour s'offrir un nouveau tie-break (9-15). A ce petit jeu-là, l'expérience a fait la différence.

Désormais, TGV-87 n'a plus droit à l'erreur. L'équipe doit gagner ses trois dernières rencontres. En regard de ses prestations récentes, elle en est capable.

La Marelle: 300 spectateurs. **Arbitres:** MM. Mischler et Mrose.

TGV-87: Petrachenko, Châtelain, Wainsenker, Gyger, Martinoli, Steiner, Mailhot, Tendon. **Bévillard-Malleray:** Lovis, Bonivento, Buhlmann, Schnyder, Visinand, Diacon, Benon, Seuret, von Der Weid, Berger. (cs)

LNB féminine: VFM s'impose à Bâle

Une grosse pointure, une!

● GRAND-BÂLE EST - FR.-MONTAGNES 1-3 (15-7 11-15 15-17 3-15)

En dominant hier Grand-Bâle Est dans sa salle, les filles de VFM ont accroché à leur tableau de chasse une grosse pointure du championnat de LNB.

Après un premier set catastrophique, les Jurassiennes ont redressé la tête par la suite. Moti-

vées par leur entraîneur Bexkens, elles sont parvenues à maîtriser les balles que leur expédiait la puissante étrangère de l'équipe adverse.

A un set partout, le suspense était total. Chacune des deux équipes connus des hauts et des bas. La tension était à son comble. Les Franc-Montagnardes enlevèrent la troisième manche de haute lutte. Visiblement à

bout de souffle, les Bâloises se sont effondrées lors du quatrième set. Du beau boulot.

Pfaffenholz: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Cavin et Bächler.

Franches-Montagnes: Boilod, Chiaradia, Dubois, Fink, Goy-Steiner, Laux, Aubry, Paratte. (schu)

Angleterre

Blackburn - Liverpool	2-3
Coventry - Middlesbr.	0-0
Everton - Nottingham	3-0
Manches. C. - Newcastle	3-3
Southampton - Chelsea	2-3
Tottenham - Sheffield W.	1-0
West Ham - Arsenal	0-1
Wimbledon - Aston Villa	3-3
Bolton - Manches. U.	0-6

CLASSEMENT

1. Newcastle	27	19	4	4	52-25	61
2. Manches. U.	28	17	6	5	55-29	57
3. Liverpool	27	15	7	5	53-24	52
4. Aston Villa	26	13	7	6	37-21	46
5. Tottenham	27	12	9	6	34-25	45
6. Arsenal	27	12	8	7	35-25	44
7. Everton	28	12	7	9	42-30	43
8. Chelsea	28	11	10	7	35-30	43
9. Blackburn	27	12	5	10	42-31	41
10. Nottingham	27	10	7	35-38	40	
11. West Ham	28	10	6	12	31-38	36
12. Leeds	25	10	5	10	31-37	35
13. Middlesbr.	28	9	7	12	28-37	34
14. Sheffield W.	27	7	8	12	36-43	29
15. Wimbledon	27	6	7	14	39-55	25
16. Southamp.	26	5	10	11	27-39	25
17. Coventry	27	5	10	12	33-49	25
18. Manches. C.	27	6	7	14	19-39	25
19. Queen's Park	27	6	3	18	22-41	21
20. Bolton	28	4	4	20	28-58	16

Espagne

Santander - La Corogne	2-1
Valence - Oviedo	3-1
Compostelle - Real Madrid	3-3
Salamanque - Valleciano	1-2
Albacete - Merida	2-0
R. Sociedad - Valladolid	1-0
Atl. Madrid - Celta Vigo	3-2
Sp. Gijon - Espanol	2-3
Séville - Ath. Bilbao	1-1
Ténérife - Saragosse	1-2
FC Barcelone - Betis	1-0

CLASSEMENT

1. Atl. Madrid	28	20	4	4	52-16	64
2. Barcelone	28	16	8	4	51-22	56
3. Compostelle	28	16	5	7	40-33	53
4. Valence	28	16	4	8	52-35	52
5. Espanol	28	14	9	5	39-23	51
6. Real Madrid	28	12	8	8	52-40	44
7. Betis	28	11	11	6	38-31	44
8. Ténérife	28	11	9	8	42-42	42
9. R. Sociedad	28	11	8	9	36-36	41
10. La Corogne	28	11	7	10	45-25	40
11. Celta Vigo	28	8	9	11	29-35	33
12. Saragosse	28	8	9	11	32-39	33
13. Ath. Bilbao	28	8	9	11	30-39	33
14. Santander	28	7	10	11	29-45	31
15. Albacete	28	7	10	12	39-52	30
16. Séville	28	7	9	12	27-40	30
17. Oviedo	28	7	8	13	29-42	29
18. Sp. Gijon	28	8	4	16	35-42	28
19. Valleciano	28	7	7	14	29-47	28
20. Merida	28	5	12	11	23-38	27
21. Salamanque	28	5	9	14	38-50	24
22. Valladolid	28	5	8	15	33-48	23

LE POINT

MESSIEURS

LNA. Play-off. Demi-finales (au meilleur des trois matches). Premier tour: Nâfels - LUC 3-2 (9-15 10-15 15-11 15-9 20-18). Chénois - Amriswil 3-0 (15-9 15-6 15-7).

Pour la cinquième place. Match aller: Plateau de Diesse - Uni Berne 3-2 (13-15 13-15 15-5 15-12 15-13).

Tour de relégation. Troisième tour: Jona - Uni Bâle 3-0 (15-7 15-6 15-7). Classement: 1. Jona 21/12 (24-48). 2. Uni Bâle 21/12 (23-51). 3. Sursee 20/6. 4. Bütschwil 20/4. Bütschwil relégué en LNB.

LNB. Groupe ouest (15e journée): LUC II - Lavaux 0-3. RG Bâle - König 3-1. TGV-87 - Bévillard-Malleray 2-3. Meyrin - Sierre 3-0. Münchenbuchsee - Morat 1-3.

Classement (15 m): 1. Lavaux 30. 2. Morat 24. 3. Meyrin 20. 4. RG Bâle 18. 5. LUC II 14 (30-32). 6. Bévillard-Malleray 14 (29-31). 7. Münchenbuchsee 14 (27-31). 8. Sierre 8. 9. TGV-87 6. 10. König 2.

Première ligue. Groupe B: König II - Muristalden Berne 1-3. Münsingen - Val-de-Travers 3-0. Boujean - Colombier 3-2. Val-de-Ruz - Guin 3-2. Münchenbuchsee - Spiez 1-3. Classement (15 m): 1. Spiez 24. 2. Val-de-Ruz 20. 3. Colombier 20. 4. König II 20. 5. Münsingen 20. 6. Muristalden Berne 14. 7. Guin 12. 8. Boujean 12. 9. Münchenbuchsee 6. 10. Val-de-Travers 2.

DAMES

LNA. Play-offs. Demi-finales (au meilleur des trois matches). Premier tour: RTV Bâle - Cheseaux 3-0 (15-11 15-2 15-10). BTV Lucerne - Uni Bâle 3-0 (15-12 15-9 15-7). **Pour la cinquième place. Match aller:** Adliswil - Schaffhouse 3-1 (15-6 13-15 15-13 15-11). Match retour:

Schaffhouse-Adliswil 3-0 (15-4 15-12 17-15). Schaffhouse prend la cinquième place sur un score total de 4-3.

Tour de relégation. Troisième tour: Wattwil - RG Bâle 3-2 (14-16 10-15 15-3 15-6 15-12). Genève-Elite - Uni Berne 3-0 (15-7 15-8 15-7). Classement (21 m): 1. RG Bâle 16. 2. Wattwil 16. 3. Genève-Elite 14. 4. Uni Berne 2. Uni Berne relégué en LNB.

LNB. Groupe ouest (15e journée): Yverdon - Ecublens 2-3. VBC Bienne - Uettligen 3-0. Montreux - König 3-2. Fribourg - Thoue 3-2. Grand-Bâle Est - Franches-Montagnes 1-3.

Classement (15 m): 1. König 26. 2. Grand-Bâle Est 20. 3. Montreux 18 (32-24). 4. Franches-Montagnes 18 (32-27). 5. Thoue 16. 6. Yverdon 14 (30-28). 7. VBC Bienne 14 (24-30). 8. Fribourg 14 (23-33). 9. Ecublens 8. 10. Uettligen 2. Uettligen est relégué en 1re ligue.

Première ligue. Groupe A: Servette Star Onex - Genève-Elite II 3-0. Val-de-Ruz - Lausanne VBC 3-2. Meyrin - Ecublens 3-0. Nyon - Colombier 2-3.

Classement (15 m): 1. Meyrin 28. 2. Servette Star Onex 24. 3. Sion 20. 4. Val-de-Ruz 20. 5. Cheseaux II 14. 6. Ecublens 14. 7. Lausanne VBC 10. 8. Colombier 8. 9. Nyon 8. 10. Genève-Elite II 4.

Groupe B: Berthoud - Sempre Berne 2-3. König II - Uni Berne II 2-3. Oberdiessbach - Morat 3-1. Wittgkoben Berne - NUC 1-3. Fribourg II - Nidau 3-0.

Classement (15 m): 1. NUC 28. 2. König II 24. 3. Fribourg II 20. 4. Uni Berne II 18. 5. Oberdiessbach 16. 6. Wittgkoben Berne 16. 7. Berthoud 12. 8. Morat 8. 9. Sempre Berne 6. 10. Nidau 2. (si)

Football - LNA, tour final: NE Xamax et Grasshopper dos à dos

Un coup pour rien

● NE XAMAX - GRASSHOPPER 0-0

Bien sûr, on ne tirera pas les oreilles à NE Xamax parce qu'il n'est pas parvenu à battre Grasshopper, le champion en titre et candidat numéro un à sa propre succession. Mais comme le soulignait Gilbert Gress, «sur l'ensemble du match, on a plutôt perdu deux points. Car les occasions étaient là.» Au sujet de la deuxième affirmation du boss, on restera sceptique, Zuberbühler ayant somme toute passé un après-midi relativement tranquille. Mais bon. Les 9600 spectateurs ont assisté à un honnête match de reprise, qui s'est soldé par un score à lunettes. Une sorte de coup pour rien, en fait.

Neuchâtel
Gérard STEGMÜLLER



«Kubi» Türkyilmaz - Sébastien Jeanneret
Pas de vainqueur, ni de gagnant, hier à La Maladière.

DES SACRÉS CLIENTS

Ce choc au sommet, ou prétendu tel, a eu une peine folle à démarrer. Pour ce qui fut de la jouterie en tout cas, car en ce qui

a concerné les coups tordus, nous étions déjà servis après un quart d'heure. En effet, durant ce laps de temps, M. Röthlisberger a sorti à quatre reprises son carton jaune. «On a assisté à une

Maladière: 9600 spectateurs.

Arbitres: M. Röthlisberger (Suhr).

NE Xamax: Delay; Martin, Rueda, Jeanneret; Vernier, Gigon, Perret, Bonalair; Isabella (70e Drakopoulos), Moldovan, Kunz.

Grasshopper: Zuberbühler; Gämperle, Vega, Gren, Smiljanic; Lombardo, Koller, Vogel, Rzasa (11e Magnin); Türkyilmaz (85e Abdullahi), Comisetti.

Notes: pelouse grasse et bosselée, gelée par endroits. NE Xamax évolue sans Corminboef, Rothenbühler, Wittl et Moret (blessés), alors que Grasshopper est privé des services de Thüler, Geiger, Subiat, Yakin (15e, antieu), Perret (16e, faute grossière), Comisetti (56e, antieu) et Gämperle (76e, antieu). Coups de coin: 4-1 (2-1).

rencontre musclée, avouait pour sa part Christian Gross. Mais je ne crois pas que mon équipe a été méchante. D'ailleurs, tous les matches du tour final seront aussi engagés que celui d'aujourd'hui.» Ça promet!

Fort heureusement, les esprits se sont calmés par la suite. Mais on ne se gênera quand même pas d'égratigner les Zurichois, qui ont usé et abusé de petites fautes à mi-terrain. Et vive le football moderne.

Concrètement, il aura fallu attendre la 37e pour voir un gardien, en l'occurrence Delay, se mettre en évidence, le portier «rouge et noir» détournant magistralement un violent tir de Comisetti. Une poignée de secondes avant le thé, un centre en retrait de Kunz - il raffole décidément de ce genre d'exercice - parvenait dans les pieds de Moldovan mais le Roumain dévisait sa reprise. Au sujet de l'avant-centre xamaxien, relevons qu'il s'est ménagé sans compter, sans pour autant connaître de réussite. Déjà parce qu'il n'a que très rarement été servi dans de bonnes conditions, mais aussi parce qu'en face, pour reprendre l'expression de Gilbert Gress, «il y avait des sacrés clients en la personne de Vega et Gren».

«KUBI» PAS À LA NOCE

C'est indéniablement en deuxième mi-temps que NE Xamax aurait pu trouver l'ouverture. On pense notamment à ce vieux «pointu» de Vernier qui est allé mourir sur le poteau droit de Zuberbühler (67e). Ou encore à ce remarquable coup franc de Kunz que le dernier rempart alémanique a annihilé au prix d'une parade spectaculaire et efficace (72e).

Et Grasshopper dans tout cela? A l'instar des Neuchâtelois, les Zurichois étaient privés d'éléments importants. Et le Polonais Rzasa a été rapidement contraint de quitter ses petits camarades (11e). On retiendra surtout le centre en retrait de Gämperle de la 88e, un centre qui a provoqué un cafouillage monstrueux devant Delay. Un mot enfin sur Türkyilmaz. Pour son premier match officiel sous ses nouvelles couleurs, l'international n'a pas été à la noce. On mentionnera juste à son actif son contrôle et sa reprise instantanée de la 68e, facilement captée par Delay.

Pas de quoi fouetter un chat.
G.S.

AUTRES STADES

● SION - LUCERNE 1-0 (0-0)

Tourbillon: 10.800 spectateurs. Arbitre: M. Müller (Oberlinsbach). But: 47e Vidmar 1-0. Sion: Lehmann (73e Borer); Moser; Herr, Wicky; Zambaz, Verccruyse (91e Bonvin), Colombo, Fournier (86e Lonfat), Quentin; Mirandinha, Vidmar. Lucerne: Mutter; Gmür, Knez, van Eck, Baumann; Fink, Seoane (68e Kurniawan), Wyss, Joller; Sawu (54e S. Müller), Aleksandrov.

● AARAU - SAINT-GALL 4-0 (3-0)

Brüggelfeld: 5100 spectateurs. Arbitre: M. Zuppinger (Bremgarten). Buts: 8e Kirik 1-0. 28e Allenspach 2-0. 42e Wiederkehr 3-0. 84e Kirik (penalty) 4-0. Aarau: Hilfiker; Kilian, Pavlicevic, Studer, Christ (80e Zitola); Saibene (78e Brugnoti), Skrzypczak, Heldmann, Wiederkehr (69e Senn); Allenspach, Kirik. Saint-Gall: Pédat; Winkler, Koch, Wanner (46e Mouidi), Bühlmann; Milton, Slavtchev, Tejada; Diallo, Zellweger (46e Fonseca), Frick (80e Sutter).

● SERVETTE - BÂLE 1-1 (1-0)

Charmilles: 6500 spectateurs. Arbitre: M. Meier (Würenlos). Buts: 6e Ippoliti 1-0. 72e Yakin 1-1. Servette: Pascolo; Aebly; Karlen, Juarez; Barberis, Ippoliti (83e Müller), Nemecek, Weiler; Sesa (65e Margarini), Sogbie, Neuville. Bâle: Huber; Meier; Ceccaroni, Tabakovic, Barbosa Santos; Cantaluppi, Moser, Smajic, Sutter; Okolosi (60e Yakin), Zuffi.

CLASSEMENT

1.	Sion	1	1	0	0	1	0	24	(21)
2.	Grasshoppers	1	0	1	0	0	0	23	(22)
3.	NE Xamax	1	0	1	0	0	0	22	(21)
4.	Lucerne	1	0	0	1	0	1	20	(20)
5.	Aarau	1	1	0	4	0	17	(14)	
6.	Bâle	1	0	1	0	1	16	(15)	
7.	Servette	1	0	1	1	1	15	(14)	
8.	St-Gall	1	0	1	0	4	14	(14)	

Entre parenthèses points de la qualification

PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 3 mars. 14 h 30: Bâle - NE Xamax. Grasshopper - Aarau. Lucerne - Servette. Saint-Gall - Sion.

Buteurs

1. Moldovan (NE Xamax) 13. 2. Neuville (Servette) 12. 3. Kunz (NE Xamax) 10. 4. Aleksandrov (Lucerne) et Rey (Bâle) 9. 6. Allenspach (Aarau/+1), Comisetti (GC), Viscail (GC), Ratinho (Aarau) et Fink (Lucerne) 7. 11. Kirik (Aarau/+2), Kombouaré (Sion) et Verccruyse (Sion) 6. (si)

LNB, RELÉGATION

● LOCARNO - WINTERTHOUR 1-2 (0-0)

Lido: 650 spectateurs. Arbitre: Herrmann (Hinterkapelen). Buts: 48e Burger 0-1. 66e Rimkous 0-2. 87e Pedrotti 1-2.

● SOLEURE - SCHAFFHOUSE 1-2 (0-1)

Brühl: 600 spectateurs. Arbitre: M. Nobs (Berne). Buts: 45e Vifian (autogoal) 0-1. 50e Engesser 0-2. 83e Dysli 1-2.

● CHIASSO - NATERS 1-1 (1-0)

Comunale: 550 spectateurs. Arbitre: M. Stadler (Bazenheid). Buts: 32e Moretti (penalty) 1-0. 80e Holosnjaj 1-1.

Wil - Baden a été renvoyé.

CLASSEMENT

1.	Winterthour	1	1	0	0	2	1	19	(16)
2.	Schaffhouse	1	1	0	0	2	1	17	(14)
3.	Baden	0	0	0	0	0	16	(16)	
4.	Wil	0	0	0	0	0	14	(14)	
5.	Chiasso	1	0	1	0	1	14	(13)	
6.	Soleure	1	0	0	1	1	12	(12)	
7.	Locarno	1	0	0	1	1	11	(11)	
8.	Naters	1	0	1	0	1	10	(9)	

Entre parenthèses points de la qualification

PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 3 mars. 14 h 30: Baden - Locarno. Naters - Wil. Schaffhouse - Chiasso. Winterthour - Soleure.

BRÈVES

Athlétisme

Mutola bat... Mutola

Pour la deuxième fois en deux semaines, la Mozambiquaine Maria Mutola a battu le record du monde du 1000 m en salle. La championne du monde du 800 m en 1993 a couru à Stockholm en 2'31''23, battant de plus de huit dixièmes sa performance de Birmingham (2'32''08) le 10 février dernier.

Revoilà Gunnell

Eloignée des tartans pendant une année et demie, Sally Gunnell a fêté sa première victoire sur 400 m depuis son retour. La championne olympique a réalisé 53''28 lors de son 400 m victorieux à l'occasion de la rencontre Grande-Bretagne - France à Glasgow.

Golf

Bossert rétrograde

La dernière journée du tournoi PGA de Durban (AFS) a été fatale pour le Suisse André Bossert, qui a chuté de la 34e à la 55e place après avoir effectué un dernier tour à 75. Le Sud-Africain Wayne Westner a remporté le tournoi avec un coup d'avance sur l'Argentin José Coceres.

Promotion-relégation LNA/LNB: Delémont en échec

Un départ laborieux

● DELÉMONT - ÉTOILE CAROUGE 1-1 (0-0)

Les matches de préparation avaient donné bien des espoirs aux Jurassiens. Les résultats, la manière, tout était réuni pour une entrée en matière positive. Mais est-ce la chaleur ou la pelouse collante qui a empêché le match de démarrer ou alors la conséquence de deux équipes aux caractéristiques assez semblables? Toujours est-il qu'après quarante-cinq minutes de jeu, aucune équipe ne méritait d'aller prendre le thé avec un avantage. La seule possibilité étant pour les Delémontais à la suite d'un coup franc de Varga, dévié par le mur stellan que Grossen effaça brillamment.

Le match allait véritablement démarrer lorsque Tarasiewicz bénéficia d'une mésentente des défenseurs jurassiens pour ouvrir la marque. La joie des visiteurs ne dura que quelques mi-

notes. Dominé, une véritable fusée, troua en effet la lucarne de Grossen. Cette égalisation eut un effet salubre pour les Jurassiens. Coincé jusqu'alors, leur jeu devint plus consistant, plus vif. Tout cela grâce à un Dominé impressionnant qui, à lui seul, mettait la défense visiteuse dans ses petits souliers. Delémont retrouvait l'audace et variait la manœuvre à bon escient pour s'octroyer vingt minutes de folie. Cela ne suffisait pas aux Jurassiens pour obtenir la victoire. Finalement ce nul ne lèse personne, en tout cas pas des Carougeois trop prudents à notre goût.

À l'issue de la partie, Michel Pont, le mentor carougeois, trouvait le nul équitable. «Delémont, après l'égalisation, a eu vingt minutes folles. Nous avons souffert mais le nul est juste» déclarait-il. Quant à Roger Läubli, il était légèrement déçu. «Un 2-1 aurait été plus

juste. Nous avons corrigé le tir pour la deuxième mi-temps, après une première période soporifique. J'ai demandé à mes gars de jouer plus long, plus en diagonal. Cela a failli payer.»

Blancherie: 1850 spectateurs. Arbitre: M. Straessler (Heyden).

Buts: 63e Tarasiewicz 0-1. 67e Dominé 1-1.

Delémont: Crevoisier; Mailard, Kohler, Poulard, Dominé; Bouduma, Marchand (65e Lorenzo), Varga, Bui; Vukic, Renzi (63e Przybylo).

Etoile Carouge: Grossen; Aguilar, Elmira, Rothenbühler, Fisco (78e Martin); Boughanem, Mosca, Tarasiewicz, Escoffet; Hertig (84e Buhlmann), Cravero (89e Bader).

Notes: Delémont sans Froidevaux (blessé), Kloetzli ni Gigon (avec les espoirs). Avertissements à Rothenbuehler (23e, faute grossière), et à Marchand (49e, antieu). (cb)

AUTRES STADES

● ZÜRICH - YOUNG BOYS 4-1 (3-1)

Letzigrund: 2400 spectateurs. Arbitre: M. Schluchter (Schönenbuch). Buts: 8e Castillo 1-0. 14e Castillo 2-0. 15e Sermeter 2-1. 24e Nixon 3-1. 83e Nonda 4-1.

Zürich: Stiel; Huber, Hodel, Andersen, Gambino; Baldassarri, Tarone, Fischer (66e Widmer), Nixon (79e Trande); Güntensperger (60e Nonda), Castillo.

Young Boys: Pulver; Rofzetter, Neqrouz, Lengen, Aebi (37e Baumann); Gerber, Eich, Pritz, Gertschen (82e Pagano); Sermeter (82e Maiano), Dittgen.

Notes: avertissements à Sermeter (36e), Tarone (44e), Güntensperger (57e) et à Neqrouz (85e).

● YVERDON - LAUSANNE 1-2 (0-2)

Stade municipal: 3500 spectateurs. Arbitre: M. Schoch (Attiswil). Buts: 4e Rehn 0-1. 7e Fryand 0-2. 72e Pister (autogoal) 1-2.

Yverdon: Margairaz; Langel, Castro, Viret, Chatelan; Cavin (73e Juan Lopez), Victor Diogo (62e Ininis), Fasel, Sutter; Bezzola, Gil. Lausanne: Brunner; Oggier, Biaggi, Pister, Hännzi; Chassot, Celestini, Rehn, P. Diogo (64e Käslin); Fryand, Sane (60e Romano).

Notes: avertissements à Oggier (50e) et à Chassot (59e).

● KRIENS - LUGANO 0-1 (0-0)

Kleinfeld: 1500 spectateurs. Arbitre: M. Beck (Triesenberg). But: 79e Erceg 0-1.

Kriens: Brunner; Perini, Londono, Schönenberger; Burri (59e Egli), Zwysig, Gross (83e Fallegger), Stoop (83e Dongiovanni); Ndlovu, Ahinful, Lucio Esposito. Lugano: Walker; Morf, Vanetta, Galvao, Modica; Gentizon, Penzavalli, Antonio Esposito (86e Flindt), Carrasco (69e Fiechter); Manfreda (57e Erceg), Sinal Ferreira.

Notes: avertissements à Morf (27e), Londono (28e), Gentizon (68e), Penzavalli (86e) et à Erceg (89e).

CLASSEMENT

1.	FC Zurich	1	1	0	0	4	1	3
2.	Lausanne	1	1	0	0	2	1	3
3.	Lugano	1	1	0	0	1	0	3
4.	Delémont	1	0	1	0	1	1	1
5.	Carouge	1	0	1	0	1	1	1
6.	Kriens	1	0	0	1	0	1	0
7.	Yverdon	1	0	0	1	1	2	0
8.	Young Boys	1	0	0	1	1	4	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 3 mars. 17 h 30: Etoile Carouge - Zurich. Dimanche 3 mars. 14 h 30: Lausanne - Kriens. Lugano - Delémont. Young Boys - Yverdon.

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Ronde de la reconnaissance

La ronde de la reconnaissance du bataillon des sapeurs-pompiers est une tradition bien établie depuis des décennies. Elle permet notamment de procéder à des nominations et tirer un bilan de l'année écoulée.

Page 19

Marchés publics

Berne s'est adapté

Dans une interpellation, le député radical Ronald Ermatinger se penchait sur l'ouverture des marchés publics et s'intéressait à l'application qui en est faite en terre bernoise. Le gouvernement lui répond notamment en affirmant que le respect des législations, qu'elles soient sociales ou liées à la protection de l'environnement, demeure un critère de choix incontournable, pour les entreprises étrangères également.

Page 26

Franches-Montagnes

Araignées des neiges

Gros succès pour le premier gymkhana des neiges mis sur pied par le tout jeune Club des motoneiges des Franches-Montagnes. Une quarantaine de participants se sont affrontés à Saignelégier.

Page 27

Lundi 26 février 1996

Fête à souhaiter: Victor

Lever: 7 h 20
Coucher: 18 h 12

Lever: 11 h 22
Coucher: 1 h 41

2000 m
-1°

Lac des Brenets
750,22 m
Lac de Neuchâtel
429,07 m

L'Impartial

L'hiver venu, la gent ailée a parfois la «dalle»...

La diététique du moineau

A les voir, pelotte de plumes ébouriffées soumises au cisaillement du froid, qui pourrait rester indifférent. Avec les frimas renaît la tentation de soulager l'estomac des mésanges, verdiers et autres becs d'amour, qui ont l'audace de rester, ou de venir nous tenir compagnie l'hiver durant. Mais est-bien sage?

«Le nourrissage est positif, et nécessaire au contact entre l'homme et les animaux: plus on les approche, plus on les aime et plus on les respecte», analyse Marcel Jacquat, directeur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds.

A cette valeur éducative incontestable du nourrissage s'ajoute un aspect plus strictement biologique. La discussion n'est pas close à cet égard, qui oppose une vision du type «laissons faire la nature», à une opinion qui fait passer le nourrissage pour compensation de la diminution constante des sources naturelles du fait de l'activité humaine.

ASPECT ÉMOTIONNEL

Une pièce et non des moindres au dossier encore: l'aspect émotionnel. Face à la nature cruelle, il nous faut protéger la créature impuissante. Sommes-nous humain oui ou non? «La tête dit non, le cœur dit oui», résume la Station ornithologique suisse. Autant dire que bien des hivers passeront encore avant que tout le monde soit d'accord. D'ici là, nourrissions, mais avec mesure!



Mangeoires & Co pour vous servir

Nourrir les oiseaux exige un savoir-faire, on ne s'improvise pas restaurateur.

(Impar-Leuenberger)

Honnis soient les petits malins qui alimentent à longueur d'année, les spécialistes sont formels: ne nourrissez que lorsque la neige recouvre quasi entièrement le sol; quand la glace fige les rameaux, ou dès que le sol est profondément gelé.

CONSEILS

Pour redonner un peu de tonus aux oiseaux après les rigueurs de la nuit, choisissez de préférence l'aube pour approvisionner vos sites de nourrissage. Histoire de bien faire les choses, attention à disposer la nourriture à l'abri de l'humidité et du gel. Les petits sacs en filet et les anneaux de

graines font l'affaire, sans parler des mangeoires spéciales (disponibles notamment à la Station ornithologique suisse à Sempach). Ces dernières empêchent les oiseaux de souiller leur nourriture, prévenant de la sorte autant que faire se peut les risques d'une épidémie de salmonellose (dus à des bactéries présentes sur le site de nourrissage), qui n'irait pas sans faire des victimes.

MENUS

Quand à savoir ce que ces dames et messieurs goûtent, la Station ornithologique suisse a pris les commandes: pour les grani-

vores, ce sera un bon mélange de graines, contenant surtout du chanvre et du tournesol, précieux par l'huile qu'ils renferment. Les graines de céréales peuvent également figurer au menu, mais trouvent moins d'adhérents. A noter que les granivores acceptent de bon cœur la nourriture des insectivores. Ces derniers, fins becs au sens propre et figuré, se jettent volontiers sur les flocons d'avoine, les miettes de pains très fines, les baies et fruits même pourris, les graines de pin, cacahuètes, noix et noisettes hachées, la graisse et le sérum ainsi que la viande hachée crue.

Foin de croque

Ces dernières années dans la région, les responsables de la chasse n'ont pas eu à nourrir le gibier. La relative clémence de la météo ne l'a pas exigé. Au cas contraire, le nourrissage intervient normalement au printemps, alors que la femelle du chamois et du chevreuil sont portantes. Des plaques de sel et vitamines font souvent l'affaire, les mangeoires à foin étant plus rarement installées. Si les conditions l'exigeaient, «la décision serait prise au niveau du département cantonal», explique Denis Lüthi, chasseur à La Sagne. «Mais pour nous, c'est également une obligation morale». Quand à savoir s'il faudra intervenir cette année: «Il est trop tôt pour le dire», indique-t-il. (pfb)

Pour se désaltérer, l'eau sous forme de neige, de givre ou de glace fait entièrement l'affaire, inutile d'en rajouter!

Tout cela pour des mange-petit que les rapaces ne dédaignent pas a priori. Au fait, les nourrissent-ils ceux-là? «Dans le haut, c'est vraiment très rare. Car lorsque les rigueurs hivernales s'abattent sur la région, les rapaces tendent à descendre sur le Plateau, où ils trouveront davantage de micro-mammifères. En bas, il arrive qu'il faille les nourrir avec des quartiers de viande, lors des hivers rigoureux», explique Marcel Jacquat. PFB

Qui vient dîner?

Outre l'omniprésent moineau domestique, la mangeoire accueille nombre d'espèces plus ou moins courantes. Bien sûr, le pinson des arbres, le verdier, le bouvreuil, la sittelle, et la famille élargie des mésanges, ainsi qu'en quantité plus restreinte quelques grosbecs, rougegorges, pics épeiche, accentueurs. Actuellement, les oiseaux, rapaces compris, sont observables en plus grand nombre que l'an dernier, explique Marcel Jacquat. Une histoire d'hiver tardif. Ainsi trompés, les étourneaux notamment sont présents en bon nombre.

Au titre des raretés, une douzaine de jaseurs boréaux ont été reconnus à La Chaux-de-Fonds le 25 janvier, engloutissant des fruits de Houx. A noter par ailleurs les imposants passages de pinsons du Nord. Le 22 décembre à La Chaux-de-Fonds, un vol de 40 m de long sur 10 m de diamètre a ému l'observateur... (pfb)

Apathique, et toc!

Vous tombez sur un animal très affaibli, que faire? Pour les plus volumineux, tout simplement avertir la gendarmerie ou un garde-chasse. «Un fait rarissime ces dernières années», confie Fernand Dupré, garde-faune aux Brenets. Pour les plus petits, d'aucuns auront tendance à les ramener chez eux. La chose est possible mais délicate.

Que faire en effet lorsqu'ils seront remis? Ce d'autant que, théoriquement, une autorisation cantonale doit être obtenue pour garder chez soi, même par intention louable, un animal protégé, soit la grande majorité de la faune régionale. De

toute manière, celle-ci a le plus souvent les moyens de supporter les frimas. Fernand Dupré regrette à cet égard les dégâts provoqués par les errances des chiens domestiques. Retrouvant leur instinct de prédateurs, «ils ne laissent aucune chance aux chevreuils, dont les pattes s'enfoncent davantage dans la neige. Chaque printemps, nous retrouvons des carcasses», rugit le garde-faune.

Du côté du Musée d'histoire naturelle, on accueille également les animaux en mauvais état. Ils y sont soignés quand cela est possible, et viennent enrichir les collections dans le cas contraire. Rien n'est perdu! (pfb)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande et Valais: ciel partiellement ensoleillé, devenant de plus en plus nuageux sur l'ouest l'après-midi. Quelques précipitations pas exclues sur la crête sud des Alpes valaisannes.

Températures en fin de nuit -3 et l'après-midi +7, voire +10 en Valais central. A 2000 m, -1 degré. Fort vent du sud en montagne et fœhn dans les vallées alpines.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	4°	6°	Lisbonne Nuageux	9°	14°
Athènes Nuageux	4°	10°	Londres Nuageux	7°	8°
Barcelone Clair	7°	16°	Madrid Clair	1°	15°
Beyrouth Clair	12°	20°	Mexico Clair	12°	27°
Berlin Pluvieux	-1°	1°	Moscou Neigeux	-4°	1°
Bruxelles Nuageux	4°	6°	Oslo Nuageux	-10°	0°
Copenhague Neigeux	-5°	-2°	Paris Nuageux	6°	10°
Francfort Nuageux	1°	1°	Rome Nuageux	1°	10°
Genève Clair	-6°	8°	Stockholm Neigeux	-5°	-2°
Helsinki Neigeux	-6°	-3°	Varsovie Neigeux	-5°	-3°
Jérusalem Nuageux	6°	13°	Vienne Clair	-4°	-1°

Le temps qu'il va faire...

Les vents se sont orientés du sud entraînant de l'air plus doux en direction des Alpes. Les thermomètres en ont profité pour grimper jusqu'à +11 degrés hier en plaine.

Evolution probable de mardi à vendredi: mardi et mercredi: est, variable probablement sec.

Ouest et sud: variable, jeudi et vendredi, bien ensoleillé. passages nuageux vendredi sur l'est.



RELAX

Ford Mondeo Cool break, dès Fr. 26 990.-, net.



Moteur 16V, 115 CV, climatisation, airbags, ABS et protections latérales antichocs, standards de sécurité DSE, direction assistée, également en 4/5 portes, dès Fr. 25 990.-,...

Offre exceptionnelle sur les véhicules en stock



GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS
039/ 26 81 81
LE LOCLE
039/ 31 24 31
NEUCHÂTEL
038/ 21 21 11

DIVERS

Superoffre Chargeurs de batteries



Fr. 83.-
seulement

- ▶ complètement automatique
- ▶ pour autos, bateaux et motos

WINKLER S.A.
Maîtrise fédérale
132, rue Numa-Droz
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 43 23/24
Fax 039/23 33 37
132-783481

Société Kyops SA et Mme Fabia Foucher
informent leur aimable clientèle qu'ils cesseront l'exploitation du
Pub Twenty One
à La Chaux-de-Fonds, pour cause de fin de bail, le jeudi 29 février 1996. Ils profitent de l'occasion pour la remercier de sa fidélité. L'établissement sera repris par la société **Gasrefi SA.**
132-784000

novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

secours AIDE
DETTES efficace
038/51 17 76
MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE
6-102585

Publicité intensive, Publicité par annonces

Feu: 118

AVIS OFFICIEL

AVIS aux propriétaires et gérants d'immeubles

Vu l'article 55 du Règlement sur les voies de circulation du 15 mars 1972, la direction de police enjoint les propriétaires et gérants d'immeubles de faire débarrasser les toits des bâtiments dont ils ont la charge de la neige qui les recouvre et des glaçons qui pendent en bordure afin d'assurer la sécurité publique.

Il leur est rappelé qu'en cas de chute d'un amas de neige ou de glace leur responsabilité peut être engagée.

La direction de Police
132-783950

SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères fonctionnera de la manière suivante pour la fin de semaine du 1er mars:

- la tournée régulière du jeudi 29 février 1996 est avancée au mercredi 28 février 1996;
- celle du vendredi 1er mars 1996 est avancée au jeudi 29 février 1996.

Nous rappelons que les ordures ménagères ne doivent être déposées en bordure des voies publiques que le jour même du ramassage.

L'autorité communale remercie la population de suivre cette règle.

Direction des Travaux publics
132-783949

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VOTATIONS FÉDÉRALE ET CANTONALE les 9 et 10 mars 1996

Sont électeurs:

Votation fédérale: les Suisses et les Suissesses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune ainsi que les Suisses et Suissesses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus;

Votation cantonale: les Suisses et les Suissesses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans le canton;

Bureaux de vote:

CENTRE: halle aux Enchères, rue Jaquet-Droz 23
FORGES: collège des Forges, av. des Forges 16
CHARRIÈRE: collège de la Charrière, rue de la Charrière 36

Heures du scrutin:

Samedi de 9 à 18 heures
Dimanche de 9 à 12 heures

Vote par correspondance:

Les électeurs peuvent également voter par correspondance. Ils en feront la demande auprès de l'administration communale, Police des habitants, qui leur remettra le matériel nécessaire.

Vote anticipé:

Les électeurs peuvent voter personnellement du **lundi 4 mars au vendredi 8 mars 1996:**

- au bureau de la Police des habitants, TOUR ESPACITÉ, pendant ses heures de bureau, de 8 à 12 heures et de 14 à 17 h 30, le vendredi jusqu'à 17 heures;
- ces jours, **après 18 heures uniquement**, au poste de police, place de l'Hôtel-de-Ville 1.

Se présenter avec la carte civique ou une pièce d'identité valable.

Vote des malades:

Les électeurs âgés, malades ou handicapés, qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au bureau de la Police des habitants, téléphone 039/276 253, jusqu'au **vendredi 8 mars 1996** à 17 heures et dès l'ouverture du scrutin au bureau de vote:

halle aux Enchères, ☎ 039/23 62 83
collège des Forges, ☎ 039/26 77 57
collège de la Charrière, ☎ 039/28 67 80

Police des habitants:
tour Espacité, 1er étage

132-783165

HÔTEL-RESTAURANT de la Gare - LE NOIRMONT

L'Hôtel-Restaurant de la Gare vous accueille après ses vacances annuelles

dès le jeudi 29 février 1996

avec sa nouvelle carte des mets et un choix exceptionnel de vins du monde entier.

Commerce de vins

Dégustations périodiques

Bons cadeau pour repas où vins à l'emporter

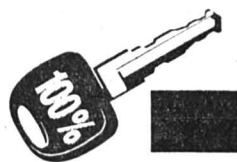
Se recommandent:

Georges et Andrea Wenger et leurs collaborateurs

☎ 039/53 11 10
Fax 039/53 10 59

14-781222

Occasions



Un aperçu de notre grand choix...

AUDI 100 V6 2.8E	11.91	Fr. 23 000.-
AUDI 80 CD 2.0E aut.	4.91	30 900 km
AUDI 80 Quattro V6 2.8E	1.92	61 400 km
AUDI 90 Quattro 2.3E	10.89	67 300 km
AUDI A6 V6 2.6E	7.94	14 900 km
BMW 316i Compact	8.94	9 000 km
FIAT Panda 1.0 4x4 ie Trecking	11.91	17 300 km
HYUNDAI Lantra 1.8-16 GT Top	3.94	17 000 km
64 300 km	Fr. 17 900.-	
64 300 km	Fr. 17 900.-	
NISSAN Primera 2.0 SLX	2.94	20 300 km
PEUGEOT 405 1.9 Mi16 4x4	3.92	Fr. 19 900.-
RENAULT Espace 2.2 Ch. Elysées	5.95	14 300 km
RENAULT R25 2.9 V6 TX	12.89	Fr. 9 500.-
SUBARU Legacy 2.0 Sedan 4WD Turbo	8.92	Fr. 17 900.-
VW Golf New Orleans 1.8	6.95	25 800 km
VW Golf Plus Ultra Syncro 4x4	4.90	Fr. 8 900.-
VW Jetta GT Syncro 4x4	6.89	Fr. 9 600.-
VW Vento VR6 2.8	12.94	Fr. 27 900.-

Sporting Garage SA



CARROSSERIE



Crêtets 90, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 44 26

Jusqu'à 12 mois GARANTIE 100%.



Délais pour la remise des annonces

1er Mars 1996

Editions du:

Judi	29 février:	mardi	27 février à 12 heures
Vendredi	1er mars:	pas d'édition	
Samedi	2 mars:	mercredi	28 février à 12 heures
Lundi	4 mars:	mercredi	28 février à 12 heures
Mardi	5 mars:	jeudi	29 février à 12 heures

La veille de parution, les avis de naissances sont à adresser jusqu'à 21 heures et les mortuaires jusqu'à 22 heures à la rédaction, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par fax au 039/210 360, en mentionnant visiblement sur les envois:

Avis naissance urgent ou Avis mortuaire urgent

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.



La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/311 442
Téléfax 039/315 042

AVIS OFFICIEL



FÊTE DE MAI 1996

Mise au concours des guinguettes pour le samedi 1er juin 1996

Tous les responsables des sociétés ou groupements locaux intéressés à l'exploitation d'une guinguette lors de la Fête de Mai 1996 sont priés de prendre contact avec la Chancellerie communale (tour Espacité, ☎ 276 203) où le règlement d'exploitation leur sera remis, avec un bulletin d'inscription.

Inscriptions: jusqu'au 29 mars 1996, dernier délai.

Si le nombre d'inscriptions est supérieur à dix, un tirage au sort sera effectué.

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

132-783923

VACANCES VOYAGES

RIVIERA ITAL.

Plage à 10 minutes.
Appartement 4-7 personnes. Aussi maison de village, 8 lits.
Appelez
021 3122343
Logement City,
300 logements
vacances!

AUTOS MOTOS VELOS

Opel Astra 1.8i GLS

automatique,
5 portes, gris métal,
1992, 74 000 km
Garantie 1 année
☎ 038/33 90 33
077/37 53 28

Achète au plus haut prix VOITURES

bus, camionnettes, Kilométrage, état sans importance Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89

28-37690

Soirée de la reconnaissance chez les sapeurs-pompiers

Un bataillon nouvelle vague

Même si le bataillon de sapeurs-pompiers est en pleine transformation, comme l'a voulu le major Marc-André Monard, la ronde de la reconnaissance, une tradition bien établie depuis des décennies, restera toujours au programme des manifestations des sapeurs-pompiers. Mieux encore, elle permet de procéder à des nominations et tirer un bilan de l'année écoulée.

Ainsi vendredi soir à l'Hôtel de Ville, les cadres, les anciens officiers, la chorale des agents de police, dirigée par Donald Thomi, et le conseiller communal Jean-Martin Monsch étaient au rendez-vous de la fête.

D'abord, il fallait prendre congé du cap EM médecin Jean-Claude Huguenin (20 ans de service) - remplacé depuis le début de l'année par le cap EM médecin Bernard Monnier - du plr Jean-Pierre Zumbrunnen (25 ans), des fourriers Dominique Lengacher (16 ans) et Marcel Racine (31 ans), et du sergent PS Michel Dupertuis (34 ans de service).

Du côté des jubilaires, pour 16 ans de service, six sous-officiers sont fêtés: le fourrier Alain Borel, le sergent-major Pierre-

André Cometa, les sergents Serge Gremminger et Roland Jenni, et les caporaux Pascal Wuethrich et Werner Boegli.

DE NOUVELLES STRUCTURES

Pour le major Monard, 1995 fut riche en événements et marqué de la concrétisation de plusieurs projets. Ainsi, de nouvelles structures sont mises en place depuis le début de 1996. Cela se traduit par la suppression du sapeur de compagnie. En effet 35 sapeurs encore concernés par ce statut ont été soit incorporés dans les groupes de renfort ou ont démissionné.

Cela se traduit également par la création de sections commandées chacune par un lieutenant, quatre dans chacune des compagnies réparties en deux groupes avec à la tête un premier-lieutenant pour un effectif total de 50 hommes. C'est aussi une meilleure organisation quant à l'alarme.

Autre élément nouveau et réjouissant, le groupe gaz est doublé avec plus de quarante volontaires et pour la première fois des sapeurs, qui sont porteurs d'appareils.

Du côté de l'équipement, c'est la mise en service d'un nouveau véhicule de secours routiers. Dans le domaine de l'habillement, l'introduction de nouvelles tenues de feu pour les cadres PS et les officiers de compa-



Le cap EM médecin Jean-Claude Huguenin quitte le bataillon

Fêté pour vingt ans de service, il a été remercié et félicité par le commandant de la police locale, P.-A. Giger (à gauche), le conseiller communal Jean-Martin Monsch et le major M.-A. Monard.

gnies, de même que l'arrivée de nouvelles tenues d'attente et d'exercice, tenant compte d'une sensible augmentation des exercices pour une amélioration de l'instruction. Pour preuve, une école d'aspirants sergents menée à terme et une école pour officiers, obligeant le candidat à subir un examen d'entrée, 70 heures d'instruction dont une semaine à plein temps et un examen final.

LES INTERVENTIONS

L'événement le plus marquant fut sans aucun doute la fabrique ETA à Fontainemelon. Outre la présence du major Monard pour diriger les opérations, les sapeurs-pompiers chauds-fonniers engagèrent cinq capitaines, vingt spécialistes de la protection de la respiration et des interventions chimiques et un matériel très important. Ce

sont 210 hommes engagés et six des sept centres de secours. L'intervention des sapeurs-pompiers a coûté à elle seule plus de 250.000 francs.

Sur le plan local, le bataillon a fait face à 102 interventions feu, 39 pour des inondations, 70 pour les hydrocarbures, 3 interventions chimiques, 16 interventions diverses, soit au total 230 sorties.

TOUJOURS PRÉSENT

«Chaque fois qu'il est nécessaire, le bataillon est toujours présent», devait dire le conseiller communal Jean-Martin Monsch. Et de rappeler le sinistre de Fontainemelon et, tout dernièrement, l'intervention à l'usine Voumard. «Dans une situation conjoncturelle difficile, l'usine Voumard aurait pu se voir contraindre de fermer ses portes et de mettre son person-

nel au chômage technique. Mais l'intervention rapide, les décisions judicieuses prises ont permis de circonscrire le sinistre dans de brefs délais et de préserver des dégâts d'eau l'ensemble du parc des machines. Là encore, le bataillon a bien fonctionné.»

Le conseiller communal n'a pas manqué de rappeler que c'était la huitième fois qu'il participait à cette soirée. Il n'oublia pas les anciens officiers qui, année après année, sont présents, témoignant ainsi leur attachement au bataillon.

Pour mettre un terme à cette cérémonie, on devait encore entendre le cap J.-C. Huguenin et le plr J.-P. Zumbrunnen, ainsi que le major Guinand au nom des anciens.

Et maintenant, rendez-vous pour l'inspection du bataillon, le 9 septembre prochain. DS

Nominations 1996

Capitaine d'état-major: Bernard Monnier. Premier-lieutenant PS: Thierry Billieux. Lieutenant PS: René Spring. Lieutenant: Jaïmè Sagarra, Régis Monard, Alexandre Jacot, Stéphane Schmid. Adjudant: Olivier Parel, Didier Bühler, Antonio Casaburi. Fourrier: Alain Borel. Sergent-major: Pierre-André Cometa, Christian Rollat. Sergent PS: Michel Scholl, Blaise Matthey. Sergent: David Turrian, Enrique Herrera. Caporal PS: Pascal Wütrich, Christophe Py. Caporal: Antonio Marguccio, Philippe Gubler. Appointé: Laurent Bolliger, Eric Houriet, Christophe Surdez, Thierry Hild.

La MegaMicro, une messe du ski de fond

Le public a répondu présent

Les organisateurs se disent satisfaits sur ce point: plusieurs centaines d'amateurs et de curieux ont répondu à l'appel de l'émotion hier, au bord de la piste et dans l'aire d'arrivée (aux Foullets) de la MegaMicro, dixième du nom.

Stimulé par un temps splendide, la public y a applaudi et encouragé, admiré et commenté. Vers midi, l'ambiance atteignait son comble avec l'arrivée des premiers coureurs des 60 km, avant que chacun revienne à la réalité, s'exclamant sur le passage d'un parent ou d'une connaissance. Un réel mouvement de sympa-

thie pour une course appelée à croître encore, et que les plus jeunes préparent déjà à leur manière.

A 12 h 30 précisément était en effet donné, à l'ouest de l'aire d'arrivée, le départ en ligne de la course ski jeunesse (1980-87), disputée sur deux, quatre et six kilomètres. Participation modeste pour celle-ci, ce qui n'a pas empêché quelques belles empoignées.

Certains fondeurs en herbe ont du reste fait montre d'une technique déjà impressionnante, tous dévorant les mètres avec un entrain digne de leurs aînés. Pas de doute, la relève a de la volon-

té à revendre, et le public encore de belles journées à se mettre sous la dent. A l'image de celle d'hier. (pfb)

RÉSULTATS

Filles, catégorie I: 1. Saskia Matthey 9'44", La Brévine. 2. Candice Matthey 10'58", La Brévine. 3. Jilian Fauguel 11'16", Les Cernets-Verrière. 4. Coralie Vuille 12'00", La Chaux-du-Milieu. 5. Nagède Matthey 12'08", La Brévine. 6. Amandine Vuille 13'46", La Chaux-du-Milieu. 7. Josette Maeder 15'12", Le Brouillet. Catégorie II: 1. Aurélie Rey 8'29", Les Cernets-Verrière. 2.

Deborah Calame 11'05", La Sagne. 3. Chloé Challandes 11'15", La Chaux-du-Milieu. 4. Pramila Crivelli 11'57", La Sagne. 5. Lucille Vuille 12'03", La Chaux-du-Milieu. 6. Elodie Matthey 15'41", La Brévine. Catégorie III: 1. Séverine Huguenin 18'28", Les Cernets-Verrière.

Garçons, catégorie I: 1. Boris Aubry 9'22", La Sagne. 2. Ludovic Suter 10'59", Les Cernets-Verrière. 3. Loïc Rey 11'10", Les Cernets-Verrière. 4. Mathieu Monard 11'39", La Chaux-du-Milieu. 5. Mehdy Challandes 11'45", La Chaux-du-Milieu. 6. Ludovic Hofer 12'24", La Chaux-de-Fonds. 7. Timothy Langel 12'36", La Sagne. 8. Maël Chételat 12'42", La Chaux-de-Fonds. 9. Pierrick Matthey 13'55", La Chaux-de-Fonds. 10. Julian Vallat 16'24", La Chaux-de-Fonds. 11. Ajay Robert 17'52", Le Crêt-du-Loche. 12. Loïc Chollet 25'58", La Chaux-de-Fonds.

Catégorie II: 1. Kevin Fauguel 8'25", Les Cernets-Verrière. 2. Gregory Matile 8'49", La Sagne. 3. Manuel Crivelli 9'19", La Sagne. 4. Grégoire Huguenin 9'33", Les Cernets-Verrière. 5. Boris Monard 10'45", La Chaux-du-Milieu. 6. Alan Vaucher 13'11", Le Crêt-du-Loche. 7. Eric Maeder 14'39", Le Brouillet.

Catégorie III: 1. Kevin Trummer 13'59", Les Breuleux. 2. Quentin Aubry 15'30", La Sagne.



Mini-MegaMicro

De jeunes fondeurs aux dents longues.

(Impar-Leuenberger)

Marche du 1er Mars

On bat le rappel

La neige aussi subite qu'abondante au milieu de février aurait-elle éteint l'enthousiasme des marcheurs? Toujours est-il que pour l'heure, on ne se bouscule pas trop au portillon. Alors, qu'on se le dise, la douzième marche du 1er Mars aura lieu par tous les temps, vendredi prochain. Cette édition se déroulera selon le rituel traditionnel. Comme l'an dernier, on reprend l'itinéraire de l'ancienne route de La Vue-des-Alpes, avec une première escale au col où le thé chaud sera offert par le restaurateur de la petite buvette. Ensuite, on descendra sur Les Hauts-Geneveys, pour une légère restauration. Soupe, pain et fromage seront servis gracieusement par les services hôteliers de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, alors que la Semeuse offrira le café. Les marcheurs se remettront en route l'après-midi pour traverser le Val-de-Ruz, les gorges du Seyon, faisant un ultime arrêt au Gor, où thé et vin chaud «républicains» seront distribués devant la Maison du Prussien. Enfin, la petite troupe sera accueillie au Château par le président du gouvernement Pierre Dubois, alors qu'on leur servira le vin d'honneur. Inscription très recommandée jusqu'au 28 février au plus tard, au numéro de tél. (039) 23.75.75 ou de fax (039) 231.232. Départ fixé vendredi 1er mars, à 9 h, place de l'Hôtel-de-Ville, à La Chaux-de-Fonds. (Imp)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Au Club 44

Fernand Cuche

Personnalité charismatique, le secrétaire de l'Union des producteurs suisses sera au Club 44, mardi 27 février à 20 h 30. Orateur remarquable, curieux, sensible aux problèmes qui se posent à notre société en cette fin de siècle, Fernand Cuche s'exprimera sous l'intitulé «Les paysans face au marché, un nouvel apprentissage». Thème en pointe de l'actualité s'il en est, puisque au niveau de la vente de ses produits, l'agriculture se trouve actuellement fort mal organisée pour négocier avec ses puissants acheteurs. Le message que fera passer Fernand Cuche est celui-ci: les agriculteurs doivent rapidement apprendre à connaître la demande, à s'initier à la vente, à innover. La soirée sera présidée par Claude Quartier, rédacteur en chef de «Agri». Un vaste auditoire pourrait bien faire le déplacement du Club 44 mardi. (Imp)

A l'U3a

Nouvel âge et foi chrétienne

Nouvelle réunion des toujours jeunes étudiants de l'Université du troisième âge, mardi 27 février, sous la houlette de Jean-Louis Leuba, professeur honoraire de théologie à l'Université de Neuchâtel. Il s'agira pour lui d'évoquer le Nouvel Âge, ce vaste mouvement spirituel qui annonce une ère astrolologique nouvelle, et qui reprend, en les modifiant, certains éléments du christianisme. La conférence du professeur Leuba devrait permettre d'y voir plus clair, et cela en toute objectivité, dit l'U3a. Mardi 27 février entre 14 h 15 et 16 h à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale, 1er étage, rue de la Serre 62. (Imp)

Claire-Voie

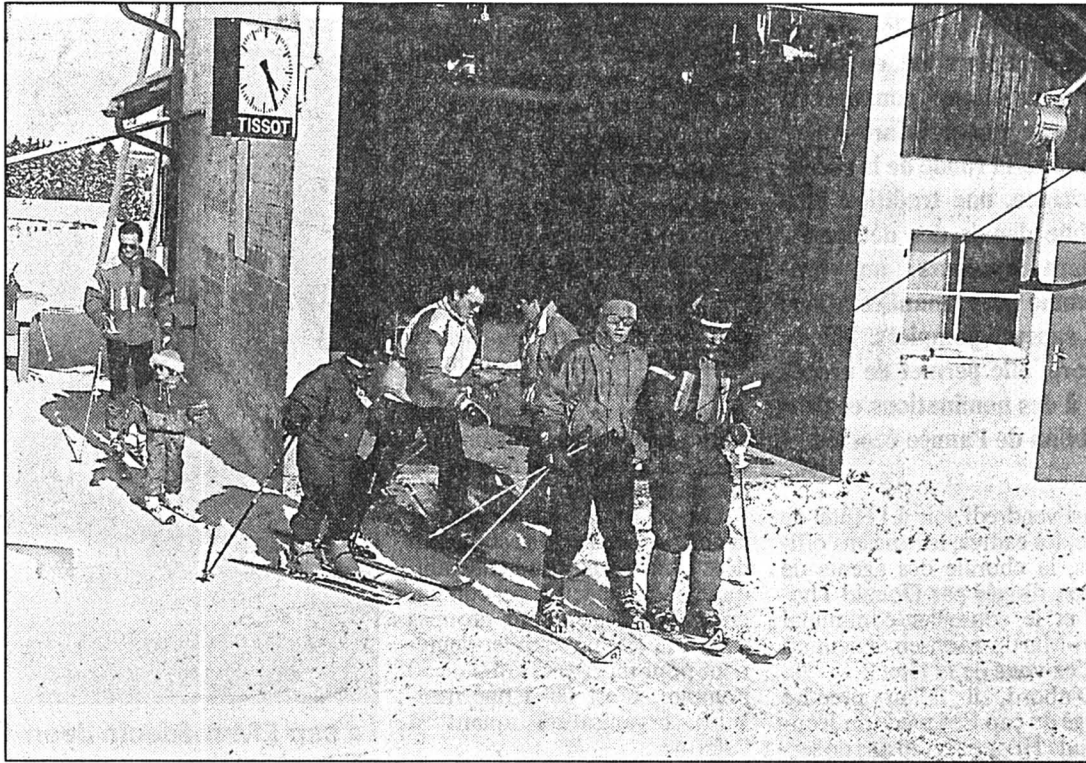
Le centre Start again

Le groupe d'accueil pour les proches de toxicomanes Claire-Voie met sur pied une conférence débat consacrée au centre Start again de Zurich, institution qui propose une double approche, à savoir une thérapie systémique avec ou sans la famille, et la méditation vipassana. Ce coup de projecteur sera le fait de Gerhard Scholz et Sergio Mantovani. Rendez-vous est fixé à 20 h à la petite aula du Collège des Forges, mercredi 28 février. (Imp)

Semaine de relâche dans le district du Locle

Sports «divers» à gogo!

Une fois n'est malheureusement pas coutume, la semaine de relâche des écoles dans le district du Locle s'annonce super chaude. En effet, les abondantes chutes de neige de ces derniers jours feront le bonheur de tous les skieurs de descente et de fond (plus de 120 kilomètres de pistes balisées et tracées minutieusement par l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée), sans évidemment oublier les patineurs... à la condition que le soleil soit de la partie!



Téléski de Sommarmel

Depuis que la neige est arrivée, il fonctionne à plein rendement. (Favre)

12 h 50 pour l'aller; 10 h 52, 12 h 23 (*), 12 h 52, 13 h 38 (*), 14 h 52, 16 h 26 (*) et 16 h 52 pour le retour.

Les bus marqués d'un (*) ne circulent pas le 1er mars. Abonnements à la demi-journée (de 9 h à 13 h ou de 12 h 30 à 16 h 30) et à la journée. Renseignements supplémentaires à la station de départ, tél. (039) 31 68 88.

- Le téléski de la Jaluse est ouvert de 10 h à 12 h, de 14 h 30 à 17 h 30 et de 19 h 30 à 21 h 30. Abonnements à la demi-journée ou à la soirée.

- La patinoire du Communal est ouverte lundi 26 février de 9 h à 17 h; mardi 27 février de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 40; mercredi 28 février de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 10; jeudi 29

février de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h; vendredi 1er mars de 9 h à 16 h 10.

Durant ces cinq jours, l'entrée est gratuite pour tous les enfants.

...ET DANS LE DISTRICT
Commune du Cerneux-Péquignot.- Le téléski du Pré Guil-

laume est ouvert les mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 17 h. Ski en nocturne sur demande.

Commune de La Brévine.- Le téléski de la Queue est ouvert tous les après-midi de 13 h 30 à 16 h 30, ainsi que les lundi et vendredi soir de 19 h 30 à 21 h 30.

Commune des Ponts-de-Martel.- Le téléski des Prises est ouvert tous les après-midi de 13 h 30 à 16 h 45, ainsi que les mardi, jeudi, vendredi et samedi soirs de 17 h 30 à 22 h.

Commune de Brot-Plamboz.- Le téléski du village de Brot-Dessus est ouvert tous les après-midi de 13 h 30 à 16 h 45.

TÉLÉPHONES UTILES

Ajoutons, pour clore cette longue liste de sports «divers», qu'il est possible de pratiquer le ski de fond en nocturne dans certaines communes, notamment au Locle et au Cerneux-Péquignot.

Pour le canton de Neuchâtel, des renseignements journaliers sur l'état des pistes peuvent être obtenus au tél. (039) 24 20 20. Il existe également un bulletin permanent au tél. (039) 189. Il ne reste plus qu'à souhaiter que le froid persiste, afin que la neige conserve son velouté tant apprécié des amateurs de poudre.

Prêts pour l'aventure blanche? C'est à n'en pas douter!

PAF

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

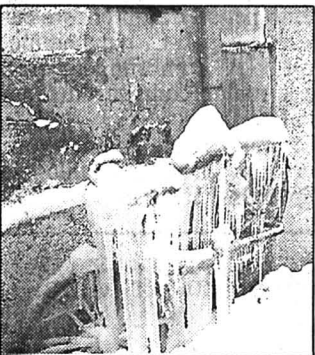
BRÈVES

Au Club des loisirs

L'aube fantastique

C'est devant quelque 130 membres du Club de loisirs du 3e âge du Locle que M. Monachon, de Cullayes, a présenté un film fort intéressant rehaussé d'un excellent commentaire. Il a essentiellement fixé sur la pellicule l'aube, avec le réveil de la faune sauvage du Jorat. Il a complété les images tournées dans cette belle région par la flore étincelante des abords du lac de Bret. (Im)

Facéties hivernales
Le cycle de glace



Il aura fallu quelques éléments pour transformer ce cycle, soit une bicyclette, en une bécane de glace. Sans doute d'abord des chéneaux un peu percés qui dominaient la façade contre laquelle ce péclot était appuyé. La température agréable de la journée contrastant avec le froid piquant de la nuit ont suffi pour que cet engin - ordinairement de locomotion - se retrouve complètement figé et ne puisse ainsi plus répondre à sa vocation première. (p/Impar-Perrin)

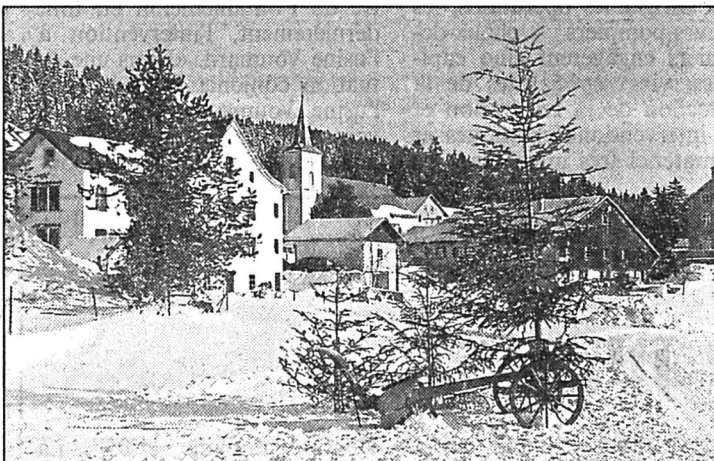
AGENDA

Cellier de Marianne

Une supplémentaire

Samedi 16 mars, à 20 h 30, le Cellier de Marianne (Crêt-Vaillant 28) accueillera le jazz dixieland de «Buddha's Gamblers». Le prochain spectacle sera celui de La Théâtrale de La Chaux-de-Fonds pour son «Cabaret Femmes» prévu pour le samedi 4 mai. A ce propos les animateurs du Cellier signalent que face à une forte demande de réservations cette troupe donnera, en première, une représentation supplémentaire, vendredi 3 mai. Renseignements et réservations au no de tél. (039) 31.30.05. (Imp)

Conditions de rêve pour la course de grand fond Méga-réussite dans un micro-climat



Le Cerneux-Péquignot

Les armoiries de la commune grandeur nature. (Impar-Perrin)

Pour son 10e anniversaire la MegaMicro ne pouvait rêver de pareils cadeaux. La neige, abondante, était merveilleuse, le soleil s'accrochait dans un magnifique ciel bleu, la température était des plus agréables et les paysages étaient tous de la qualité des meilleurs cartes postales imaginables pour présenter notre région sous ses plus beaux atours.

le tracé d'une boucle sur territoire français, les spectateurs pouvaient voir à deux reprises les skieurs.

MONUMENTS DE NEIGE

Dans la Sibérie neuchâteloise, les gosses des écoles avaient créé

des monuments de neige; au Cerneux, furent érigées en nature les armoiries de la commune avec la charrue devant trois sapins; à chaque passage de route des compétiteurs, des spectateurs étaient présents pour prodiguer leurs encouragements.

A noter enfin que le service de bus gratuit, offert par le bus postal, permettant au public de suivre le déroulement de la course, a été apprécié par ses utilisateurs.

Si cette compétition avait pu, dès sa création, bénéficier de conditions aussi idéales que celles d'hier, nul doute qu'elle aurait alors drainé plusieurs milliers de participants.

Espérons qu'elles se reproduiront pour l'édition 1997 et que l'ambiance survoltée appréciée hier dans la vallée de La Brévine se renouvelle. (jcp)



Bienvenue à la Chaux-du-Milieu

Le groupe de tête des soixante kilomètres apprécie les salutations mais ne s'attarde pas. (Impar-Perrin)

Narcisse ou l'épidémie du croire Création à La Grange



Un conte musical...

... sur une période trouble de l'histoire. (sp)

«Narcisse ou l'épidémie du croire»: c'est sous ce titre quelque peu insolite que vous pourrez bientôt assister à La Grange à un conte musical pour adultes, né de la rencontre de trois artistes chaux-de-fonniers: l'auteur, Thomas Sandoz, le comédien, Pascal Jodry, et le musicien, Olivier Nussbaum.

Dans la mythologie, Narcisse, c'était ce beau jeune homme qui passait son temps à se mirer dans l'eau et qui fut transformé pour cela en jolie fleur par les dieux irrités. La nymphe Echo qui l'aimait d'amour tendre fut pour sa part métamorphosée en rocher...

Sous la plume de Thomas Sandoz, auteur, chercheur, Narcisse et Echo sont devenus des conteurs chargés de restituer une époque lointaine où tous les maux de la terre s'abattaient sur les hommes.

«En l'an de grâce 1558, Dieu se fait absent du comté de Soulenne. Il n'est plus qu'un appel brodé par le sang sur la terre des villages que la misère a épargnés. Ici, on meurt exagérément - la fatalité peut-être, l'impuissance et l'aveuglement surtout».

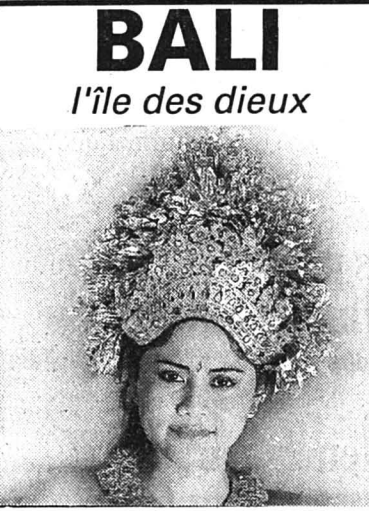
Associant humour noir, pas de danse et climats intimes, ce spectacle, production du théâtre Rumeur, coproduction La Grange, développe deux thèmes centraux: le besoin de se connaître et la peur de se rencontrer; l'envie de dire et la crainte de l'incompréhension. (cld)

● «Narcisse ou l'épidémie du croire», vendredi et samedi 8 et 9 mars à 20 h 30, dimanche 10 mars à 17 h à La Grange. Réservations: OTMN au Locle, tél. 31.43.30.

Concours

Pour participer au concours donnant droit à cinq places gratuites, veuillez répondre à la question suivante: comment se nommait le dieu Jupiter dans la mythologie grecque? Les réponses sont à envoyer jusqu'au 3 mars à minuit à «L'Impartial», service de promotion, 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement.

VACANCES - VOYAGES



BALI
l'île des dieux

Du jamais vu!
8 jours dès
1040.-

Prestations:

- Vol de ligne avec Singapour Airlines Zurich - Denpasar - Zurich
- Repas à bord
- Taxes d'aéroport et de sécurité
- 2 transferts aéroport - hôtel et retour
- Nuitées dans l'hôtel de votre choix comprenant service et taxes
- Petits déjeuners américains
- Assistance individuelle pendant tout le séjour à Bali par une représentation Imholz parlant français
- Documentation de voyage détaillée
- Billet de train Imholz gratuit
- Départ régulier jusqu'à fin octobre 96



GARANTIE DE VOYAGE: la sécurité en plus

Serre 65, La Chaux-de-Fonds
(entrée ruelle de l'Avenir)
Tél. 039/23 95 55

Daniel-JeanRichard 31, Le Locle
Tél. 039/31 53 31

Rue du Dr-Schwab 3, Saint-Imier
Tél. 039/41 45 43

DIVERS

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures et layettes,
- établis,
- livres, brochures et autres documentations sur l'horlogerie

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne
Tél. 032 41 19 30

28-042329

IMMOBILIER

AU NOIRMONT

A vendre ou à louer

4 pièces, 95 m²
+ balcon

mansardé.

Garages

Libre tout de suite.

☎ 039/53 15 05 ou 53 10 28

14-781352



APPARTEMENT
1 pièce meublée

à louer à La Chaux-de-Fonds
Croix-Fédérale 27 C,

Chambre avec parquet, cuisine,
salle de bains/WC, cave.

Date d'entrée: 1.4.1996 ou
à convenir.

Pour tous renseignements:
M. R. Bart ☎ 038/23 53 13.

28-42931



À VENDRE
À LA CHAUX-DE-FONDS
dans immeuble tout confort
APPARTEMENT 4½ PIÈCES

Comprenant living-salle à manger,
3 chambres à coucher, cuisine équipée,
salle de bains et cave. Prix modéré.

Pour renseignements
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42

132-783871

À VENDRE
à Fleurier

GRANDE VILLA

dans quartier résidentiel,
8 chambres, cuisine agencée,
2 salles d'eau, WC, garage double,
dépendance.

BELLE MAISON

de trois appartements, caves,
galetas, jardin arborisé,
dégagement.

à Couvet

PETIT IMMEUBLE
LOCATIF

bien situé.

Pour tous renseignements
s'adresser à Fiduciaire
F. Reymond SA, Pont 5,
2114 Fleurier, ☎ 038/61 34 92.

28-42930

La Chaux-de-Fonds, à remettre
entreprise générale d'électricité
et de téléphone

établie depuis plus de 20 ans et de bonne renommée.
Locaux et atelier bien agencés. Places de parc. Faire
offres sous chiffre R 132-783832 à Publicitas, case postale
2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-783832

« Elle se trouva fort dépourvue quand
l'hiver fut venu ».



Afin de bien passer cet hiver, nous vous proposons de
nombreux garages et places de parc intérieures

Passer donc à nos bureaux, notre liste est à votre
disposition; nous nous ferons un plaisir de vous
renseigner.

132-784005

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS

4 pièces (101 m²) + terrasse (20 m²)

Fr. 344 000.-

(y.c. place de parc intérieure)

Tél. 038/24 57 31

28-42736



APPARTEMENT
3 pièces

à louer à La Chaux-de-Fonds,
Croix-Fédérale 27 C.

Salon avec parquet, salle de
bains/WC, cuisine, cave. Ascenseur
dans la maison.

Date d'entrée: 1.4.1996 ou
à convenir.

Pour tous renseignements:
M. R. Bart, ☎ 038/23 53 13.

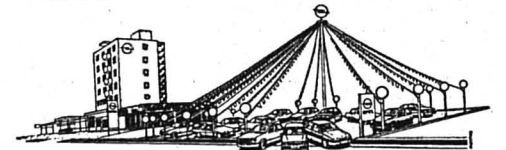
28-42932

Publicité intensive,
Publicité par annonces

AUTOS - MOTOS - VELOS



Distributeur OPEL OFFICIAL DEALER, Le Locle



Dans le cadre de notre exposition Opel

Voyez aussi notre parc de voitures d'occasions.
Des voitures comme neuves, mais moins chères.

Opel Astra CD 1.8i, 16V, 4 p., clim.	1994	17 900.-
Opel Astra CD 1.6i, aut., 4 p., T.O.	1994	20 800.-
Opel Astra Safe Tec 1.7 Turbo-diesel	1994	18 800.-
Opel Astra Cabriolet 2.0i	1994	26 500.-
Opel Vectra GLS 2.0i, automat., 4 p.	1993	14 900.-
Opel Vectra GLS Safe-Tec 2.0i, 4 p.	1994	18 900.-
Opel Vectra GT 2.0i, climat.	1993	17 600.-
Opel Vectra GT 2.0i, 5 p.	1989	10 900.-
Opel Vectra GT 2.0i, 150 Cv, 4 p.	1993	18 900.-
Opel Vectra Expression 2.0i, Safe-Tec	1994	18 900.-
Opel Vectra CD, automat., 4 p.	1992	16 900.-
Opel Vectra CDX 2.5i, 24V, 4 p.	1994	23 900.-
Opel Vectra Diamond 2.0i, 4 p.	1991	15 500.-
Opel Calibra 2.0i, 16V, TO	1992	15 900.-
Opel Omega GLS 2.4i, automat.	1989	9 900.-
Opel Omega GL 2.0i 16 V, diff. auto.bloq.	1994	26 500.-
Opel Omega CD 2.5i 24 V, auto., clim.	1994	29 900.-
Opel Omega Cvan Mont., ABS 2.6i	1991	12 400.-
Opel Frontera 2.4i, 4x4	1993	23 900.-
Chrysler Voyager IE 3.3 AWD	1994	43 600.-
Subaru Legacy 2.2i 4WD	1991	15 500.-

Possibilité de garantie 1 an EUROTAX
Sur demande: Essai - Crédit



Service de ventes:
P.-A. Dumont - R. Gygax,
tél. 039/31 33 33

Solution du mot mystère
PIVERT

DIVERS

La mini

Prenez-la au mot!

- Message Cochez ce qui convient
- Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)
- Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
- Sous-chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

1x		2x		3x	
jour	mois	jour	mois	jour	mois

- A publier Mardi
- Vendredi

- Rubrique Achat Trouvé
- Vente Demandes d'emploi
- Cours privés Animaux
- Informatique Divers
- Autos Immobilier
- Vélos-motos Vacances-voyages
- Perdu Amitiés-rencontres
- Petits travaux

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h,
à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039/210 410
Fax: 039/28 48 63

Le Locle: Tél.: 039/31 14 42
Fax: 039/31 50 42

AUTOS - MOTOS - VELOS

GARAGE DU RALLYE SA

2400 Le Locle - Tél. 039 / 31 33 33

EXPOSITION DE PRINTEMPS
DES PRIX SCALPES

Vendredi et Samedi 23 et 24 février 1996 de 9 h. à 20 h.
Dimanche 25 février de 10h à 18h
Lundi 26 février de 9h à 18h

Pour les enfants: Garderie des p'tits Sioux

La hache de guerre OPEL déterrée

Offres du tonnerre
« Prix net tout compris
sur Michelin et
Firestone ».

DANCE OPEL 96'

NOUVELLE VECTRA

CORSA SAFE-TEC

ASTRA CUP

OMEGA TOURING

CALIBRA KEKE ROSEBERG

TIGRA 1.6i 16V

FRONTERA WIN

COMBO TOUR



Look at Opel now!

Traditionnelle lottérie

L'esprit des Grands
Chefs règne au
Garage du Rallye

CONCOURS CUP!

- 1er prix: 1 Opel Astra
- 2e prix: 1 semaine de vacances pour 2 personnes
- 3e au 5e prix: 1 week-end pour 2 personnes.

A. et P.-A. Dumont, R. Gygax et toute l'équipe
du Rallye vous attendent avec plaisir.

concours: « la piste des indiens »

132-783897

PROFESSION, TOUT-TERRAIN.



Nouveau: également en version 6 places.

ROCKY

- Moteur 2.8 Turbo Diesel Intercooler/75 kW (102 CV) • 4x4 endendachable
- 3.5 tonnes de poids tractable • Direction assistée.
- Et sur la version SX: • Verrouillage central • Lève-glaces et rétroviseurs électriques
- Elargisseurs d'ailes • Jantes chromées.

ROCKY, un tout-terrain pur et dur. Dès Fr. 33 900.- (TVA incluse).

A découvrir chez votre agent DAIHATSU.

GARAGE des STADES
A. Miche & B. Helbling
 Charrière 85, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 68 13

132-783846



DIVERS



Aujourd'hui il a 50 ans!!!
 Si vous le rencontrez,
 souhaitez-lui un joyeux
 anniversaire.

132-783963

OFFRES D'EMPLOI

Vous aimez l'indépendance?
 Nous vous offrons le sérieux.
 Vous cherchez du contact?
 Nous cherchons

3 collaboratrices

motivées à travailler dans un team jeune et dynamique.

Votre exigence, la qualité?

Nous vous proposons un salaire fixe élevé, une formation complète par nos professionnels (débutantes acceptées).

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Pour un premier entretien, appelez le

038 25 44 82

22-382683/4x4

Cherche

gérant/e

2 salles de squash + buvette (sans patente).

Ecrire sous chiffre D 132-783913 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-783913

Atelier de mécanique de précision cherche

mécanicien de précision

sachant travailler de manière indépendante sur aléseuses DIXI et SIP et centre CNC. Connaissances programmation souhaitées.

Prendre contact au tél. 027/56 11 76, Valprécision S.A., rte de Chippis, 3966 Chalais (VS).

36-318788

Publicité intensive, Publicité par annonces

POURQUOI PAS VOUS?

Donnez de votre sang Sauvez des vies

LASER-AUTOMATION GEKATRONIC S.A.

cherche à engager

personnel féminin

pour travail à temps complet ou temps partiel. Travaux variés réclamant beaucoup de soin et d'attention. Les personnes intéressées voudront bien faire leur offre par téléphone au 039/25 21 75.

Laser-Automation Gekatronik S.A.
 L.-J.-Chevrolet 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-783959

VOUS êtes âgé(e) de 25 à 35 ans

VOUS souhaitez vivre une nouvelle expérience

VOUS avez une bonne formation

NOUS vous proposons un poste de

BOULANGER

Alors, n'hésitez plus!

Envoyez-nous votre curriculum vitae manuscrit complet avec photo et prétention de salaire, sous chiffre C 132-783948 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-783948

Entreprise du secteur alimentaire cherche pour son département distribution

un emballeur-livreur

- Horaire en partie de nuit
- Travail à temps complet ou partiel
- Vous êtes intéressé?

Alors, n'hésitez pas et envoyez-nous votre curriculum vitae manuscrit complet avec photo et prétention de salaire, sous chiffre C 132-783946 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-783946

La chance d'une vie!

VOUS êtes un cuisinier inventif et dynamique

VOUS souhaitez travailler de manière autonome

VOUS désirez faire carrière au sein d'une entreprise en pleine expansion.

Alors venez chez nous!

Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution professionnelles, assortie d'horaires réguliers et de conditions sociales de premier ordre.

Alors n'hésitez plus, envoyez-nous votre curriculum vitae complet avec photo et prétention de salaire, sous chiffre M 132-783957 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-783957

PLACETTE

La Chaux-de-Fonds

La Placette, le grand magasin des idées neuves, où acheter est un plaisir, où vendre donne davantage de satisfaction

Avez-vous des connaissances en musique et en informatique?

Aimez-vous les contacts avec la clientèle?

Alors vous êtes le ou la

vendeur(euse) à temps partiel et l'étudiant pour les fins de semaines

que nous cherchons pour compléter notre équipe du rayon Multimédia

Pour notre rayon ménage

un/e vendeur(euse) à temps partiel

Entrée: tout de suite.

Suisse(esse) ou permis C.

Excellents avantages sociaux, 13e salaire, rabais d'achats

Intéressé(e)? Envoyez votre candidature au responsable du personnel de la Placette, Mme J. Gfeller, case postale 4162, 2304 La Chaux-de-Fonds

132-783754

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: un oiseau, un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 21

B	P	F	I	E	T	R	A	U	Q	R	M	N	F	E
R	M	O	D	R	R	E	I	T	N	E	I	L	C	R
A	B	U	S	E	R	E	A	G	V	M	A	C	T	E
I	R	I	R	B	E	R	I	V	A	N	D	A	I	I
R	E	N	R	O	T	A	Q	G	E	E	E	T	Q	N
E	E	E	A	A	U	U	I	U	U	T	R	G	U	R
V	V	I	N	Q	A	Q	L	R	I	O	T	R	E	O
E	S	L	C	R	U	U	I	L	U	N	R	I	A	Q
R	N	O	T	E	A	E	A	A	A	E	T	M	U	B
R	U	E	R	R	E	U	Q	E	E	R	T	A	U	Q
P	Q	T	Q	B	Q	U	U	P	O	V	T	C	L	E
O	U	U	E	N	E	B	E	P	A	U	O	E	A	F
I	E	O	O	D	O	R	E	S	O	R	O	M	R	F
R	R	R	U	U	O	U	N	R	D	E	M	E	M	E
E	D	C	C	N	A	N	N	E	E	T	N	E	E	T

- | | | | |
|-----------------|------------------|------------------|-----------------|
| A Abuser | D Daim | N Morose | Quatre |
| Année | Ebène | Navire | Quatuor |
| Aqueduc | Effet | Nerf | Quintal |
| Arnaqué | Entier | Nervure | Quitté |
| Arquer | Eolien | Nord | Quorum |
| Artère | Eperon | Nuque | R Rauque |
| B Barré | Equerre | O Obéré | Réagir |
| Berné | Erreur | Orner | Rêver |
| Bouc | F Facteur | Ornière | Ricin |
| Braire | Flan | Ortie | Rougie |
| Brève | Fouine | P Parme | Rude |
| Brun | Gamin | Poire | S Sorbe |
| C Client | Grimace | Portier | T Tartan |
| Corde | I Iliaque | Q Qualité | Tique |
| Coup | L Larme | Quart | V Vanda |
| Croûte | M Magique | Quart | |

roc-pa 305

Mary Higgins Clark

**Recherche
jeune femme
aimant danser**

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

– Vous avez débité le même baratin à Erin Kelley il y a deux semaines, n'est-ce pas?

– Qui a dit ça?

– Elle a dit à quelqu'un qu'elle avait l'intention de déménager dès que possible car elle vous avait trou-

vé dans sa chambre.

– J'étais...

– ...en train de repérer une fuite d'eau. Je sais. A présent, parlons un peu de Claire Barnes. Combien de fois avez-vous pénétré chez elle à l'improviste à l'époque où elle vivait ici?

– Jamais.

Après avoir quitté Boxer, Vince se rendit directement à son bureau, y arriva juste à temps pour répondre au coup de téléphone de son fils. Ne voyait-il pas d'inconvénient à ce qu'il arrive après 20 heures, ce soir? Il y avait un match de basket-ball à l'école et les membres de l'équipe allaient manger une pizza dehors après le match.

«Un chouette môme», se répéta Vince, assurant à Hank qu'il n'y avait pas de problème. Ça le récompensait pour toutes ces années où il

avait tant bien que mal essayé de maintenir à flot son mariage avec Alice. Au moins était-elle heureuse à présent. L'épouse choyée d'un type au portefeuille aussi gonflé que son estomac. Et lui? J'aimerais rencontrer quelqu'un, s'avoua Vince, conscient que le visage de Nona Roberts emplissait soudain ses pensées.

Son assistant Ernie lui annonça qu'il y avait du nouveau. Un inspecteur du district nord de la ville avait ramassé Petey Potters, le clochard qui vivait sur le quai où l'on avait retrouvé le cadavre d'Erin Kelley. Ils amenaient Petey au commissariat pour l'interroger. Vince fit demi-tour et se dirigea à la hâte vers la batterie d'ascenseurs.

Petey avait des troubles de vision. Il y voyait double. Ça lui arrivait

quelquefois après deux bouteilles de rouge. Et ça signifiait qu'au lieu de trois flics, il voyait trois paires de flics jumeaux. Aucun des six n'avait un regard amical.

Petey pensa à la fille morte. Elle était vachement froide quand il lui avait ôté le collier.

Qu'est-ce que disait le flic?

– Petey, il y a des empreintes de doigts sur le cou d'Erin Kelley. Nous allons les comparer avec les tiennes.

A travers un brouillard, Petey pensa à un de ses amis qui avait filé un coup de couteau à un type. Il pourrissait en prison depuis cinq ans maintenant et le type qu'il avait poignardé s'en était sorti avec à peine une égratignure. Petey n'avait jamais eu d'ennuis avec les flics. Jamais. Il ne ferait pas de mal à une mouche.

Il le leur dit. Il vit qu'ils n'en croyaient pas un mot. (A suivre)

Prévenir les accidents domestiques

Un jeu très éducatif

Depuis quelques années, de nombreuses associations d'éducation pour la santé sont à l'initiative de campagnes d'information et de sensibilisation des accidents domestiques. L'Union fédérale des consommateurs du Doubs lance un jeu à l'intention des élèves des écoles primaires qui vise à faire découvrir de façon ludique les risques encourus avec les produits toxiques. A l'aide de dés, de fiches piochées dans plusieurs talons et de pions qui avancent sur une spirale colorée, les enfants se familiarisent avec les produits et leurs dangers.

quents entre un et quatre ans, puis le lieu d'habitation, on observe plus d'accidents en milieu rural qu'en milieu urbain. Certaines pièces de la maison et en particulier la cuisine sont le plus souvent citées dans les cas d'accident.

Quant à l'heure, c'est de 11 à 12 heures et de 19 à 20 heures que les accidents domestiques se produisent le plus souvent. Enfin, on s'aperçoit que les garçons sont plus touchés que les filles.

ACCIDENTS DOMESTIQUES

La liste des différents accidents domestiques a plus tendance, aujourd'hui, à s'allonger qu'à se réduire. Les intoxications (50.000 appels chaque année en France dans les centres antipoisons), les brûlures (troisième au hit-parade des accidents domestiques), les noyades (environ 350 décès par ans), les chutes, les zoonoses (accidents et maladies transmissibles par les animaux) sont en quelque sorte le côté néfaste de l'amélioration de nos conditions de vie.

PÉDAGOGIE

Cependant il ne faudrait pas penser que cela est inévitable. Campagnes de sensibilisation, de prévention et d'animation sont là pour enrayer cette montée. Quelle attitude doit-on observer?

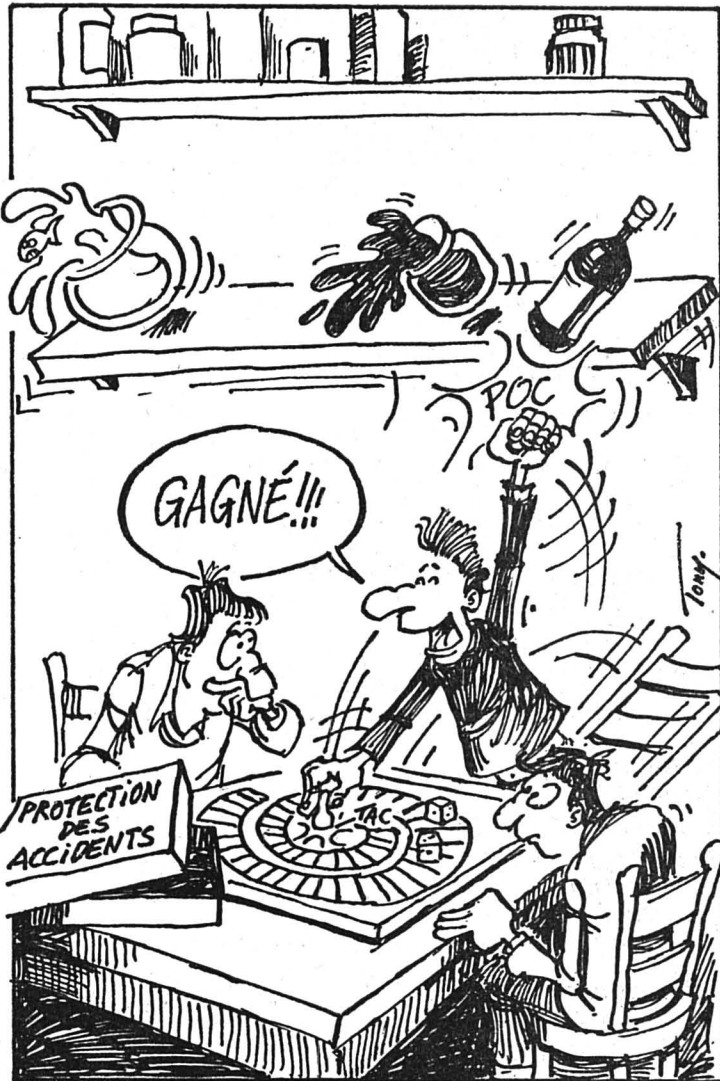
Entre la «surprotection» de l'enfant caractérisée par les interdits, les sanctions permanentes et une attitude «laxiste» où l'enfant est livré à lui-même et fait ses propres expériences, l'attitude «pédagogique» apparaît comme la voie raisonnable. Elle est caractérisée par une conduite d'apprentissage et de maîtrise du danger qui mènent l'enfant à l'autonomie.

L'Union fédérale des consommateurs «Que choisir» de Besançon que préside Monique Bisson a mis sur un jeu créé par une demi-douzaine de ses membres pour sensibiliser les enfants des écoles aux risques encourus. Six cents classes ont reçu gratuitement une plaquette dont le jeu n'est que l'un des éléments.

DANGEREUX OU NON?

Avant de lancer les dés et de s'amuser, les instituteurs et les gamins sont invités, questionnaire en main, à enquêter pour voir où sont rangés les produits d'entretien, de jardinage et de bricolage, puis à se renseigner sur l'élimination des fonds de boîtes ou de bouteilles.

Le jeu permettra ensuite «d'interroger les enfants sur les produits (sont-ils dangereux ou non?), de leur faire identifier les symboles de danger et de définir le rangement idéal dans la maison». (rv)



Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Vaches parisiennes
Prime du département

Georges Gruillot, président du Conseil général du Doubs, se rendra le jeudi 29 février à 11 heures sur le stand des éleveurs du Doubs au Salon international de l'agriculture, porte de Versailles à Paris. Il remettra à chacun des 21 exposants une prime de 1500 FF par animal présenté, 700 FF pour le deuxième animal et 400 FF pour le troisième. Cette aide concerne 23 bêtes. (pr.a)

Sports d'hiver
Métabief la blanche

La station de sports d'hiver de Métabief inaugure cet hiver un espace de 5000 m² réservé au snowboard présentant cinq obstacles travaillés par des surfeurs licenciés. En outre, la station propose en nocturne les 26 février et 4 mars un ski-show sur le thème «Neige et feu». Il s'agira d'une présentation de tous les styles de ski dans le cadre d'un prodigieux son et lumière. (pr.a)

LOTO

Premier tirage

1 - 2 - 8 - 13 - 16 - 23
Numéro complémentaire: 22

Deuxième tirage

4 - 12 - 18 - 33 - 39 - 49
Numéro complémentaire: 6

Vacances studieuses pour les jeunes musiciens

Musique et neige au programme



Reprenant une idée qui avait fait l'unanimité, la Fraternité de Villers-le-Lac organisait cette semaine un stage pour ses jeunes musiciens. Quelques 35 jeunes instrumentistes de la société chère au président Boucard mais également les jeunes instrumentistes de La Démocrate de Charquemont ont passé leur première semaine de vacances scolaires à faire de la musique.

Les journées étaient bien remplies: le matin était exclusivement consacré à la musique avec répétition par pupitres puis répétition d'ensemble. Après le repas pris en commun, des activités diverses comme le ski ou les jeux de société étaient proposées puis une nouvelle répétition d'ensemble attendait les stagiaires pour clore la journée.

Sous la direction de Thierry Munier et de Fabrice Albini, les jeunes musiciens ont énormément progressé, d'autant mieux que la musique qui leur était proposée correspondait à leur atout. L'opéra de Micher Berger «Starmania» composait le morceau principal de la petite audition qui marquait la fin de ce stage vendredi soir.

Une idée qui fait l'unanimité

Musique de jeunes pour ensemble de jeunes: la raison du succès.

(Véry)

(rv)

Feu:
118

FINANCE

SOS
DETTES
aide efficace
GESTIFIN SA MÉZIÈRES
021 903 24 45

DIVERS

Déclarations d'impôts (NE)

exclues comptabilités. Remplies à votre domicile. Discretion assurée. Fr. 50.- par déclaration. Plus de 20 ans d'expérience. Prenez rendez-vous au 039/26 56 73
132-781892

RÉPARATIONS, TROUS, DÉCHIRURES SUR
vêtements, canapés, fauteuils
en CUIR ou similicuir

SV SWISS VINYL ☎ 039/23 59 57
132-781112

ENSEIGNEMENT



Ecole internationale TUNON
Enseignement Supérieur Privé

Journée d'information
le mercredi 28 février à 14h30

ACCUEIL • RELATIONS PUBLIQUES • TOURISME

HÔTE ET HÔTESSE TUNON
ASSISTANT ET ASSISTANTE TUNON
TUNON RP

022/732 83 20

2, rue Adrien Vallin - 1201 Genève 18-296430/ROC

Publicité intensive, Publicité par annonces

Apprenez à conduire

avec • Succès
• Maîtrise • Sécurité
Leçons de théorie
obligatoires
en une semaine

Auto-école «Pilote»
☎ 039/28 29 85

Formation complémentaire

ENSEIGNEMENT

POUR VOS COURS DE
LANGUES A L'ÉTRANGER

«COLLEGIAL» SA
Rue de l'Avenir 1
CH - 1950 SION
Tél. (027) 22 28 10
Fax (027) 23 47 55

Ferblantiers
Étancheurs
Couvreurs

Des hommes
à la hauteur

ENTREPRISE DE COUVERTURE

Jean-Marc FAHRNI

Depuis 1878

Chevreuils 33
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ et fax 039/26 04 96

132-774681

Veuillez me verser Fr. _____ Adresse à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08 00 - 12 15 / 13 45 - 18 00 heures) ou téléphoner au _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

039 - 23 16 12
BANQUE
Xprocrédit

Pour un crédit de Fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de Fr. 390,40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Course militaire de la République

Ouverture aux juniors

La 48e édition de la Course militaire de la République et canton de Neuchâtel avance à grands pas. Elle se déroulera dimanche 31 mars selon son tracé habituel en boucle de Colombier à Neuchâtel et retour par le vignoble de Cormondrèche. Elle marquera une importante étape dans sa volonté d'ouverture à la jeune génération, puisque pour la première fois une catégorie junior prendra le départ et couvrira environ la moitié du parcours. Elle est ouverte aux filles et aux garçons entre 12 et 19 ans.

Il y a déjà plusieurs années que les organisateurs de cette course caressaient le projet d'ouvrir cette épreuve aux jeunes gens. Jusqu'ici, ils se sont heurtés à des questions essentiellement administratives.

Après de nombreuses études, un parcours d'une dizaine de kilomètres a été retenu, soit un quart de marathon. Le tracé a été défini par Arnaud Lecoultré. Les jeunes coureurs seront lâchés à Auvernier, rue des Amaniers, en principe à 10 h 30. Ils prendront un raccourci à travers Serrières. On canaliserait les jeunes sportifs afin qu'ils ne se trompent pas d'itinéraire et l'heure de départ a été choisie pour éviter tout «mélange» avec les hommes de tête.



Plus de 500 coureurs sur la ligne de départ

Toujours le moment le plus impressionnant de la manifestation. (Impar-Galley-a)

ITINÉRAIRE

Quant à la course officielle, comptant pour le Championnat de Suisse des courses militaires et réunissant généralement plus de 500 coureurs, elle se déroulera selon l'itinéraire désormais traditionnel: Colombier, Areuse, Planeyse, Colombier, Auvernier, Serrières, Neuchâtel (par la montée au Château), Peuseux, Corcelles, château de Cormondrèche et arrivée à Colombier. Le départ est fixé à 10 h et les premiers coureurs arrivent en

général dans la cour d'honneur du château de Colombier vers 11 h 10.

Une toute petite modification est apportée au parcours aux Deurres. Les coureurs sortiront du chemin de la Justice, descendront pour passer par le sous-voie. Ainsi, on évite de bloquer une rue. La distance sera raccourcie de 100 mètres, mais cela ne devrait pas affecter considérablement le temps total ni la comparaison avec le record en vigueur.

LE DEMI-SIÈCLE

La Course militaire de la République et canton de Neuchâtel s'apprête par ailleurs à célébrer son demi-siècle. Elle avait en effet été instituée en 1948 pour fêter le centenaire de la Révolution de 1848 et de l'instauration de la République. Elle connut bien des pérégrinations, puisqu'au début, elle partait du Locle, puis de La Chaux-de-Fonds. Enfin, en 1987, la décision historique fut prise de se rabattre sur le Littoral, car les coureurs se

plaignaient que la route goudronnée de La Vue-des-Alpes était trop rude pour les plantes des pieds et les genoux. C'est un peu à contrecœur que le comité se plia aux vœux des coureurs, afin d'assurer la pérennité de la manifestation, même si l'on s'écartait quelque peu de son sens originel.

Le comité d'organisation s'est donc penché sur les festivités du jubilé de 1998 qui coïncideront avec les manifestations du 150e anniversaire de la République. Pour l'heure, quelques idées ont été lancées en vrac. D'aucuns ont imaginé une course en boucle autour de Colombier, un principe qui jouirait d'une grande vogue chez les coureurs. L'idée permettrait d'organiser une fête des familles, avec cantine et danse le soir. Les organisateurs de la Course militaire de Fribourg sont même allés jusqu'à proposer de reprendre le parcours historique Le Locle - Neuchâtel!

Pour l'heure, ce qui est certain toutefois, c'est que Neuchâtel organisera la remise annuelle des titres, coupes et challenges du Championnat de Suisse des courses militaires le 5 décembre 1998, précisément dans le cadre des festivités du 150e. Il va de soi que toutes les suggestions sont les bienvenues.

Bl.N.

● Inscription jusqu'au 9 mars: Course militaire, case postale 102, 2074 Marin; 25 francs au ccp 20 - 5002 - 2. Inscription tardive jusqu'au 30 mars, supplément 5 francs.

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Situation économique difficile

Etrangers pénalisés

Les délégués des ouvriers émigrants du SIB se disent préoccupés par la situation tendue sur le marché du travail. Les travailleurs étrangers sont particulièrement pénalisés par le chômage. Pour eux, la réintégration est plus difficile. Ils se voient parfois obligés de quitter la Suisse, précise le SIB dans un communiqué. Réunis samedi à Neuchâtel, pour la Conférence romande des ouvriers étrangers membres du Syndicat industrie et bâtiment (SIB), les délégués souhaitent que les étrangers puissent participer aux programmes de formation et aux actions des centres régionaux pour l'emploi prévus dès l'an prochain. Ils ont en outre demandé que les saisonniers d'ex-Yougoslavie puissent bénéficier à la fin de la saison 1996 d'un permis d'établissement B.

(ats)

AGENDA

Neuchâtel

«Les Aventures de Plumette» au Pommier

En 1981, la publication des «Aventures de Plumette», aux éditions Zoé, avait marqué l'entrée de la Chaux-de-Fonnière Amélie Plume dans le mode littéraire. Son écriture, fraîche et impudique, avait fait mouche. Le spectacle, tiré du livre, a également été un succès. Il a été créé à Genève en 1994 et interprété par la comédienne Noga Rappaport et le musicien Pascal Chenu, conseillés par Michel Kullmann. Ce spectacle acidulé, drôle et grave à la fois, sera au Théâtre du Pommier, à Neuchâtel, les 6, 7, 8 et 9 mars, à 20 h 30. Il s'inscrit dans le cadre de «Mars de l'égalité». Il sera prudent de réserver ses places au (038) 25.05.05.

(comm-se)

Montezillon

Récital de piano

Un récital de piano sera donné par Emile Willemijn avec des œuvres de Beethoven (six variations en fa majeur, opus 34), Schumann (Novellettes, opus 21) et Liszt (transcriptions de lieder de Schubert) dimanche 3 mars, à 17 h, à la salle de l'Aubier, à Montezillon. (at)

Le feu à Hauterive

Une villa partiellement détruite

Un incendie s'est déclaré dans une villa, chemin des Jardillets 29, hier à 3 h 10. Lorsque l'alarme a été donnée, la toiture était déjà en feu. Les pompiers de Hauterive et le SIS de Neuchâtel ont dû intervenir pour circonscrire ce sinistre.

Le premier étage a été complètement détruit par le feu et le rez-de-chaussée a subi des dégâts d'eau. Au moment des faits, les lieux étaient inoccupés. Les causes de cet incendie sont encore inconnues. Une enquête est en cours. (comm)

Exposition-bourse à Saint-Blaise

Les cartes? Une maladie!



Saint-Blaise

Cartes postales, timbres, vieux livres, télécartes... monde de passions et de collectionneurs. (Impar-Galley)

Ils ignorent comment et quand la maladie les a atteints, mais, un jour, c'était trop tard: le virus a piqué. Depuis, ils sont collectionneurs de timbres, de cartes postales, de télécartes, de vieux livres, etc. Hier, une vingtaine d'entre eux, venus des quatre coins de la Suisse, exposaient au collège de Saint-Blaise à l'occasion de la 15e exposition-bourse du nom.

Les organisateurs, un groupement de collectionneurs de la région avec, en tête, MM. Cuhe père et fils, étaient satisfaits: la

fréquentation du public a été bonne, surtout le matin.

Les mordus de la carte postale insolite ont sans doute pu trouver dans cette expo la carte qu'ils cherchent depuis belle lurette, celle qui complètera enfin le tableau de telle ou telle commune, de tel canton ou de tel pays. Il y avait là aussi des milliers de timbres, des télécartes... ainsi que ce marchand venu de Sierre qui, lui, s'est spécialisé dans les anciennes obligations et actions du monde entier. Quel monde! (se)

Neuchâtel

Motion libérale

Les élus libéraux de la ville de Neuchâtel viennent de déposer une motion. Elle demande aux autorités d'étudier plusieurs questions relatives au cloisonnement entre les communes.

«Quels sont les facteurs de cloisonnement de notre agglomération, et quels sont leurs effets?, se demandent les élus libéraux de Neuchâtel. Existe-t-il certains facteurs qui réduisent l'attractivité de notre commune aux yeux de nos voisins? Le Conseil communal a-t-il l'intention de corriger ces éléments négatifs éventuels?» Par ailleurs: «Dans quelle mesure de nouvelles structures politiques et/ou administratives pourraient-elles être mises en œuvre pour pallier aux effets négatifs de ce cloisonnement? Et, selon quelles modalités un rapprochement des communes concernées, voire à long terme une fusion, pourrait-il être envisagé?» La motion des libéraux trouve son origine dans d'une étude sur l'Arc jurassien, menée par le professeur Denis Maillat, spécialiste d'économie régionale. En substance, le professeur estime qu'il n'est pas possible de prôner une mise en réseaux des différents centres urbains de l'Arc jurassien alors que subsistent des cloisonnements importants à l'intérieur de chaque agglomération entre la commune centre et la ceinture urbaine. Ces entités doivent dépasser des divisions administratives devenues obsolètes pour se retrouver dans le cadre de communautés urbaines basées sur la forme d'un «fédéralisme communal». Seul un changement de structure dans cette direction favoriserait l'élaboration d'une conception globale et la mise en œuvre de politiques d'ensemble au niveau des transports, de l'éducation, de la santé, de la culture, etc. (se)

Tournoi national en salle à Neuchâtel

Le foot des cheminots



Neuchâtel

Ce week-end, les cheminots de Neuchâtel organisaient le 3e Tournoi national de football à la Salle omnisports du chef-lieu. (Impar-Galley)

Ce week-end, les cheminots de Neuchâtel étaient un peu au four et au moulin: au four parce qu'ils organisaient le 3e Tournoi national de football en salle, et au moulin parce qu'ils y ont participé en manquant la palme pour un petit but.

Chaque année, depuis trois ans, l'Union sportive suisse des cheminots organise un tournoi amical de football indoors. Cette année, il revenait au club de Neuchâtel de l'organiser. Il s'est déroulé ce week-end, à la Salle omnisports de Neuchâtel. Regroupés au sein de 27 équipes, plus de 200 cheminots et «cheminottes», soit des employés d'une entreprise de transports publics, ont ainsi troqué leur uniforme de service contre les culottes courtes.

Les équipes étaient réparties en trois catégories: la série «promotion», une sorte de ligue B, la série «fun», label réservé aux dames, et la catégorie «élite», l'équivalent de la ligue A.

En catégorie «promotion», Neuchâtel a fait très fort... pour finalement terminer au troi-

sième rang, et se voir passer sous le nez la possibilité d'être promu en ligue «élite». Pour y arriver, il aurait fallu marquer un petit but de plus contre Winterthur. Qu'à cela ne tienne. L'intérêt du tournoi était ailleurs. Il tenait dans l'amitié et l'ambiance ponctuée, hier, de petits coups de rosé à l'heure de l'apéro. «Chez nous, explique Xavier Grobéty, président du club de Neuchâtel, tout le monde joue... même ceux qui ne savent pas jouer!». Le club sportif des cheminots de Neuchâtel compte 250 adeptes qui peuvent ainsi profiter de faire du foot, mais encore du tennis, du basket, du tir, de la course à pied, du tennis, etc.

Au plan suisse, l'Union sportive regroupe environ 10.000 membres répartis dans plus de 60 sociétés. (se)

RÉSULTATS

Catégorie promotion: 1. Fribourg; 2. Aarau; 3. Neuchâtel. Catégorie fun: 1. Ost-Schweiz; 2. Argovia sunshine Tigers; 3. Thoun. Catégorie élite: 1. Biasca; 2. Lucerne; 3. Brugg-Wingisch.

Cernier: match d'improvisation théâtrale à La Fontenelle

Quand sport et théâtre s'unissent

Pour le premier match d'improvisation théâtrale amateur organisé au Val-de-Ruz, l'équipe du district a frappé un grand coup vendredi soir en s'imposant devant leurs amis des Montagnes neuchâtelaises. L'aula du collège de La Fontenelle, à Cernier, a vécu une heure de jeu très spectaculaire, agrémentée de perles théâtrales et de répliques de toute beauté. Mais l'improvisation est aussi un sport. Le public, curieux, a été conquis.

tagon sur la «menthe» religieuse, le plat de résistance: «La dame du rez-de-chaussée» façon Marivaux - c'est qui «çui-là»? s'interrogent les comédiens.

Le marivaudage ne dure que quelques secondes, et l'arbitre sévit durement. Il n'y a pas de place pour les ersatz...

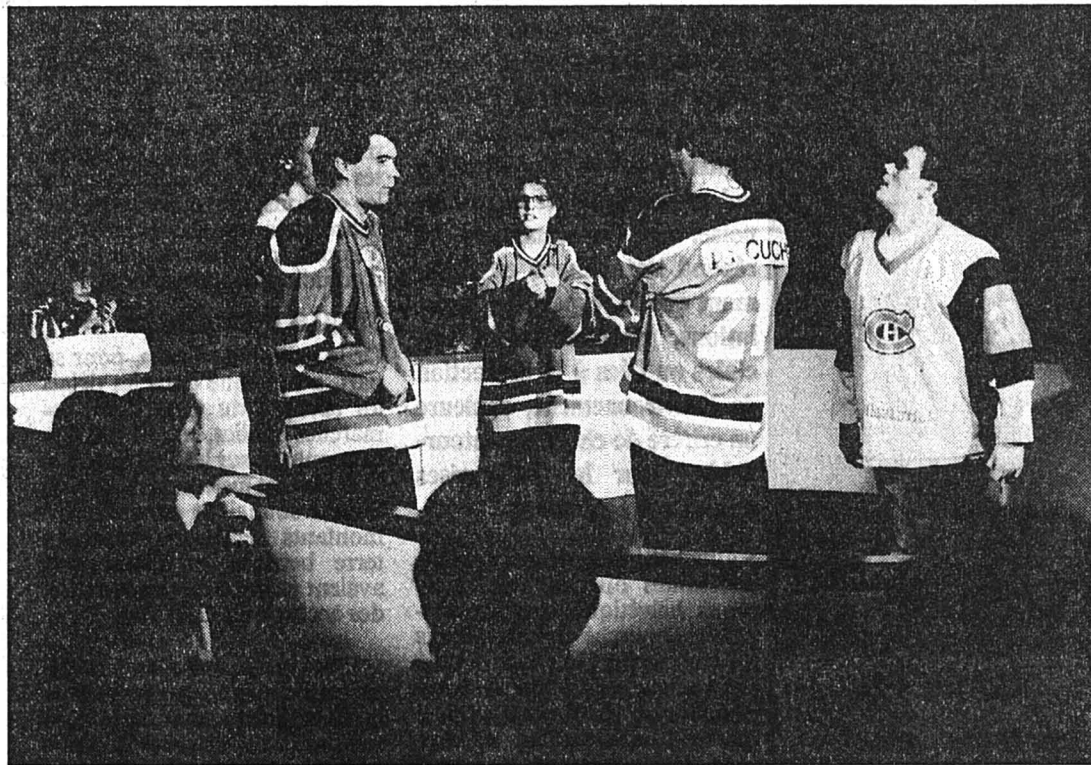
Deuxième tiers-temps: le Val-de-Ruz se détache: Rabelais déploie son «Millepertuis et salsepareille» en féminisant Gargamel, le «verre de trop» fait dans la tripaille avant de devenir romantique, et les gens du Haut oublient de faire le reflux dans «Flux et Reflux».

LA FIN

La séquence se termine sur «La vengeance des dauphins» de deux minutes et demie.

Troisième tiers-temps: le marathon! Dix minutes pour «La voiture-balai ne répond plus», et beaucoup de fautes et de savates fusant sur la patinoire. Puis, le drame, avec l'expulsion d'un membre de l'équipe des Montagnes pour deux fautes personnelles.

Le public, partagé sur la qualité de la prestation des deux groupes, vote finalement pour le Val-de-Ruz. Le match continue par «Les valises de l'espoir» pour se terminer par la «Doublure folle». Le Val-de-Ruz l'emporte finalement par dix points à huit, et les Montagnes reconnaissent avoir perdu devant un adversaire de taille.



Match d'improvisation

L'aula du collège de La Fontenelle a vécu une heure de jeu très spectaculaire. Le public curieux a été conquis. (E)

Les improvisateurs sortent lessivés de la salle, après que Jean-Louis Giovannoni, noble compagnon du bourg, eut attribué les étoiles récompensant les meilleurs comédiens. Olivier Gabus, Lise-Marie Vuille

(Montagnes) et Yvan Monnier (Val-de-Ruz) sont les lauréats de cette soirée. Les autres ne sont pas en reste, tant le spectacle a été dynamique.

Chapeau à l'équipe organisatrice, Noël Antonini et Chris-

tophe Bugnon en tête, et rendez-vous est pris le 15 mars à la Cité universitaire de Neuchâtel pour la deuxième rencontre de ce championnat cantonal d'improvisation, promis à un bel avenir. Philippe CHOPARD

Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Législatif de Fleurier Nouveaux règlements adoptés

Récemment, le législatif de Fleurier a donné son aval à deux importants documents, le nouveau règlement de commune et le nouveau plan d'aménagement. Quant à la seule demande de crédit figurant à l'ordre du jour - 342.000 francs pour parer aux fuites du toit du dépôt des Travaux publics -, elle a été approuvée sans opposition. Le nouveau règlement général de la commune de Fleurier, fort de 135 articles et en chantier depuis sept ans, a été passé au peigne fin par les conseillers généraux. Rien de plus normal. Le document a certes subi quelques modifications sur des points de détails et de formulation. Les élus fleurisants ont également accepté un legs de feu Frédéric Jufer. La commune a reçu une œuvre du peintre Charles Clair, intitulée «La Bergerie» et datant de 1909. A ce tableau de grand format, estimé à 5000 francs, s'ajoute un chèque de mille francs destiné à une bonne œuvre. Pour la petite histoire, M. Jufer souhaitait léguer un tableau de François Jacques - «Marché au bétail» -, mais cette peinture a été volée et pas encore retrouvée à ce jour! Le législatif a ensuite procédé à diverses nominations, concernant toutes le parti socialiste. Patrick Giroud a été remplacé par Patrice Tosato à la commission des Travaux publics et par Chantal Sudan aux œuvres sociales. Enfin, Michel Jeannin succède à Philippe Sudan, élu au Conseil communal, à la commission financière et aux Services industriels. (mdc)

Cernier: foot en salle

Succès

Dernièrement, la salle omnisports du collège de La Fontenelle de Cernier a connu une belle animation, grâce au Football club Fontainemelon et ses deux tournois à succès de football en salle. Samedi, ce sont 14 équipes de huit joueurs, dont cinq sur le terrain, qui se sont affrontées à partir de 8 h 30 dans une ambiance empreinte de fair-play et d'amitié. Classement tournoi du samedi: 1. Les Elites; 2. Les Chasseurs; 3. Les Moux-pettent; 4. Fouilleta-nouille; 5. Les Valseuses; 6. Desperados; 7. Interamis 90; 8. Les Varlopes; 9. Thean Kaliva; 10. Les Capsules. L'équipe la plus sympak: Les Moux-pettent. Juniors D: 1. Rances; 2. Les Geneveys-sur-Coffrane; 3. Fontainemelon I. Combiné: 1. Rances; 2. Xamax; 3. Les Geneveys-sur-Coffrane; 4. La Chaux-de-Fonds; 5. Fontainemelon I.

Vingt heures trente, ce vendredi soir à La Fontenelle, à Cernier. Dans un aula transformé, Roger Sordet, maître de cérémonie du premier match d'improvisation théâtrale au Val-de-Ruz, introduit l'équipe locale et son visiteur des Montagnes neuchâtelaises.

Et c'est parti pour les cinq minutes d'échauffement réglementaire, en musique, grâce à Steve L'Eplattenier. Travail de souplesse et de diction, mais surtout mise en condition devant un public quelque peu éberlué, mais enthousiaste. «Vous êtes tous des c...», vocifère une comédienne. «Pourquoi t'es parti», clame un autre.

HYMNES

Les deux équipes sont gonflées à bloc avant d'interpréter leurs hymnes d'avant-match. L'arbitre, Vincent Held, et ses deux assistants font leur entrée sous les huées des spectateurs bien acquis à la cause du Val-de-Ruz.

Premier tiers-temps: improvisation ayant pour titre «Cuisine chinoise» à la mode d'un polar, d'une durée de quatre minutes. Quelques secondes pour se concerter, et c'est parti! L'arbitre déploie ses foudres: mange-t-on du chien ou du bœuf dans ce restaurant? Le public vote pour le Val-de-Ruz.

Après un «insectivore» donnant lieu à un jeu de mots mon-

Vous faites de l'impro? La réponse à cette question met en évidence un art qui n'a rien de secondaire. A certains égards, celui-ci se situe aux antipodes du théâtre. Quand bien même il est possible de passer de l'un à l'autre.

Les matches d'improvisation sont des compétitions éprouvantes pour les nerfs et les muscles des comédiens. Il s'agit en premier lieu d'être concentré et ouvert sur les réactions de ses partenaires. Il est interdit de refuser un thème, et il faut même y apporter quelque chose de plus pour séduire. En second lieu, le sang-froid n'est pas la moindre des qualités de l'improvisateur, face aux arbitres surtout.

Un match oppose deux équipes composées chacune de trois hommes et de trois femmes, assistés d'un entraîneur. Il est présidé par un maître de cérémonie et compte sur un musicien. Le public a égale-

Un art éprouvant

ment un grand rôle à jouer, en votant pour l'une ou l'autre équipe après chaque improvisation ou en manifestant sa désapprobation en lançant une savate dans l'aire de jeu quand l'improvisation n'avance pas.

Un match amateur est divisé en trois périodes de vingt minutes - pour les professionnels, trente minutes. Les improvisations peuvent être soit comparées - les deux équipes jouent tour à tour le même thème (soit mixtes) un ou des joueurs des deux équipes doivent improviser ensemble sur le même thème.

Le tout sur un espace de jeu de six mètres sur six, sous l'œil de l'arbitre, maître absolu du match. Le premier championnat cantonal neuchâtelais, qui regroupe quatre équipes, se déroule ce printemps, avant les finales prévues en juin. (phc)

Départ des 60 kilomètres de la MegaMicro

Les Cernets, un cadre idyllique!

Un paysage enchanteur, un soleil resplendissant, une neige abondante et immaculée... Le hameau des Cernets constituait, hier matin, un cadre idyllique pour le départ des 60 kilomètres, style libre, de la 10e MegaMicro.

«Encore 15 secondes.» François Lamarche - speaker émérite et

bien connu sur les hauts des Verrières où il officie tant pour le Marathon que pour la Com-bassonne - finit à peine sa phrase que le coup de pistolet du starter retentit... Il est neuf heures et le peloton des fondeurs s'élance. C'est parti pour plus de deux heures de course qui conduiront ces forçats de la neige à La Chaux-de-Fonds,

après 60 kilomètres d'intenses efforts.

Certains coureurs sprintent d'emblée pour se placer en tête du peloton, alors que d'autres temporisent histoire de ne pas trop devoir jouer des coudes. A chacun ses ambitions.

PUBLIC CLAIRESEMÉ

Le public est clairsemé mais enthousiaste. Après quatre kilomètres de course, les fondeurs reviennent aux Cernets. Les favoris, Philippe Grandclément, vainqueur en 1994, André Rey, triple lauréat, et Daniel Sandoz, sont aux avant-postes. Surprise. Le Suédois Thomas Wassberg, champion olympique, est légèrement distancé.

Avant de filer en direction du Cernil et de la vallée de La Brévine, les fondeurs passent devant le restaurant de la famille Rey. L'ambiance est à son comble, le public crie ses encouragements, les cloches retentissent. Normal, André Rey, un enfant du cru, est de la partie et déjà bien placé.

Tout était parfaitement préparé hier aux Cernets. Il est vrai que l'on est bien rodé pour ce genre d'événements. (mdc)



Le hameau des Cernets

Un paysage enchanteur, un soleil resplendissant et une neige abondante...

(Impar-Galley)

Société des pêcheurs de la Haute-Areuse

Une dame toujours jeune

Les membres de la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse se sont retrouvés pour leur assemblée de printemps vendredi soir à Couvet. En présence de l'inspecteur cantonal Arthur Fiechter et - c'est un événement! - du président de la cantonale M. Farhni.

Président de la société, René Maradan s'est plu à souligner que la Haute-Areuse fêtait cette année son 110e anniversaire. Les pêcheurs marqueront l'événement à leur façon par une virée à Beaune en juin.

Le président s'est ensuite lancé dans un petit rappel historique, avant de conclure en souhaitant «une société des pêcheurs de la Haute-Areuse forte, jeune, dynamique et qui luttera toujours pour le bien de cette rivière que l'on aime tant».

Il a aussi été question de la future loi sur la pêche. M. Maradan a informé l'assemblée sur les modifications demandées par la commission consultative. Il a en outre précisé que le règlement d'exécution sera très prochainement mis en chantier.

LA PÊCHE EN 1995

Enfin, il a expliqué que le prix du permis passera à 150 francs dès 1997 (115 francs actuelle-

ment) et que les jeunes (14 à 18 ans) devront s'acquitter de la moitié de cette somme. L'inspecteur cantonal a commenté les résultats de la pêche 1995. Le nombre de prises est en augmentation de 23% pour totaliser 20.956 poissons pêchés. Pour la Haute-Areuse, la hausse atteint 16% et même 74% pour le Buttes. Un dernier chiffre à relativiser, une baisse de 72% ayant été enregistrée en 1994 suite à une mesure de la truite fixée à 26 centimètres au lieu de 24.

Les pêches au râteau électrique ont donné de bons résultats. Et M. Fiechter de rappeler que le travail fait par les pêcheurs dans les cours d'eau (aménagement de caches notamment) est un bon investissement. Les pêches de dénombrement sont là pour le prouver, si besoin était.

Enfin, les membres de la Haute-Areuse ont eu l'occasion d'accueillir dans leur assemblée le président de la société cantonale. Un événement dans la mesure où les deux entités avaient coupé les ponts en 1981, les pêcheurs des autres sociétés du canton imposant par trop leurs points de vue au détriment des Vallonniers. M. Farhni s'est réjoui d'en finir avec ces divisions. (mdc)

Ouverture des marchés publics liée aux accords du GATT

Le canton s'est adapté

Dans une interpellation déposée au début janvier dernier, le député radical Ronald Ermatinger se penchait sur l'ouverture des marchés publics et s'intéressait à l'application qui en est faite en terre bernoise. Le Gouvernement lui répond notamment en affirmant que le respect des législations, qu'elles soient sociales ou liées à la protection de l'environnement, demeure un critère de choix incontournable, pour les entreprises étrangères également.

S'attachant aux perspectives intéressantes offertes aux entreprises helvétiques par l'ouverture du marché qu'ont permis les accords du GATT, le député Ermatinger citait de récentes évaluations. Et de préciser ainsi que la Confédération, les cantons et les communes engagent annuellement, au total, plu-

sieurs dizaines de milliards de francs. Et au niveau européen, le marché représente semble-t-il quelque mille milliards de francs.

Plus avant, le parlementaire trametot s'arrêtait aux disparités considérables existant entre les cantons, quant aux types de procédures utilisées en matière d'appels d'offres et de règles d'adjudication notamment.

SEUILS INCHANGÉS

Or le canton de Berne, pour sa part, a appliqué dans les délais les accords du GATT sur les marchés publics, en révisant son ordonnance sur les soumissions.

A ce sujet justement, le député radical souhaitait connaître les montants seuils appliqués en terre bernoise et savoir s'ils avaient été modifiés en fonction des accords du GATT.

Dans sa réponse, le Conseil exécutif souligne que les valeurs limites appliquées dans le canton ont fait leurs preuves, d'une part, et correspondent aux valeurs fixées dans le cadre du

GATT, d'autre part. D'où sa décision de ne pas les modifier.

Et le gouvernement de rappeler que les montants maximaux, pour une adjudication sans mise au concours préalable, s'élèvent à 200.000 francs pour les travaux de gros œuvre et de mensuration officielle, à 100.000 francs pour les autres travaux et les fournitures.

LES SERVICES COMMUNAUX SONT CONCERNÉS

Sur une autre question de Ronald Ermatinger, le Conseil exécutif précise par ailleurs que les entreprises sous influence dominante des communes, qui déploient leur activité dans les domaines de l'eau, de l'énergie ou de l'offre en transports publics, sont elles aussi assujetties à l'application de l'ordonnance cantonale sur les soumissions. En effet, lorsqu'ils définissent la notion de «pouvoirs publics» ou d'«entreprises publiques», les accords du GATT englobent dans la même catégorie l'Etat

(donc le canton), les collectivités territoriales (les communes) et les organismes de droit public.

La dernière question du député trametot avait trait au respect de la législation fédérale et bernoise en matière d'environnement, condition sine qua non pour qu'une offre soit recevable. L'interpellant s'inquiétait de savoir si cette exigence s'appliquera également aux entreprises étrangères et, le cas échéant, comment contrôlera-t-on le respect de ces législations.

PAS TOUJOURS SIMPLE...

S'appuyant sur le projet d'ordonnance cantonale sur les soumissions, le gouvernement réaffirme la volonté manifestée par le canton de ne pas choisir simplement l'offre la plus avantageuse, mais de poser des exigences minimales, autant sociales qu'environnementales. Et d'ajouter que les entreprises helvétiques et étrangères seront mises sur un pied d'égalité à ce niveau.

Il reste que le contrôle de ces exigences n'est pas toujours sim-

ple, ajoute le Conseil exécutif, en précisant que l'administration peut s'appuyer là sur le formulaire concernant la déclaration personnelle du soumissionnaire, formulaire qui est réalisé avec la collaboration des partenaires sociaux. Dans les cas douteux, l'administration effectue des vérifications auprès d'autres instances publiques, telles que l'intendance des impôts ou les services de protection de l'environnement par exemple.

LE GATT VA PLUS LOIN

Le gouvernement ajoute que les possibilités de contrôle vont cependant plus loin dans le cadre du GATT, celui-ci ayant introduit une procédure de protection légale plus importante. Cette procédure donne effectivement la possibilité, aux entreprises éliminées, d'invoquer le fait que l'entreprise adjudicataire a lésé les dispositions légales dans les domaines sociaux ou environnementaux. Et dans un tel cas, on procédera à une réévaluation de l'adjudication. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGELER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Offices régionaux de placement Crédit supplémentaire

L'année dernière, le canton de Berne avait mis en place des offices régionaux de placement (ORP) pour mieux encadrer les demandeurs d'emploi. Lors de l'établissement du budget des ORP, les coûts exacts occasionnés par la location des locaux et la consommation d'énergie n'étaient pas encore connus. Le Conseil exécutif propose donc au Grand Conseil d'accorder un crédit supplémentaire de 160.000 francs pour couvrir les frais non budgétés. La Confédération et l'assurance-chômage remboursent au canton l'ensemble des coûts d'exploitation des ORP. (oid)

Prix 1996 du canton de Berne

A vos caméras!
Cette année encore, la Commission cantonale bernoise de photographie et de cinéma décernera un prix réservé au septième art. Le concours prend en considération les films de fiction, les documentaires, les films d'animation, les films expérimentaux et les films vidéo. Pour être candidats, leurs auteurs ou producteurs doivent avoir un lien étroit avec le canton de Berne. La projection des films aura lieu à la mi-juin prochaine, tandis que les inscriptions doivent impérativement parvenir au jury d'ici au 30 avril. Les conditions précises du règlement relatif à ce prix du cinéma, ainsi que les formulaires d'inscription, sont disponibles auprès du secrétariat de la Commission cantonale de photographie et de cinéma (Sulgeneckstrasse 70, 3005 Berne, tél. (031) 633.83.52). (oid)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorces. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Bariloage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métré musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Lecture. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

La Ferrière: une halle au point Gymnastes en camp



La Ferrière
Un camp d'entraînement aussi fructueux que sympathique. (Impar-Leuenberger)

Pour la troisième année consécutivement, le camp de gymnastique de Satus La Chaux-de-Fonds s'est déroulé tout récemment à la halle polyvalente de La Ferrière, sur trois journées très fructueuses.

Les plus grandes gymnastes ont débuté l'entraînement le vendredi, tandis que leurs cadettes les rejoignaient le lendemain tôt, les yeux encore collés.

Les deux premières journées de travail furent consacrées à la méthodologie de mouvements, bascule, flic-flac et autre dislocation. La soirée était moins gymnique, mais emplie de rires, puisqu'à l'issue d'une mémorable bataille de boules de neige, les gymnastes présentaient des animations tout en gaieté, chants et sketches alternant avec de la musique. Les reflets filmés des compétitions de 1995 et de la soirée de gymnastique clôturèrent ce moment de joie et de camaraderie.

Le dimanche enfin, avant de retrouver parents et amis pour une collation sympathique, les gymnastes ont effectué des activités au rack, au sol et aux cerceaux, tout en travaillant à fond leur souplesse. (sp)

Respect de la territorialité des langues Les partis sont libres

Les partis politiques sont libres de rédiger leur propagande dans la langue qui leur sied, quand bien même cette propagande est expédiée par les communes.

Dans une interpellation déposée en novembre dernier, le député Jean-Pierre Aellen (PSA, Tavannes) s'arrêtait au respect du principe de la territorialité des langues. Il s'irritait d'avoir pu lire, dans les districts francophones et à l'occasion des dernières élections fédérales, de la propagande et des affiches rédigées en deux langues, l'allemand et le français s'entend.

Relevant que le même phénomène avait été constaté lors des élections cantonales de 1994 pour le Conseil exécutif, l'interpellant estimait la Constitution

cantonale violée par l'envoi de textes en deux langues aux électeurs de ce coin de pays. Souhaitant que cela ne puisse se reproduire, il demandait au gouvernement si la possibilité existait d'édicter des règles strictes dans ce domaine, suggérant que ne soit plus envoyée officiellement la propagande en allemand, voire que les contrevenants soient amendés.

ANTICONSTITUTIONNEL

Or la réponse du Conseil exécutif enlève toute illusion à Jean-Pierre Aellen dans ce domaine. Etant constitués selon les dispositions du droit civil et n'étant pas des autorités, les partis politiques jouissent en effet de toute liberté dans ce domaine. Une liberté que ne leur enlève pas l'envoi groupé, par les communes,

du matériel de propagande électorale. Le respect de la langue officielle n'est exigible que dans les rapports entre les autorités d'une part, entre les autorités et la population d'autre part.

Les partis qui adressent de la propagande électorale en allemand ne violent donc nullement la Constitution. Par contre, souligne le gouvernement, le principe de la liberté des langues serait violé, lui, si l'Etat se mettait à édicter les règles strictes souhaitées par le député Aellen.

Et le Conseil exécutif d'ajouter qu'un texte rédigé dans les deux langues, donc également dans la langue officielle du district concerné, doit être considéré comme conforme au respect de la territorialité des langues. Verstanden? (de)

Cortège du Carnaval de Bienne Près de 30.000 spectateurs

Le cortège de carnaval a attiré entre 25.000 et 30.000 spectateurs hier après-midi à Bienne, selon la police et les organisateurs. Sous un soleil printanier, 54 groupes, cliques et chars ont défilé dans les rues du centre. Les festivités ne prendront fin qu'aux petites heures de demain.

Le cortège s'est déroulé sous la houlette du prince Romeo Ier. Victime d'un acte de vandalisme la veille, le char princier avait retrouvé toute sa splendeur hier. La plupart des participants ont rendu hommage à la Guilde du Carnaval de Bienne, qui fête

cette année son 100e anniversaire. Les créateurs de chars n'ont pas manqué d'épingler les PTT ou, plus localement, la démolition du complexe immobilier du Bielerhof, par exemple.

Aucun incident sérieux ne s'est produit jusqu'à dimanche soir, selon la police municipale. Le carnaval s'est poursuivi avec le Congrès des fous et la remise des prix aux «Guggenmusik». Les fêtards les plus acharnés pourront encore prendre part au traditionnel «Bal des Apaches», qui clôt le carnaval biennois ce soir. (ats)

«Mystère de la Passion» à Courtelary Spectacle hors du commun

C'est à une soirée de spectacle très particulière qu'est conviée la population cette fin de semaine. Des handicapés mentaux et leurs accompagnants présentent le «Mystère de la Passion».

Aventure humaine, sociale et religieuse tout à la fois, cette soirée verra effectivement en scène une septantaine de personnes, toutes membres de la Communauté des pèlerins de Namur. Créée voici une quinzaine d'années, cette communauté regroupe plus de 80 personnes, qui sont des pensionnaires et des membres du personnel de divers instituts psychiatriques de cette région belge. S'y ajoutent également des bénévoles, attirés par l'esprit et les objectifs de la communauté.

REJETÉS POUR ÊTRE MÉCONNUS...

Le principal objectif de la Communauté des pèlerins consiste à sensibiliser le public au problème de la maladie mentale. Une démarche qui doit donc abattre les préjugés et la méfiance aujourd'hui encore bien vivaces, malheureusement, face au handicap mental d'une part, aux institutions qui s'en occupent d'autre part.

Or cette attitude de rejet est liée avant tout à un manque d'information, à une méconnaissance de la maladie mentale. Parfaitement consciente que cette maladie «limite» certes les évolutions de la personne atteinte, dans une société où la différence est très mal perçue, la

Communauté des pèlerins entend démontrer à tous qu'elle n'enlève pourtant rien à la dignité humaine de cette personne.

HUMANISATION

Un frère ou une sœur malade demeure toujours un frère ou une sœur: cet état d'esprit, la Communauté des pèlerins le vit et en témoigne, elle qui veut incarner un effort d'humanisation et d'évangélisation.

Invitée par les paroisses catholique-romaine et réformée-évangélique de Courtelary-Cormoret, la communauté entend bien démontrer, durant son passage dans le chef-lieu, qu'il est tout à fait possible – et même souhaitable... – d'envisager les rapports humains sous une forme différente, non pas en stigmatisant la différence et donc la maladie mentale, pour s'en servir comme prétexte à l'irrespect, à l'intolérance et à l'intolérable exclusion.

A travers le «Mystère de la Passion», la communauté a donné à chaque intervenant l'occasion de se révéler à lui-même. Mais plus encore, elle offre au public de ses représentations la preuve vivante que la maladie mentale n'empêche pas des rapports humains chaleureux, profonds, simples et enrichissants pour tous, malades, accompagnants, spectateurs. (sp-de)

● Samedi 2 mars, 20 h. halle de gymnastique de Courtelary. Entrée libre, collecte.

Fédération des sociétés de pêche du Jura

Cormoran et formation des pêcheurs

Quelque 65 délégués de la Fédération des sociétés de pêche du Jura se sont retrouvés samedi à Courchavon, lors de la 18e assemblée annuelle, sous la présidence de Michel Vermot. Tant le rapport de l'inspecteur cantonal de la pêche Roland Egli que celui du président relatif à l'activité du comité ont été acceptés sans intervention critique. Le principal problème de l'heure, la lutte contre les cormorans, avait trouvé une ébauche de solution avant l'assemblée.

En effet, au cours d'une séance tenue jeudi, l'Office cantonal des eaux (OEPN) a admis d'ouvrir la chasse aux cormorans, de septembre prochain à janvier 1997. Pendant ce délai, des tirs sélectifs auront lieu aux abords de la Sorne et de la Birse. De plus, l'OEPN pourra décider de faire d'autres tirs sélectifs (au

dortoir et contre les oiseaux immatures) dans l'immédiat, si la pullulation des cormorans persiste.

Des diverses observations faites récemment, il ressort toutefois que le nombre de ces oiseaux a fortement diminué ces dernières semaines, de sorte que les critiques parfois acerbes entendues à ce propos sont jugées notablement exagérées par beaucoup.

ET LA FORMATION DU PÊCHEUR

Un intervenant a fait remarquer que les chasseurs, avant d'obtenir une patente cantonale, doivent subir un examen très fouillé et acquérir des notions de la faune très importantes. En revanche, le permis de pêche est délivré sans aucun contrôle des connaissances piscicoles et de la nature. Cela constitue une lacune qui devrait être comblée à l'avenir.

Il apparaît aussi que la pollution des rivières par les chantiers de la Transjurane a gravement diminué la productivité de plu-



Pêche dans le Doubs

Selon un sondage, 10% à peine des pêcheurs ont l'objectif de capturer le plus possible de poissons. (Impar-Galley-a)

sieurs cours d'eau. Les indemnités qui seront versées, plus de 160.000 francs, serviront au repeuplement.

Dans son rapport, Roland Egli a relevé une légère diminution des permis annuels, mais une forte augmentation des per-

mis journaliers (+15%). Plus de 95% des carnets de captures ont été rendus, ce qui dénote le sérieux des pêcheurs. Selon un sondage, 10% à peine des pêcheurs ont l'objectif de capturer le plus possible de poissons.

Mais Jacques Babey, chef de

l'OEPN, affirme qu'il n'est pas normal que des pêcheurs, non membres d'une société, puissent obtenir un permis et ne participent à aucune action de protection de la nature. La cotisation d'une société de pêche devrait être incluse dans l'émolument du permis.

Quelques questions n'ont toutefois pas encore trouvé de solution: la navigation en raft sur le Doubs, les variations de débits dues aux activités des barrages, l'indemnisation des sociétés de pêcheurs collaborant à la protection de la nature et au nettoyage des rivières, la participation avec les organisations écologistes ou autres au comptage des hérons qui demeurent un adversaire potentiel des pêcheurs.

En outre, l'octroi d'un rabais de l'émolument du permis aux pêcheurs lauffonnais est-il encore justifié par l'évolution politique survenue après l'adhésion de ce district au demi-canton de Bâle-Campagne? Le comité traitera de toutes ces questions lors de ces prochaines séances. V. G.

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Incendie à Boécourt
Maison familiale détruite

Un incendie a complètement ravagé une maison familiale, samedi vers 1 heure du matin, à Boécourt. Le feu a pris dans une chambre d'enfant, pour une raison indéterminée. Les dégâts atteignent un demi-million de francs. Il n'y a pas de blessé. Une enquête a été ouverte. L'immeuble a dû être évacué. Les habitants ont trouvé refuge dans le village. (vg)

Cornol

Vol par effraction

Dans la nuit de samedi à hier, entre 22 heures et 2 heures et demie, un vol par effraction a été commis dans une maison de Cornol. Le voleur a fouillé dans toutes les chambres de l'immeuble et a emporté de l'argent et des bijoux. Le montant du vol dépasse les 3000 francs. Une enquête a été ouverte. (comm-vg)

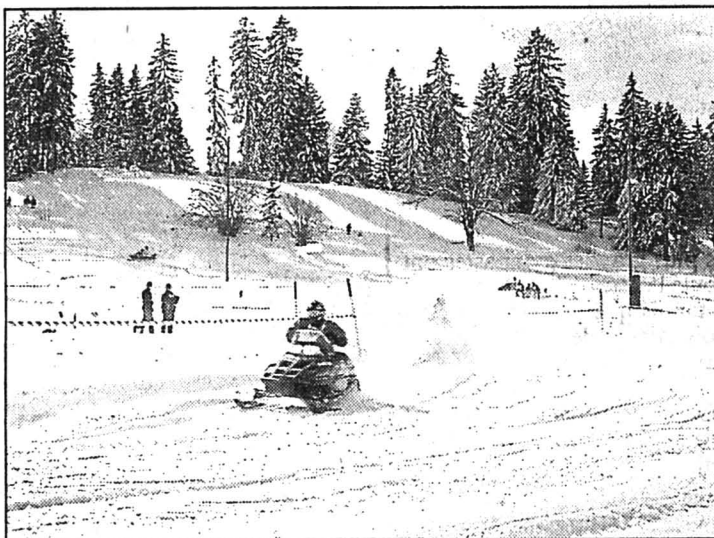
Porrentruy

Motard blessé

Un accident de la circulation s'est produit sur la route principale Alle - Porrentruy, hier à 16 h 10. Un motard qui circulait en direction de Porrentruy a, dans un virage à droite, perdu la maîtrise de son engin qui a glissé sur la route mouillée puis a percuté une voiture arrivant correctement en sens inverse. Blessé, le motard a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Porrentruy.

J'ÉCOUTE 1008
FREQUENCE JURA

8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Transparence. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info plus. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Destination découverte. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box. 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Fréquence Jazz ou l'écoute buissonnière ou CD vis. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 00.00 Trafic de nuit.

Première à succès sur le Haut-Plateau
Araignées des neiges

Circuit de Saignelégier

Le premier gymkhana des neiges. (Impar-Gogniat)

Gros succès pour le premier gymkhana des neiges mis sur pied par le tout jeune Club des motoneiges des Franches-Montagnes. Une quarantaine de participants venus de Suisse, mais aussi des pays voisins, se sont affrontés sur un circuit d'un kilomètre tracé dans la zone industrielle du chef-lieu franc-montagnard. Le tracé alliait vitesse et technique avec notamment des sauts, des épingles à cheveux...

Comme de grands enfants, les concurrents se sont élancés sur ce parcours, zigzaguant dans les neiges comme de grosses arai-

gnées d'eau. A ce jeu, la famille Hostettmann de Monible (Jean-Claude, Francis, Frédy et Eric) a joué les lions en survolant les épreuves. La foule par centaines a envahi le parcours dimanche, un parcours d'ailleurs idéalement situé en pente pour permettre une vue imprenable. Plusieurs culbutes à relever mais sans gravité. Au vu de la neige douce, la piste s'est rapidement creusée en bosses ce qui ajoutait au spectacle. Bref, une première à succès pour le président Dubois et son équipe. Mgo

Durée des mandats des commissaires

Une grande disparité existe

Répondant au député Laurent Schaffter, PCSI, le Gouvernement admet qu'une grande disparité existe quant à la durée des mandats des commissaires, selon l'organisme auquel ils appartiennent.

Alors que le mandat des députés est de 12 ans, celui des membres de commission n'est pas limité, ce qui nuit au renouvellement des forces mises à disposition. Ainsi, il n'y a pas de limitation au sein de la Commission de la faune, de la pêche, de la protection de la nature, des paysages et des sites et de la formation professionnelle.

La limitation à deux réélections, à l'image du mandat de député, a été instaurée dans la

Commission des musées, dans celles d'encouragement des lettres, de surveillance de l'Institut pédagogique, des crédits agricoles, du personnel de l'administration.

QUESTION À EXAMINER

Dans la Commission des beaux-arts, le mandat est limité à deux périodes. Dans les commissions d'examen, la cessation d'activité professionnelle ou la retraite sont des motifs de démission en fin d'année.

Relevant ces disparités, le Gouvernement souligne qu'il s'agit de choix politiques davantage que de questions de droit. Il se dit néanmoins prêt à examiner l'éventualité de limiter à douze ans le mandat des membres de commissions. V. G.

Tests finaux des étalons à Avenches

Dix-sept Seigneurs primés

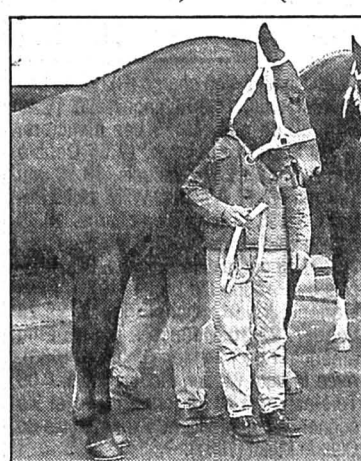
Le 10 janvier dernier, plus de 40 sujets de la race Franches-Montagnes caressaient l'espoir d'entrer dans la race des Seigneurs, c'est-à-dire de devenir étalons. La sélection est sévère. 25 d'entre eux ont passé l'obstacle de Glovelier où se juge la morphologie. Ces chevaux ont été placés ensuite à Avenches où le Haras fédéral les teste à l'attelage ou sous la selle, de quoi apprécier leur véritable caractère. Sur les 23 sujets en lice, 17 ont passé le cap.

Sur les tests à Avenches, deux remarques sont faites par les éleveurs. Primo, ces étalons sont trop verts pour de tels épreuves. Pourquoi, comme cela se faisait auparavant, ne pas les tester à l'âge de 5 ans? Seconde remarque: les éleveurs ont des doutes sur les méthodes du haras et de ses fonctionnaires. Pourquoi ne pas laisser à chaque éleveur le soin de présenter son sujet à 5 ans?

Un doute enfin envers les vétérinaires qui ont refusé un élève-étalon du Clos-du-Doubs en avançant que ce dernier n'avait... qu'un testicule. Vendu à un privé de Bellelay et castré, il s'est avéré que ce cheval en avait bel et bien deux... Cette affaire pourrait avoir une suite.

Sur les sujets primés à

Avenches, on notera que le Haras fédéral aurait acquis sept étalons (dont deux dans les écuries de Jolidon du Prédame, deux chez Jean-Claude Frossard des Pommerats et deux chez Chêne de Damvant). Que le vendredi noir a été pour Monin Frères de Glovelier qui ont vu leurs deux sujets recalés. Voici les 17 sujets primés:



Quarante jours après Glovelier

Plusieurs étalons sur la touche après les tests d'Avenches. (Impar-Gogniat)

à Damvant) 6. Loky (Frossard aux Pommerats) 7. Lucky (domaine de Bellelay) 8. Cesar (Koller d'Asuel) 9. Licour (domaine de Bellelay) 10. Lascar (Frossard aux Pommerats) 11. Lupo (Chêne à Damvant) 12. Québec (Frossard aux Pommerats) 13. Chaplin (Monin frères à Glovelier) 14. Quo-Vadis (Koller d'Asuel) 15. Ecu (Noirjean Frères à Soubey) 16. Hybrid (Chêne à Damvant) 17. Dallas (Domaine de Bellelay). Mgo

Réforme de l'administration cantonale

L'avis du Parlement

Dans un message au Parlement, le Gouvernement jurassien présente son projet de réforme de l'administration cantonale qui est déjà en cours. Il demande aux députés de donner leur aval aux mesures prises, voire de les modifier et d'en ajouter de nouvelles.

La réforme s'étend à l'administration et aux tribunaux, à l'enseignement et à la formation professionnelle. Les institutions subventionnées - hôpitaux, services sociaux - seront concernées par le biais de la révision des modalités d'octroi des subventions.

Les objectifs de la réforme sont parfois un brin théoriques, comme celui de «rapprocher les institutions du citoyen.» Ils sont plus clairs quant à retenir les prestations qui satisfont les besoins prioritaires des gens, à utiliser de manière efficace les compétences des fonctionnaires et

les deniers publics et à assurer un équilibre durable des charges et recettes de l'Etat.

DE QUELQUES MODALITÉS

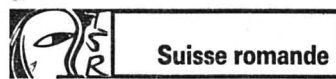
En plus d'un groupe de pilotage de 15 chefs de service, la réforme sera conduite par un comité restreint. Il apparaît que les fonctionnaires davantage que les politiciens entendent promouvoir la réforme. Celle-ci portera sur l'analyse des tâches incombant à l'Etat, la simplification des procédures de décision, l'introduction de nouvelles méthodes de gestion, la révision du système de financement (allocation forfaitaire plutôt que pourcentage qui n'incite pas à l'économie) et le serpent de mer habituel, soit la répartition des tâches entre l'Etat et les communes.

Il est prévu d'informer régulièrement les organisations de personnel et les communes sur

l'avancement du projet. Les dépenses spéciales de la réforme seront budgétisées selon les besoins (200.000 francs en 1996). Sinon, la réforme sera conduite par les fonctionnaires désignés à cet effet, sans charge supplémentaire importante.

La phase préparatoire s'achèvera à fin mars prochain. Les groupes de travail déposeront leurs conclusions à fin 1998 au plus tard. Les premiers effets entreront cependant en vigueur en 1997 déjà.

Les promoteurs restent ouverts à toute suggestion, ne désirant pas imposer une réforme mais en faire l'affaire de tous les partenaires. Ils ont notamment l'ambition de rendre le système de rémunération des fonctionnaires plus motivant. Il sera intéressant de voir comment ils feront afin que cette amélioration n'entraîne pas de charges supplémentaires. V. G.

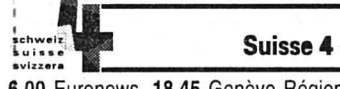


7.00 Euronews 9.05 Top models (R) 9.25 Opération Green Ice...

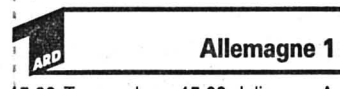
20.00 Météo

20.05 Spécial cinéma: La dame du cirque. Film suisse d'Igaal Niddam (1995)...

21.50 TJ-titres 21.55 Au-delà du réel: l'aventure continue...



6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 Helena...



15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber...



7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage...



6.00 Côté cœur 6.30 TF1 info 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip...

20.00 Journal / Minute hippique

20.50 L'odyssée de l'étrange. Magazine présenté par Jacques Pradel...

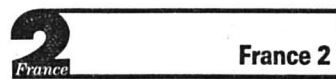
22.55 Comme un lundi! Présenté par Christophe Dechavanne...



13.20 Charles s'en charge (R). 13.45 Les soeurs Reed...



14.40 Löwenzahn. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra...



6.05 Happy Days 6.30 Télématin 8.30 info 8.35 Amoureuxment...

20.50 Histoires de toujours: Le rêve d'Esther (1)

20.50 Histoires de toujours: Le rêve d'Esther (1). Film de Sarah Romano...

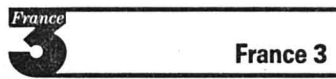
22.55 La France en direct. Quel service pour quelle armée?...



9.15 7 sur 7 (R). 10.10 Cogito. 10.30 Flash Infos...



11.20 Sport-Arena 12.15 Sport im Dritten. 13.05 Flutlicht...



6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.20 Minikeums...

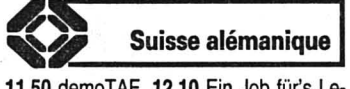
20.05 Fa Si La chanter 20.35 Tout le sport

20.50 La dernière séance: Soirée Tony Curtis. Le voleur de Tanger...

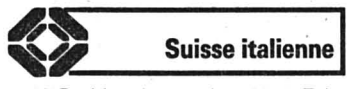
22.35 Soir 3 23.00 Le cavalier au masque. Film américain de Bruce Humberstone (1954)...



SPECIAL CINÉMA - La dame du cirque, avec Pierre Julien, Christèle Tual, Jan Niklas.



11.50 demoTAF. 12.10 Ein Job für's Leben. 12.35 TAFminigame...



12.00 Baci in prima pagina. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro...

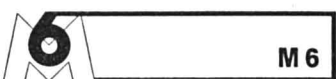


11.00 Eurojournal. 11.25 Le magazine du temps. 11.30 Bourdons gestionnaires...

20.00 La légende du sport 20.30 Journal

20.45 Cinéma: Otaíia de Bahia. Film franco-brésilien de Marcel Camus (1976) (VOST)...

22.40 Cinéma: Torch song trilogy. Film américain de Paul Bogart (1988) (VOST)...



9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express...

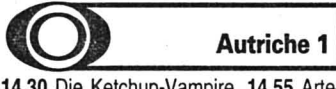
20.00 Notre belle famille. Carol achète une voiture neuve...

20.35 Ciné 6 20.40 La séance du lundi

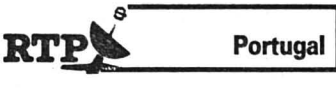
20.45 Le cobaye. Film américain de Brett Leonard. Avec Pierce Brosnan, Jeff Fahey...

22.40 Passion sans issue. Téléfilm américain de Brian Grant...

0.25 Culture pub 0.55 Jazz 6 1.55 Best of Mylène Farmer...



14.30 Die Ketchup-Vampire. 14.55 Artefix. 15.05 The Popeye Show...



9.45 Notícias. 10.00 Praça da alegria. 11.30 Domingo desportivo...



8.30 Athlétisme. 9.30 Ski nordique. 10.30 Ski alpin...



8.00-12.00 19.00 Journal cantonal. 20.01 Mongolifières à Montana...

A deux heures de jonque de l'île thaïlandaise de Phuket Phang Nga, la baie des merveilles

Alors que l'Europe grelotte, à une dizaine d'heures de vol de nos frimas, en Asie, des milliers de touristes occidentaux se prélassent actuellement sur les plages du golfe du Siam ou de l'océan Indien. Particulièrement en vogue depuis quelques années, l'île thaïlandaise de Phuket, à quelques encablures des côtes de la péninsule malaise, offre, en plus de son soleil, une étonnante curiosité naturelle.

A deux heures de jonque à l'est de la pointe septentrionale de l'île, desservie par de nombreuses compagnies de navigation touristique, la baie de Phang Nga constitue une pure merveille, comme seule la nature sait en façonner.

Il y a quelques dizaines de millénaires, la région n'avait pourtant rien de paradisiaque. Vaste et triste étendue caillouteuse, sa monotonie n'était brisée que par d'imposantes et anarchiques formations calcaires.

A la fin de la dernière glaciation, il y a environ 12.000 ans, le niveau de la mer s'est élevé, ne laissant plus émerger que les

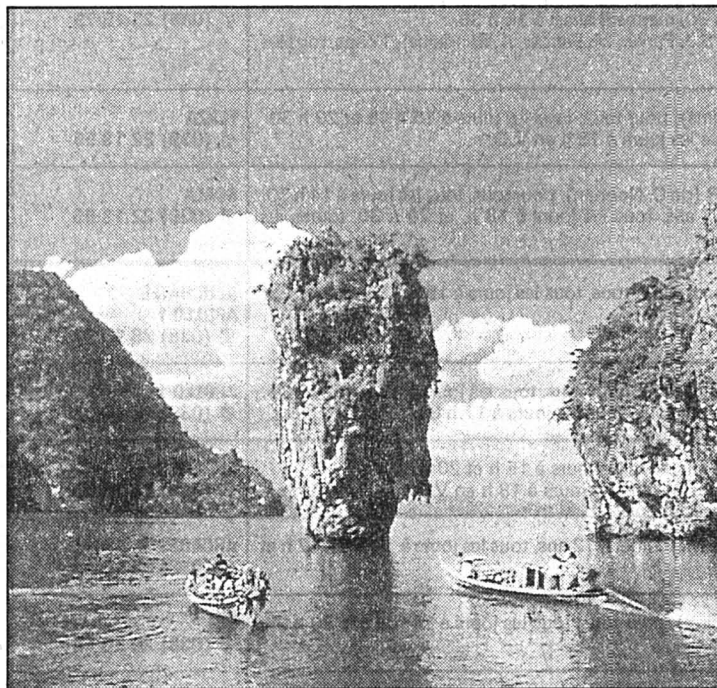
sommets de ces dernières, sous forme de centaines d'îlots montagneux. Aujourd'hui, ils sont autant de petits paradis pour une faune très variée, oiseaux, insectes et autres chauves-souris.

Ce dédale maritime est d'une beauté féérique lorsqu'on le découvre au travers d'un léger voile de brume, à la sortie d'une courte averse matinale. Une atmosphère de mystère venue rappeler qu'au siècle dernier, la baie, tout comme les criques voisines de Phuket, abritait encore les flottilles de redoutables pirates.

Chaque îlot, ou presque, a sa particularité. Certains ont une forme spécifique qu'illustrent leurs noms: Ko Khai, l'île de l'Œuf; Ko Tapu, l'île du Clou. Un autre est célèbre pour ses fresques préhistoriques. Celui-ci abrite une colonie particulièrement intéressante et spectaculaire de chauves-souris. Celui-là a servi de décor naturel à un film de James Bond...

LA CÔTE D'AZUR DE L'ASIE

A elles seules, les beautés de Phang Nga suffiraient à faire de Phuket un but incontournable de tout voyage en Thaïlande. Elle ne sont pourtant qu'un des nombreux atouts qui, en quel-



Un dédale maritime féérique

Les sommets émergés de vieilles formations calcaires. (sp)

ques années, ont assuré le succès de l'île, au point de lui valoir, par la qualité de ses équipements et la beauté de ses plages, le titre officieux de «Côte d'Azur» de l'Asie.

Les premiers touristes à découvrir Phuket sont arrivés au

début des années septante. La région était alors déjà relativement prospère, grâce à ses importantes mines d'étain et à ses riches plantations d'hévéas et de cocotiers. En 1982, les statistiques signalent quelque 42.000 visiteurs. Ils sont aujourd'hui

dix fois plus nombreux à se rendre chaque année dans l'île.

Une invasion toute pacifique qui, évidemment, a son revers. Cette croissance très rapide a tendance à banaliser, normaliser les beautés naturelles et l'atmosphère typique de la région. Il suffit pourtant de quitter la route principale et d'emprunter les chemins de traverse pour retrouver encore une nature intacte et un cadre de vie authentiquement thaï.

LE «TOURISME VERT»

Ces risques de standardisation à outrance sont clairement perçus par certains responsables de l'industrie touristique.

Écossais de naissance, bahaï par conviction et thaï de cœur, ce cadre hôtelier du Yacht Hôtel consacre depuis des années son énergie à promouvoir un développement écologique de l'île.

Spécialiste des croisières maritimes, responsable pour Phuket de l'agence Siam Exclusive Tours, Philippe Zircon, 34 ans, dont 16 ans de Thaïlande, est lui aussi convaincu que l'avenir de Phuket réside dans le développement d'un «tourisme vert», respectueux d'un environnement et d'une nature dont la préservation sera le meilleur garant de l'avenir économique de la région. R. G.

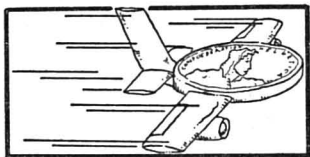


RIRE

Festival de Montreux

Près de 95 artistes sont à l'affiche du Festival du rire de Montreux, du 23 au 30 avril. Charlotte de Turckheim, Pascal Legitimus ou Maitena Biraben proposeront des imitations et des chansons aux quelque 20.000 spectateurs attendus. Deux galas sont prévus: l'un pour les anglophones et l'autre pour les germanophones. C'est une innovation. «Avec Télé mon amour» (25 avril), une brochette d'humoristes se pencheront sur les travers du petit écran. Le cinéma et le thème du couple seront encore passés au vitriol par des comiques en majorité français. La manifestation montreuusienne, dont le succès va crescendo, a été créée en 1990. (ats)

Hit parade des tarifs aériens



Départs de Genève:

Bangkok (1045.-) avec Air France
Calcutta (1185.-) avec Air India
Dehli (990.-) avec Kuwait Airways
Hong Kong (1300.-) avec Air France
Jakarta (1455.-) avec Air France
Kuala Lumpur (1390.-) avec Air Lanka
Pekin (1303.-) avec Air France
Tokyo (1450.-) avec SAS

Départ de Bâle:

Papeete (1430.-) avec AOM

Départ de Zurich:

Singapour (1390.-) avec Air Lanka
*Tarif jeunes

● Ces prix sont extraits de la banque de données professionnelle What's New/Internet-Alls Supermarket of Travel adresse <http://www.astarte.ch/gelic> et publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avion. Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

ATTENTION: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

Cinéma: «Jumanji» de Joe Johnston Jeux de (d)rôles

Les apparences sont trompeuses. Annoncé à grand renfort de publicité tapageuse, *Jumanji* a l'air d'un divertissement (in)épte tel qu'Hollywood en produit à la pelle. Mais derrière la surenchère d'effets spéciaux informatiques, *Jumanji* se joue à la façon d'une analyse ironique des conflits entre le monde des adultes et celui des enfants.

Ce n'est d'ailleurs pas une surprise pour ceux qui se souviennent de *Chérie j'ai rétréci les gosses*, premier film réalisé par Joe Johnston pour les productions Disney. Malgré son titre en forme de mauvais calembour, ce film (comique) usait des effets spéciaux les plus sophistiqués pour démontrer comment le jardin d'une modeste villa pouvait soudain se transformer en jungle terrifiante et hostile; et surtout pour décrire avec humour l'attitude infantiliste des parents à l'égard de leur progéniture.

Jumanji part d'un principe identique. Les effets spéciaux sont en quelque sorte asservis à une histoire au demeurant tout aussi tarabiscotée, où un simple



objet «transitionnel» (ici un jeu de l'oie amélioré) va transformer le monde normal en chaos indescriptible.

Le «Jumanji» est un jeu de société maudit qui provoque, à chaque lancer de dés, les pires catastrophes imaginables. Si les joueurs (et le monde) veulent survivre, une seule solution: aller jusqu'au bout de la partie...

Montrer comment un simple jeu de l'oie peut mettre sens dessus dessous une petite bourgade américaine, voilà déjà une idée de cinéma plutôt jouissive. A la manière de Steven Spielberg dans 1942, Johnston s'amuse visiblement comme un fou (et son amusement est contagieux) à

faire envahir la ville par des singes en folie, un troupeau d'éléphants, des moustiques tueurs, des lianes mangeuses d'hommes ou un chasseur dément...

Mais ce délire cinématographique va aussi un peu plus loin. Une nouvelle fois, ici, la «fiction» semble résulter d'un conflit entre enfants et adultes. Les différents enfants du film sont tous victimes de l'autoritarisme ou de l'absence chronique de leurs parents. Le jeu (de rôles) fonctionne ici comme un révélateur qui leur permet, une fois la partie terminée, de passer à leur tour dans le monde des adultes.

A une (grande) différence près: contrairement à leurs aînés, ces enfants ont traversé le jeu (le monde) et fait face à ses dangers (ses mystères) – sans rien pouvoir en refouler. Ce parcours initiatique leur a donc permis de devenir des adultes épanouis, qui ont gagné en sagesse sans perdre leur «âme» (leur sensibilité, leur ouverture d'esprit) d'enfants.

Frédéric MAIRE

MOTS-CROISÉS No 783

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 782:

Horizontalement: 1. Irritation. 2. Moulage - Ra. 3. Pur - Reines. 4. Otage - Nuée. 5. Rillettes. 6. Tee - Rus. 7. AR - Lear - Au. 8. Cornette. 9. Coulis - Ore. 10. En - Aneries. Verticalement: 1. Importance. 2. Routier - On. 3. Rurale - Cu. 4. Il - GL - Lola. 5. Tarée - Erin. 6. Age - Transe. 7. Teinture. 8. Nues - Toi. 9. Orées - Atre. 10. Nase - Buées.

ROC 578

Arts décoratifs

Mode sur cartes postales

Le Portoricain Antonio Lopez a redonné, dès les années soixante, ses lettres de noblesse au dessin de mode que la photographie avait détrôné. S'inspirant de Salvador Dali, de Fernand Léger ou d'Andy Warhol, il a sacralisé le jean, le T-shirt et la minijupe. Il est décédé en 1987.

Fils d'une couturière et d'un artisan qui fabriquait des mannequins de bois, Antonio Lopez est né à Puerto-Rico en 1943. Il a passé sa jeunesse dans le Spanish Harlem à New York, avant d'accomplir ses études au Fashion Institute of Technology, haut-lieu de la création de mode. Dès ses débuts, les journaux américains, puis français, font appel à ses croquis. En 1969, il arrive à Paris, appelé par Hélène Lazareff, rédactrice du magazine «Elle». Maîtrisant diverses techniques (crayon, fusain, encre, gouache, collage), Antonio conquiert avec brio le monde scintillant de la mode. Réflétant l'esprit de son temps, Antonio a projeté dans son œuvre réalisée pour les femmes libérées, dynamiques, belles, aimant la vie, les rêves et les goûts d'une époque jusqu'à ce que la

maladie l'interrompe. Il a partagé son existence avec des peintres, des musiciens, des journalistes.

Dans une petite salle du musée, près de 140 cartes postales donnent encore un aperçu de la mode et de l'illustration au début du siècle, entre les années 1910 et 1930. Les formes épurées de l'Espagnol Juan Gris côtoient, entre autres, le «Modern Style» anglais. (ats/sg)

● Lausanne, Musée des arts décoratifs, jusqu'au 31 mars



Consommation

Haro sur les petits déjeuners américains!

En commençant la journée par un «breakfast» typiquement américain, comprenant notamment des œufs, des saucisses et du bacon, vous assimilerez pratiquement la quantité de graisse normalement consommée en une journée et plus de 1100 calories, selon une étude de consommateurs.

«La plupart des gens ne se rendent pas compte à quel point les petits déjeuners typiques sont mauvais pour la santé», a expliqué Jayne Hurley, nutritionniste au Centre pour la science dans l'intérêt public. Qualifiant l'étude de «alarmiste», l'industrie

de la margarine a signalé qu'elle «ne tenait pas compte du choix de la margarine, qui permet de réduire la graisse», pour les petits déjeuners. L'étude «laisse entendre que le beurre et la margarine, c'est la même chose», a expliqué une association de fabricants de margarine.

La chaîne de restaurants populaires Denny's a répondu à cette étude en disant que les consommateurs sont libres de demander des produits de substitution, comme des œufs avec moins de cholestérol, des fruits frais et un sirop avec moins de calories. (ap)

CINÉMAS

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (de X. Beauvois avec R. Zem), 18 ans, tous les jours à 20 h 30, jeudi et vendredi aussi à 18 h. UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (de E. Kazan avec V. Leigh), 16 ans, tous les jours à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert, G. Lanvin), 16 ans, tous les jours à 18 h. SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, mercredi aussi à 15 h 15.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
ESPRITS REBELLES (Dangerous Minds), (de J. N. Smith avec M. Pfeiffer, G. Dzundza, C. B. Vance), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30. MIAMI RHAPSODY (de D. Frankel avec S.J. Parker, M. Farrow, A. Banderas), 12 ans, tous les jours à 18 h en V.O., str. fr.-all..	EDEN ☎ (039) 23 13 79
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h 15 et 20 h 30. LES NERFS À VIF (de M. Scorsese), tous les jours à 18 h en V.O.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30. MIGHTY APHRODITE (de W. Allen) 12 ans, tous les jours à 18 h, et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
L'ÎLE AUX PIRATES (de R. Harlin avec G. Davis), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 15. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 17 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
FOURBI (de A. Tanner avec K. Viard), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30 LA VALISE DES PANTINS (de M. Scorsese), tous les jours à 18 h en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
ESPRITS REBELLES (de J.N. Smith avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h et 20 h 30 en V.O.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O. et 20 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 15 h. MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert), 12 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
MIGHTY APHRODITE (de W. Allen), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
MONEY TRAINS (de J. Ruben), 12 ans, lundi et mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-santé, pharmacie Coop, L.-Robert 100, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale. ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale. ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Fermée durant les vacances scolaires.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h. Fermée durant les vacances scolaires.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. «L'esprit du mur», papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle, jusqu'au 21.4. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Naïf, mon œil», jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Yves Landry, peinture, jusqu'au 21.4. Tous les jours 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babet», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Lise Perregaux, terre cuite, Guy Renaud, peinture, jusqu'au 17.3. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. HOME CLOS-BROCHET. Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
M.-L. MULLER. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
JONAS. Gisèle Berger, crayons de couleur, jusqu'au 17.3. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutreau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	VAUMARCUS
LE LOUVERAIN. Sabine Spring, peinture, jusqu'au 29.2.	LES GENEVEYS-S/COFFRANE
NOELLA G. Bram Van Velde, Max Ernst, sur rendez-vous (☎ 038/51.27.25), jusqu'au 17.3.	LA NEUVEVILLE
ESPACE NOIR. Yvan Nicolet, peinture, jusqu'au 29.2. CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Ergeul, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Bravo, mais...

Bravo, votre article («Citron pressé» du 9.2.1996) semble arriver au moment opportun puisque depuis quelques jours une épaisse couche de neige recouvre nos régions. Pour beaucoup d'enfants, c'est le moment de se précipiter à la cave afin d'étrapper le nouveau matériel reçu à Noël. C'est aussi l'angoisse des parents face à un choix crucial. Faut-il mettre le bambin à l'école de ski ou le prendre avec soi?

En réponse à votre «Citron pressé», permettez-moi quelques réflexions:

- La plupart des moniteurs engagés dans les écoles de ski de la région sont formés, soit par Jeunesse et Sport soit de manière interne aux écoles de ski ce

qui garantit une certaine qualité de l'enseignement.

- Tous les moniteurs savent bien que la principale clientèle des écoles de ski de la région est constituée par les enfants et sont motivés afin de travailler avec ceux-ci.

- D'un point de vue pédagogique, il me semble que la dynamique d'un groupe ne peut que positivement influencer l'apprentissage du ski.

Mais attention, il s'agit de ne pas négliger ces instants privilégiés où toute la famille est réunie... sur les skis par exemple. A bon entendeur.

Dominique Gindraux
Maître de sport
Instructeur de ski
Cordast (FR)

A l'abordage!

Sorti du système depuis des années, Z travaille à plein temps à la recherche d'un mode de vie: il doit y avoir d'autres manières d'assimiler le progrès que celle que nous connaissons.

Le savoir acquis et la mobilité permettent à Z de répondre à toutes sortes de demandes et ainsi de subvenir à ses besoins réels, dont il a soigneusement dressé la liste. Plus de superconsommation ni de gaspillage! Z pratique l'échange et le service désintéressé, croit à une plus juste répartition des biens et des tâches. Dans son foyer créatif, chaque instant se révèle utile et intéressant, les objets sont dynamiques. Son potentiel d'humain est revalorisé et Z devient res-

ponsable. Les risques nécessaires pris se maîtrisent et, la peur s'atténuant, Z peut s'ouvrir aux autres. Les remises en question continuelles, avec un certain recul, rendent possible une vue d'ensemble et font entrevoir une harmonie. Même si Z n'est pas encore un individu complet, il a au moins appris à rire de lui.

Le parcours de Z, qui devrait être simple et normal, tient actuellement de l'authentique aventure.

Cela n'est qu'un préambule qui pourrait stimuler une course aux idées, individuelle et choisie, vers un nouveau plan de société.

Jacqueline Jeanneret
Le Col-des-Roches

VIE POLITIQUE

Tramelan: impulsion, création, développement

La presse locale a fait paraître régulièrement des informations sur le projet de créer à Tramelan une structure permettant à toute l'économie de notre village de poursuivre son développement. Encore à la recherche de son nom, le rôle de cet organisme sera avant tout d'être un des principaux acteurs de la vie économique tramelote.

En l'absence d'un véritable projet collectif, tel que le village s'en était donné voici dix ans déjà, avec la patinoire couverte des Lovières ou encore la Marelle, la population de Tramelan peut, par ce défi, retrouver à se regrouper de façon importante et faire preuve d'une solidarité la plus large possible comme elle sait le faire dans les grandes occasions.

Les commerçants et artisans ont souhaité regarder l'avenir de façon positive, nous devons les soutenir à travers cette nouvelle structure. N'oublions pas qu'elle n'est pas une nouvelle société qui s'implante en recherchant à éliminer celles déjà en place. Il s'agit par contre de sociétés en place ayant déjà largement contribué au développement et à la renommée du vil-

lage, qui se fixent de nouvelles bases.

Pour un commerçant, un artisan, un industriel, pour toutes celles et tous ceux qui ne peuvent rester les bras croisés sous peine d'être éliminés, quel bel exemple nous donnent-ils.

Imaginons dès lors cette initiative comme une fusée qui allume un étage supplémentaire, encore plus puissant que les autres, pour se redonner la force et l'impulsion lui permettant de découvrir des horizons nouveaux. Le défi lancé lors de la dernière campagne électorale sur le thème «Tramelan: horizon 98, la Transjurane arrive» n'était peut-être pas que des paroles lancées au travers d'une salle, n'aurait-il pas servi de détonateur?

Que toutes celles et tous ceux qui peuvent soutenir ce «Syndicat d'initiatives», de quelque manière que se soit le fassent. A la lecture des derniers documents connus, n'est-il pas fait mention que non seulement l'argent sera nécessaire mais aussi le bénévolat.

«Le Syndicat d'initiative de Tramelan et environs», j'y crois!
R. Ermatinger
député

FAITS DIVERS

Le Locle

Collision

Un automobiliste du Locle, M. A. M. L., circulait des Abattes en direction de la rue de La Jaluse, samedi à 14 h 40. A l'intersection, il est entré en collision avec l'auto de M. P. D. C. P., des Ponts-de-Martel, qui circulait rue de La Jaluse en direction du centre-ville. Dégâts.

Neuchâtel

Il quitte les lieux

Une voiture conduite par une personne inconnue circulait rue de l'Evole en direction du centre-ville, hier à 6 h 10. A l'intersection avec la sortie sud du tunnel de Prébarreau, cette voiture heurta celle de M. F. P., de Savagnier, qui, venant du tunnel, circulait en direction de la rue William-Mayor. A la suite de ce choc, le conducteur du premier véhicule a quitté les lieux. Dégâts.

Marin

Auto contre immeuble

Une automobiliste de Neuchâtel, Mme M. L., quittait une place de stationnement au sud du centre Martini, samedi à 11 h. Alors qu'elle se dirigeait vers la sortie du parking pour emprunter le chemin de la Raye en direction est, elle est entrée en collision avec l'auto de Mme C. M., de Saint-Blaise, qui circulait sur le chemin précité en direction du centre Martini. A la suite de ce choc, la voiture L. a continué sa route sur une trentaine de mètres pour finir sa course contre l'angle de l'immeuble Pâquiers 22. Dégâts.

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Demirci Oguzhan Cencaga, fils de Demirci Mustafa et de Demirci, née Aytemir Kudret. - Oehler Margot, fille de Oehler Roger Charles et de Bouchard Sylvie Marie Pierrette. - Duvoisin Pauline, fille de Duvoisin Christian et de Duvoisin, née Gobat Rachel. - Berthoud Alice, fille de Berthoud Cédric et de Berthoud, née Gagnebin Anne Valérie. - Martins Gomes, Laura Alexandra, fille de Martins Gomes Paulo Jorge et de Martins Gomes, née Meier Patricia Mariette Claudine. - Redzić Amra, fille de Redzić Kemal et de Redzić, née Garibovic Bahrija. - Metz Fann, fille de A Metz Raphaël et de Metz, née Jeanneret Stéphanie Franciane.

Promesses de mariage

Della Vedova Jacques et Guélat Sidonie Française. - Lenardon Frank et Piguet Laurence. - Oro Espunéz Joaquin Esteban et Petite, née Benoit Laurence. - Willemin Olivier Alphonse et Schweizer Ilka Géraldine. - Parel Thierry Pierre et Leuba Martine Renée. - Karatekin Mustafa et Michel Dominique Christine. - Parietti Patrice André Henri et Curdy Yvette Léa Ida. - Raggiotto Walter et Morales Véronique Fanny. - Kasiala Makubu et Talama Marie Claire. - Alessandri Sergio et Trupiano Nathalie. - Mocanu Iulian et Guyot Sahra. - Gomes de Bastos Mario et Joia Inácio Mafalda Sofia.

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Madame Viviane Jeanneret-Reuille, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants
Madame Laurette Reuille-Thiébaud, ses enfants et petits-enfants
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne MIÉVILLE
née STUDZINSKI

enlevée paisiblement à leur tendre affection mardi, dans sa 92e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 février 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme L. Reuille
Forges 13.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Ne crains pas, crois seulement.
Marc v. 36

Mademoiselle Ruth Evard,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marcelle EVARD

leur très chère et bien-aimée sœur et parente que Dieu a rappelée à Lui vendredi 23 février.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 27 février à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Combe-Grieurin 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Il reste sur notre chemin,
avec son souvenir,
l'exemple de sa vie de bonté et de travail.

Madame Silvaine Frei-Reinmann

Werner et Michèle Frei-Druon et leur fils Olivier, à Los Angeles
Willi et Pierrette Frei-Bourquin et leur fils Cyrille, à Ittigen

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Max FREI

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami enlevé à leur tendre affection subitement samedi, dans sa 80e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 28 février à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Confédération 11.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Pierre et Nicole Dubois, Saint-Imier;
Philippe et Eliane Dubois, Crans s/Céligny;
Cédric Dubois et Karine, Nyon;
Jacques Dubois, Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et amies ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur André DUBOIS

leur très cher père, beau-père, grand-père et ami enlevé soudainement à leur tendre affection le 22 février 1996 dans sa 76e année.

Le culte sera célébré à la Chapelle du cimetière de La Chaux-de-Fonds, le mardi 27 février 1996 à 10 heures.

Domicile de la famille: Ph. et E. Dubois
3, Ch. des Alouettes 1299 Crans s/Céligny

«J'ai aimé, j'ai tout donné. Me voici.»

Cet avis tient lieu de faire-part.

22-386450

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
© (039) 210 210 Rédaction
© (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410
Le Locle © (039) 311 442

LE LOCLE

La famille de

Madame Edith DUBOIS-PERRIN

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

132-784046

LE LOCLE

Un très sincère merci à toutes les personnes qui nous ont soutenues et réconfortées par leur présence, message de sympathie, envoi de fleurs ou don, lors du décès de

Monsieur Gérald RÜTTI

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Mme Yvette RÜTTI-PEÇON
et familles

132-784077

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Plus meurtrière que le Vietnam

La violence aux Etats-Unis

L'Amérique a perdu environ 55.000 hommes durant la guerre du Vietnam, qui a duré 15 ans. En un peu plus de deux ans, la violence fait mourir un nombre équivalent de personnes aux Etats-Unis, déploierait récemment le vice-président Albert Gore.

Par
Michel DONGOIS

Plus de gens ont été tués par balle dans ce pays que l'Amérique a eu de morts dans les conflits militaires du XXe siècle où elle a été engagée. Entre 1933 et 1982, un million d'Américains tués par arme à feu (meurtres, suicides et accidents). Seule la route tue plus que les armes. Mais on prévoit qu'en 2003, les armes à feu seront plus meurtrières que les autos!

«LES PROPORTIONS D'UNE CRISE»

«La violence aux Etats-Unis a atteint les proportions d'une crise. Cette épidémie constitue la plus importante menace de notre pays.» Dixit le président de l'American Medical Association (AMA), le Dr Robert E. McAfee. Le plus puissant organisme de médecins vient de publier son *Record Card on Violence in America*. Adoptant le système de notation scolaire (note de A, excellent, à F, échec total), il évalue chacun des quatre grands secteurs où se manifeste la violence: violence familiale, agressions sexuelles, violence publique (armes à feu, at-

tentat, criminalité de gang) et violence virtuelle (cinéma, télévision, musique, chansons, arcades et jeux électroniques).

«Aussi décourageant que cela puisse paraître, la moyenne générale est un D!» Malgré tous les efforts déployés par la communauté, dit-il, et en dépit d'une prise de conscience accrue de la nécessité d'agir, la marée de la violence ne semble pas devoir être endiguée. Voici les notes décennées par l'AMA.

VIOLENCE FAMILIALE

NOTE: C

De trois à quatre millions de femmes en sont victimes chaque année. Au cours de sa vie, une Américaine a un risque sur qua-

tre d'être abusée par son partenaire. Une femme sur deux qui meurent de mort violente est déçédée «de la main de celui qui un jour lui a dit qu'il l'aimait.» En 1972 ouvrait à Pasadena (Californie) le premier refuge pour femmes et enfants battus. En 1995, il en existe 2000 dans toute l'Amérique. En 1992, on enregistrait 141.000 viols aux Etats-Unis.

Situation guère plus rose pour les enfants: 1849 jeunes font l'objet d'abus ou de négligence chaque jour. Et 1100 d'entre eux y laissent un jour ou l'autre leur vie! Quant aux personnes âgées, pas moins de 100.000 chaque année, soit une sur 25, ont à souffrir d'un abus.

AGRESSIONS SEXUELLES

NOTE: D

Il s'agit là du crime le moins rapporté. Il concerne l'agression sexuelle comme telle, le viol par une connaissance ou le viol conjugal. Une femme sur cinq subira l'une de ces trois formes d'agression au cours de sa vie. Et cinq fois sur six, l'abuseur est une personne qu'elle connaît!

VIOLENCE PUBLIQUE

NOTE: F

Commentaire du Dr McAfee: «On ne maîtrise plus la situation. Chaos total. Echec total.»

VIOLENCE VIRTUELLE

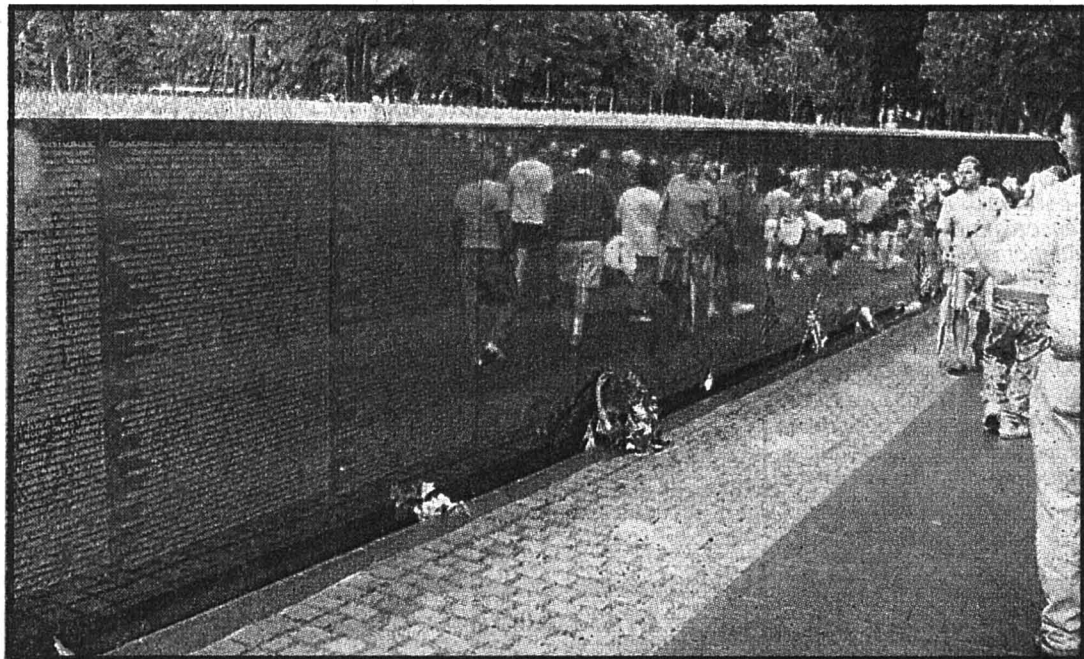
NOTE: D

Jeux électroniques notamment. «Leurs fabricants appellent cela

du divertissement. Nous parlons plutôt d'une ordonnance pour la brutalité.» Le président de l'AMA a par ailleurs «surfé» sur Internet à la recherche de la violence dans l'espace cybernétique. En moins d'une demi-heure, il a déniché des instructions détaillées pour concocter des bombes. Des instructions à la portée d'un adolescent! Figuraient une bonne douzaine de recettes pour la fabrication d'explosifs artisanaux.

Que dire de ses autres découvertes: jeux style «Achtung Nazi» ou «Administrateur de camp de concentration», où l'on peut à volonté jouer au bourreau! «Nous ferons croire une jeunesse violente, intrépide et cruelle devant qui le monde tremblera. C'est ainsi que je la veux», disait Adolf Hitler. Or, si rien ne change, c'est ce dont l'Amérique héritera. C'est déjà la réalité ici et là, avertit le médecin. La violence pénètre de plus en plus dans les salons: à 18 ans, un enfant a été témoin en moyenne de 40.000 assassinats et de 200.000 actes de violence sans même être sorti de chez lui. «Que personne ne vienne me dire que cela ne contribue pas à dévaluer la vie humaine aux yeux de nos enfants!»

Où est l'espoir? Peut-être dans le fait que, sondage après sondage, les citoyens expriment leur ras-le-bol. Et que 80% des Américains jugent la violence à l'écran particulièrement mauvaise pour l'Amérique. Reste à en tirer les conclusions. «Nous en avons marre de travailler à remettre sur pied des patients pour les voir revenir peu après à l'urgence ou à la morgue.»



Le monument érigé à Washington en l'honneur des combattants du Vietnam (1961-1975) comporte la liste de tous les tués et disparus. (Photo Michel Dongois)

ARMES: 20.000 LOIS ET RÈGLEMENTS

La sécurité publique américaine se montre très sévère envers les produits potentiellement dangereux (médicaments d'ordonnance, voitures, berceaux d'enfants). Pourquoi pas envers les armes à feu? Celles-ci sont virtuellement non réglementées, même si on a recensé dans tous les Etats plus de... 20.000 lois et règlements les concernant! Pour la plupart, ils traitent de zonage, d'entreposage, du transport et de la façon de se débarrasser des armes en toute sécurité dans les municipalités. Peu abordent la délicate question de la possession et du port d'arme.

Pour les partisans du contrôle, la première étape consiste à reconnaître les armes pour ce qu'elles sont: des produits de consommation intrinsèquement dangereux. Le Federal Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms se limite en gros à émettre des permis pour les fabricants, détaillants et importateurs d'armes. On parle de lui donner des dents.

De 1987 à 1990, la violence a coûté 178 milliards de dollars. En la considérant comme une épidémie, on peut appliquer à sa résolution les méthodes utilisées en santé publique pour contrer les maladies. Et utiliser les urgences hospitalières, par lesquelles transitent chaque année plus de 90 millions de patients, pour faire la surveillance des blessures et traumatismes. On parle aussi de rendre la violence, notamment conjugale, «maladie à déclaration obligatoire». Au même titre que les autres épidémies.

Beaucoup ne voient la violence que comme une conséquence «normale» de la vie moderne. Avec toute la notion d'inévitable et de fatalisme qui s'y rattache. Et puis, l'arme à feu a une valeur culturelle, liée à l'histoire du pays. Dans l'Ouest sauvage, le pouvoir mâle était associé non à la taille ou à la force, mais à l'aptitude au tir. La dextérité du tireur lui permet de triompher de tous les obstacles. Et les héros utilisent leur arme pour résoudre les conflits.

Pourtant, blessures et traumatismes par balles peuvent être en partie prévenus, à condition d'être bien analysés, avec des études de comportement, etc. La violence peut faire l'objet d'une certaine prévention. Or, le principal organisme qui pourrait s'en charger, le National Center for Injury Prevention and Control, est curieusement l'objet d'une intense campagne de dénigrement, sous couvert de «rationalisation» budgétaire. Et qui veut sa mort en premier lieu? La National Rifle Association!

La «fraude» du second amendement

Le 1er janvier, le Texas devenait le 28e Etat américain à autoriser ses habitants à porter une arme de poing dissimulée. La facilité d'accès aux armes à feu constitue l'un des éléments les plus criants du fléau de la violence. Posséder et porter une arme est un droit constitutionnel pour tout citoyen? Oui, répond le lobby des armes, personnifié par la National Rifle Association (NRA environ trois millions de membres). La liberté individuelle, selon elle, justifie possession et port d'armes. Non, rétorquent ceux qui veulent les légiférer.

Ayant de gigantesques marchés à préserver, le NRA s'oppose à tout contrôle rationnel. Contrôle qui viendrait, selon elle, violer le second amendement apporté à la Constitution américaine, tout aussi fondamental, à ses yeux, que le premier, relatif à la liberté d'opinion, d'assemblée et de presse. Or, le second amendement garantit certes la possession et le port d'armes, mais seulement en relation avec une milice organisée par l'Etat.

UN ALIBI HISTORIQUE

Lorsque la Constitution a été adoptée, chaque Etat avait sa milice. Elle assurait «la sécurité d'un Etat libre», contre toute menace venue de l'extérieur (invasion) ou de l'intérieur (révolte, rébellion). Puis, la Constitution établit une armée fédérale, permanente et professionnelle. Ce qui frustra les «anti-fédéralistes»: ils savaient l'usage que les Anglais avaient fait de l'armée comme instrument d'oppression. Pour eux, les milices d'Etat devaient faire contrepoids à l'armée fédérale. Mais ils craignaient le contrôle excessif que Washington pourrait exercer sur elles. Le second amendement vint alors «calmer» leurs craintes.

Dès 1886, la Cour suprême affirma que l'amendement devait être vu comme une mesure tempérant le pouvoir fédéral, en l'empêchant de voter des lois qui auraient désarmé les milices. En aucun cas, disait-elle, il ne limite le pouvoir des Etats à réglementer la possession d'armes à feu par des particuliers. Du reste, les mesures prises par certains Etats pour restreindre l'accès aux armes n'ont jamais été jugées inconstitutionnelles! Dans les 60 dernières années, plus de 30 causes ont été portées devant les tribunaux en rapport avec cet amendement. Les juges ont toujours répété que le droit d'être armé ne devait se comprendre qu'en lien avec une milice. Il ne s'agit pas d'un droit constitutionnel reconnu aux particuliers, mais bien aux seuls Etats.

UN MYTHE À DÉGONFLER

A l'unanimité, les tribunaux ont rejeté la prétention de la NRA voulant que le second amendement porte sur l'autodéfense ou l'usage sportif des armes. Plus de 60% des Américains sont aujourd'hui fermement convaincus que la Constitution leur garantit vraiment le droit de porter une arme. Toutefois, une minorité seulement pense qu'elle devrait le faire. Invoquer le second amendement pour justifier le port d'armes, comme le fait la NRA, constitue ce qu'un ancien juge de la Cour suprême, Warren Burger, a appelé une «fraude perpétrée à l'égard du public américain.»

Les partisans du contrôle des armes à feu, dont le Center to prevent handgun violence, veulent dégonfler le mythe du second amendement. L'organisme a été fondé par James Brandy, secrétaire de presse de la Maison-Blanche, rendu invalide lors de l'attentat perpétré contre Reagan (1981). En 1994, le Congrès a voté la Loi Brady. Elle ins-

taure notamment un délai entre l'achat d'une arme et son acquisition, l'un des objectifs étant de diminuer les crimes passionnels. Un premier pas. Le prochain concerne l'enregistrement de tous les propriétaires d'armes de poing, peut-être aussi l'imposition de taxes élevées sur les munitions.

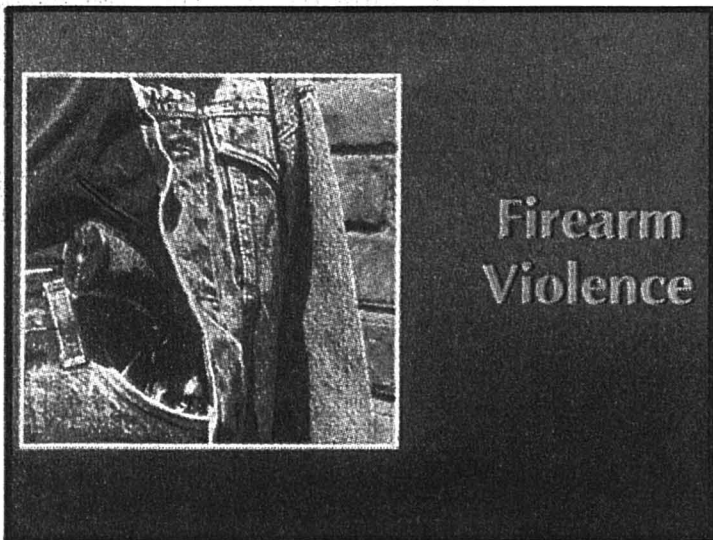
L'organisme établit une distinction entre les «bonnes» armes (pour l'autodéfense) et les «mauvaises» (tombées aux mains de criminels). La réalité, bien sûr, ne fait pas ces nuances. Au contraire. Les recherches montrent qu'une arme achetée soi-disant pour l'autodéfense a beaucoup plus de chances de

publique démontrent précisément le contraire: les risques de suicide sont multipliés par cinq quand il y a une arme à la maison, et le risque d'homicide triple. Et si les armes à feu rendent la société si sécuritaire, l'Amérique devrait être le pays le plus sûr au monde. Or, c'est le champion occidental des meurtres et de la violence!

Lentement mais sûrement, le public commence à s'émouvoir de toutes ces souffrances inutiles. Il s'insurge notamment contre la pratique des armuriers de vendre, le samedi soir, des armes à feu à prix réduit. Les *Saturday Night Specials* sont des armes de poing à canon court, bien dissimulables, pas chers et de qualité médiocre, qu'on peut se procurer facilement et sans grande identification. On les vend le samedi soir, quand sortent les gangs. Nombre de crimes impliquant des armes à feu sont le fait des *Saturday Night Specials*.

UN FOYER SUR QUATRE!

Un foyer américain sur quatre possède une arme à feu. Toutes les 20 secondes, une nouvelle arme de poing est fabriquée. Sans parler des 200.000 à 225.000 armes volées chaque année (vols rapportés au FBI seulement). Avec le slogan «L'auto-protection, c'est plus qu'un droit... c'est une responsabilité», le marketing des armuriers vise à présent deux clientèles: les femmes et les adolescents. Femmes qui, du reste, sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes des armes que leurs usagers. Mais comme on ne fait plus vraiment confiance au système policier, détenir une arme apparaît comme une réponse à la montée de la violence. Comme une mesure plus efficace contre le crime que la dissuasion par la peine de mort.



Les armes à feu (crime, accident, suicide) tuent un enfant toutes les deux heures. (Photo American Academy of Pediatrics)

D'ÉTRANGES ARGUMENTS

La NRA, qui a plus de 120 ans, s'intéressait jadis surtout à la chasse et au tir sportif. Elle consacre à présent son énergie à combattre tout contrôle des armes. Elle tente d'apparaître comme un organisme «anti-crime» plutôt qu'«anti-contrôle». Son argument massue: «Ce ne sont pas les armes qui tuent, mais les gens. A quoi bon voter des lois, dit-elle, puisque les criminels n'achètent pas leurs armes dans l'un des 40.000 magasins de détail spécialisés. Mieux vaut donc, toujours selon elle, «contrôler le crime, pas les armes à feu.»

servir à un meurtre, à un suicide ou à un accident qu'à tuer un vrai criminel. Des 30.565 morts par armes à feu recensées en 1988 (10.985 homicides, 18.169 suicides et 1501 blessures non intentionnelles), seulement 7% (environ 2179) sont survenues lors d'une activité criminelle réelle ou soupçonnée.

UNE ASSURANCE-VIE?

La NRA veut persuader le consommateur que sa sécurité est mieux assurée s'il possède une arme à la maison. S'armer, selon elle, constitue la meilleure assurance-vie. Les gens de santé